

**Ouagadougou 2050, Vivre le quotidien
à l'échelle du Grand territoire**

Document de contexte



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Document de Contexte, Ouagadougou, Vivre le quotidien à l'échelle du Grand territoire.
Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine du 1er mars au 16 mars 2019 à Ouagadougou.

Équipe de pilotage de l'atelier

Les pilotes :

Halimatou MAMA AWAL – Docteure en architecture, Enseignante
Sylvain SAUDO - Ingénieur Urbaniste

Expert local :

Léandre GUIGMA – Docteur en urbanisme, architecte et enseignant

Les assistants-pilotes :

Léticia Nadège NONGUIERMA – Urbaniste
Cyril COSTES – Architecte

L'équipe permanente des Ateliers :

Pierre-André PERISSOL – Président
Christine LEPOITTEVIN – Directrice
Véronique VALENZUELA – Directrice des projets
Terric JOUAILLEC – Coordinateur des projets internationaux
Morgan BOURGEOIS – Assistant Gestion
Khadijatou SENE – Assistante Administrative et logistique

Edition
Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy Pontoise
Le Verger, rue de la Gare
95000 Cergy
France

www.ateliers.org / contact@ateliers.org

Date d'édition : Février 2019

Les Ateliers de Cergy sont une association à but non lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise. Aujourd'hui c'est un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ils apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

À l'initiative de la mairie de Ouagadougou, les Ateliers de Cergy organisent du 1er au 16 mars 2019 un atelier dans cette ville.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les partenaires, les acteurs locaux, les différents personnels de services, les chefs de quartiers, les populations, toutes ces personnes rencontrées lors de la collecte de données, et qui ont permis à l'élaboration de ce document de contexte :

Monsieur le Maire de la commune de Ouagadougou Armand Pierre BEOUINDE, pour avoir fait de la tenue des ateliers un intérêt et une investigation primaire.

Monsieur BAYIRI Valentin, pour son appui relationnel, pour avoir facilité la collecte des données.

L'équipe des Ateliers pour leur soutien incontesté à distance, particulièrement à Christine LEPOITTEVIN, Véronique VALENZUELA, Terric JOUAILLEC. Un merci spécial aux pilotes de l'atelier de Ouagadougou Sylvain SAUDO, Halimatou AWAL et l'expert local associé Léandre GUIGMA.

Au Maire de l'arrondissement 4, Monsieur Anatole BONKONGOU, pour avoir facilité la collecte des données, la rencontre avec la population.

À tout le personnel de l'Agence Municipale des Grands Travaux, particulièrement à Eli SAWADOGO, pour la visite guidée dans le secteur d'étude.

Emmanuelle SCHATZ de l'Agence Française de Développement, qui a avec beaucoup d'intérêt enrichi les données collectées et facilité les démarches administratives.

Monsieur HENRI GIRARD, pour nous avoir partagé son expérience et pour nous avoir mis en contact avec différents chercheurs de la ville.

Aux différents chefs de quartier en particulier celui de Kossodo pour son récit sur l'histoire du quartier et de celui de Somgandé pour la visite faite sur son champ d'agriculture hors sol.

Aux habitants de Tanghin, pour leurs accueils chaleureux, leurs ouvertures, pour avoir facilité le contact avec eux, pour avoir accepté d'échanger avec nous, nous permettant de faire des portraits d'habitants, celui de Dorcas l'étudiante de l'Université Libre du Burkina et de Abdou vendeur de poulet Bicyclette.

Ces remerciements vont à l'endroit de ceux qui n'ont pas été mentionnés, mais qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'écriture de ce document contexte.

L'atelier, un outil au service du développement territorial

L'atelier de Ouagadougou est organisé selon la méthodologie originale des Ateliers de Cergy, pendant 2 semaines, des professionnels de pays et de métiers différents seront réunis à Ouagadougou. Après quelques jours de découverte du territoire et de rencontre avec les acteurs, ils travailleront en équipes pluridisciplinaires dans le but de proposer des stratégies et des propositions de projets pour le territoire.

Ces professionnels seront accompagnés par un comité local de partenaires qui réagiront et compléteront les propositions lors de différents moments d'échange.

À l'issue de l'atelier, un jury, présidé par les autorités locales, fera ressortir les meilleures propositions de chaque équipe.

L'atelier est une plateforme d'échanges non-commerciaux. Tous les participants et personnes associés à la démarche sont bénévoles et non-rémunérés. Il n'y a pas de prix ni de marché à gagner. L'objectif est de participer à la construction collective d'une vision d'avenir pour la ville de Ouagadougou.

Table des matières

PARTIE 1 : Tour d’horizon du contexte ouagalais

Un contexte radical et riche en potentialités

page 7

- _ Le Sahel, climat et territoire aux deux extrêmes
- _ La grande muraille verte, une initiative inter-état
- _ L’Afrique de l’Ouest, une unité dans la diversité
- _ Yacouba SAWADOGO « L’homme qui arrête le désert »

Le Burkina Faso « Pays des hommes intègres »

page 11

- _ Un environnement naturel contrasté
- _ Une économie et une population solide pour le futur
- _ La culture et l’événementiel moteur de la vie urbaine
- _ Une urbanisation inégale
- _ De nombreuses politiques nationales

Ouagadougou, une capitale en devenir

page 15

- _ Une histoire poétique ancrée dans la tradition
- _ Une croissance démographique et spatiale exponentielle
- _ Le Grand Ouaga, vers une nouvelle métropole d’Afrique de l’Ouest
- _ Une gouvernance en construction : l’agence du Grand Ouaga
- _ Un socle économique diversifié et sain
- _ L’exemple de deux centralités en construction

PARTIE 2 : Enjeux et vulnérabilité de la capitale burkinabée

L’habitat à Ouagadougou, le mode de vie ouagalais au cœur de la fabrication de la ville

page 25

- _ Le loti, organisé la ville par la planification
- _ L’autoconstruction et l’autopromotion comme moteur de diversité et de résilience urbaine
- _ L’habitat urbain, entre tradition et mondialisation

La mobilité, facteur d’inégalité sociale

page 29

- _ Les espaces de flux : goudron et 6 mètres
- _ La marche, un mode de déplacement malmené
- _ Les transports en commun, un modèle difficile à appliquer
- _ Omniprésence de la moto et de la voiture, symbole de liberté
- _ Taxi partagé et tricycle, une réponse informelle aux problèmes du transport
- _ La faiblesse des offres alternatives aux transports individuels.

Les grands projets urbains en cours pour construire une cité moderne

page 33

- _ L’aéroport de Donsin, une libération du centre-ville
- _ Des stratégies et visions d’aménagement opérationnelles
- _ Le Schéma Directeur d’Aménagement du Grand Ouaga
- _ Le Plan d’Occupation des Sols et les centres secondaires
- _ Les centres du Nord, enjeux d’aujourd’hui

L’eau, une ressource latente

page 37

- _ Gestion de l’eau, une stratégie à l’échelle de la ville
- _ Les inondations, un problème récurrent
- _ Insalubrité et maladies, conséquence directe de l’utilisation et de la gestion de l’eau

_ La borne-fontaine : le partage de l'eau

_ L'assainissement, un enjeu prioritaire

L'agriculture urbaine, un concept déjà d'actualité à Ouagadougou

page 41

_ L'agriculture périurbaine, une pratique saine pour nourrir la cité

_ Des contraintes et des problèmes sanitaires

_ La ferme-pilote de Guiè, un exemple de planification avec le monde du vivant

_ Les jardins de l'AMIFOB, une gestion qui fonctionne

_ La Ceinture Verte, un grand projet contrasté

Les déchets, entre contrainte et ressource

page 45

_ Une gestion individuelle pour traiter les déchets ménagers

_ Le recyclage, un gisement durable pour la ville

_ La mise en œuvre d'un plan stratégique

Les potentiels de l'économie et de l'informalité

page 47

_ L'appropriation et l'adaptabilité du secteur informel

_ L'itinérance commerciale, une méthode efficiente et équitable

_ Les tontines, une autre forme de prêt

PARTIE 3 : De Tanghin à Loumbila, le territoire du Grand Nord

Circonscrire le Grand Nord ouagalais, un territoire à plusieurs échelles

page 51

_ L'arrondissement 4, le secteur 17, 18, 19 et 20 et le quartier de Tanghin

_ Loumbila, une commune rattachée au Grand Nord

_ La Zone industrielle de Kossodo

Le quartier de Tanghin, événements, usages et planifications

page 53

_ Le quartier de Tanghin : centralité secondaire

_ Un imaginaire mystique

_ Le FESTANG, un festival qui rassemble le quartier

_ Barrages et marigots, un écosystème naturel menacé

_ La partie Nord de la Ceinture Verte

_ Un pôle agricole à l'échelle de la ville

_ L'élevage, une activité répandue

_ La pêche, une activité menacée

_ Le Parc Bangr-Weogo, le poumon vert de la capitale

_ L'église de Tanghin, un lieu symbolique en construction

_ Les Marchés, lieu traditionnel de rencontre et d'échange

_ Sous les manguiers, une institution informelle à l'échelle de la ville

_ Les goudrons, 6 mètres et espaces ouverts à Tanghin, lieux de relations et d'appropriations

_ Les futurs projets structurants du quartier, la mobilité comme enjeu principal

Portraits d'habitants, des fragments de vie

page 69

_ Abdoul le vendeur de poulet Bicyclette

_ Dorcas l'étudiante de Cissin

PARTIE 1 : Tour d'horizon du contexte ouagalais



PARTIE 1 : Ouagadougou et son contexte

Un contexte radical, riche en potentialités

La ville de Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso, lui-même pays appartenant à l'Afrique de l'Ouest et soumis à un contexte sahélien. La capitale ne comptait pas moins de 2,8 millions d'habitants en 2015. Ce nombre croît chaque année de 7,2 %, soit un des taux d'augmentation démographiques les plus élevés du monde. La capitale se positionne dans un contexte environnemental, économique et social particulier regorgeant d'enjeux et de ressources afin de faire face au futur.

Le Sahel, climat et territoire aux deux extrêmes

Le mot Sahel provient de la langue arabe (sah'l) qui signifie la plaine, le terrain plat, la terre plate. Le Sahel est une bande de territoire marquant la transition entre le domaine saharien au Nord et les savanes du domaine soudanien au Sud. Cette partie de l'Afrique « d'environ 5500 kilomètres de longueur sur 400 à 500 kilomètres de largeur »¹ s'étend de l'atlantique à la mer rouge. Le climat du Sahel se compose de deux saisons : une saison sèche qui dure entre huit et neuf mois (de septembre à avril ou mai) et le reste de l'année, une saison des pluies. Pendant la saison sèche, le ciel clair et très peu nuageux accompagné des alizés continentaux (comme l'harmattan) asséchant le territoire tandis qu'à la saison humide, les pluies abondent et régénèrent la végétation.

Malgré des conditions climatiques contraignantes, «le Sahel n'en est pas pour autant un désert physique et humain. Végétation,

hommes, animaux et activités se sont en effet adaptés à ce milieu difficile, aux forts aléas climatiques, ainsi qu'aux disponibilités fluctuantes en eau»². Cet espace reste en revanche très vulnérable, entre 1970 et 1990 la région a subi de nombreuses sécheresses qui ont déstabilisé les installations humaines sur le long terme. Le Sahel est classé parmi les régions les plus pauvres et les plus fragiles du monde et doit aujourd'hui faire face à l'augmentation de sa population (« dans quinze ans, la population y aura augmenté de 60 % »³), mais aussi aux changements climatiques qui rendent les conditions de vie de plus en plus dures et imprévisibles. Le climat devient de ce fait extrême : les saisons sèches sont de plus en plus chaudes et les pluies des saisons humides de plus en plus abondantes et violentes.

² op. cite BOST
³ ANGELY Christophe, dans Histoire vivante, article dans le journal La Liberté paru en avril 2017

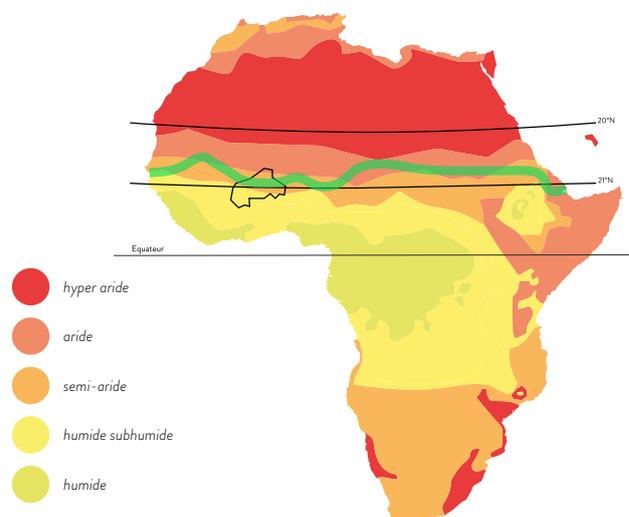


Fig 1 : Carte des différents climats et la grande muraille verte

¹ François BOST, « SAHEL », Encyclopædia Universalis (en ligne) consulté le 23 décembre 2018 url : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/sahel/>

La grande muraille verte d'Afrique, une initiative inter-états

Le changement climatique et la progression du Sahara sur les terres fertiles (environ un million d'hectares de zones boisées sont perdues chaque année) laissent des impacts environnementaux, sociaux et économiques majeurs sur le territoire Sahélien. Fort de ce constat, l'Afrique s'organise et crée, par l'intermédiaire de l'Union Africaine, le projet de la grande muraille verte d'Afrique.

Le projet initial est de créer un grand couloir vert de 15 km de large sur 7800 km de long qui traverse l'Afrique Sahélienne d'est en ouest, de Dakar à Djibouti. Il concerne donc environ 120 000 km² de terres. La stratégie continentale est de protéger, restaurer et valoriser les potentiels locaux afin d'enclencher un développement économique rationnel et durable des régions arides du Sahel, mais aussi de mettre en place une régénération naturelle assistée avec le développement de techniques agricoles ancestrales et expérimentales pour la gestion de l'eau dans les zones arides.

L'Afrique de l'Ouest, une unité dans la diversité

La région de l'Afrique de l'Ouest englobe les 16 pays africains suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

L'histoire précoloniale de cette partie de l'Afrique révèle une multiplicité de royaumes et d'ethnies. L'Afrique de l'Ouest ancienne se divisait en trois catégories : les peuples de la savane occidentale, les peuples de la savane centrale et les peuples de la forêt.

- La première catégorie, les peuples de la savane occidentale, se divise en 4 groupes :

Le groupe des Mandé (de l'empire du Mali) occupait la vaste région incluant les cours supérieures des fleuves Niger et Sénégal, nous retrouvons les Bambara.

Le groupe voltaïque se situe au sud de la boucle du Niger, nous retrouvons les Moaga. Les peuples de langues atlantiques occidentales sont installés sur le cours moyen et inférieur du Sénégal

La boucle du Niger elle-même est le domaine des Songhaï

- La deuxième catégorie, les peuples de la savane centrale, se répartit en 2 groupes principaux :

Entre la boucle du Niger et le lac Tchad, la naissance des États Haoussa.

Au nord et l'est du lac Tchad se forme l'état du Kanem.

- La troisième catégorie se compose des peuples de la forêt :

À l'est, des populations (ancêtres des Akan, Yoroba, Ibo, etc.) que l'on regroupait naguère sous le nom de Kwa.

À l'ouest, le petit groupe Krou

Cette empreinte culturelle qui se superpose crée une multiplicité culturelle au sens de l'Afrique d'aujourd'hui.

Il y'a plus de 2 millions d'années, au commencement du processus de sédentarisation, le désert du Sahara était une vaste étendue de forêts tropicales et de terres fertiles. La révolution agricole a permis de cultiver du Millet perle et du Sorgho dans les vallées. Au fil du temps (à partir de 3600 avant Jésus Christ) le Sahara s'est asséché et a perturbé considérablement les implantations humaines. La désertification a provoqué des migrations vers le sud du territoire Ouest-africain, mais aussi elle a créé de nouvelles pratiques telles que la culture du riz dans le delta intérieur du Niger (le delta intérieur est une partie

du Niger où le fleuve se divise en une multitude de bras permettant d'irriguer une vaste étendue de terre). Ce changement induit alors le début de la civilisation ouest-africaine.

L'apparition du fer permet d'augmenter la productivité agricole et l'adoption du dromadaire venu d'Arabie a permis d'accentuer les flux entre les cités. L'arrivée des occidentaux sur le continent africain a totalement changé l'organisation du territoire. Durant la période précoloniale, le développement des territoires habités était plutôt orienté vers les terres : les échanges entre les peuples se faisaient sur les voies et chemins entre les villages et royaumes. À l'arrivée des colons occidentaux, les échanges se sont ouverts vers les territoires côtiers avec l'établissement des comptoirs coloniaux, s'ouvrant à l'océan et au monde. Aujourd'hui, la majorité de la population ouest-africaine se situe au Sud dans les villes côtières et les régions au climat tropical propice à l'agriculture de denrées exotiques très recherchées sur le marché mondial. L'impact de la colonisation a produit des changements radicaux sur le mode de vie des Hommes d'Afrique de l'Ouest. Le nomadisme et les migrations se sont avérés être une condition de la survie humaine sur le territoire, la sédentarisation amène les peuples à se fixer et à trouver d'autres moyens de subsistance et d'habiter. « Les peuples ont beaucoup bougé, sous le double effet de dynamiques internes liées à l'expansion du peuplement, ou de dynamiques externes, lorsque

l'Europe via la traite des esclaves puis la colonisation devint le moteur central de l'histoire. »

Aujourd'hui, les migrations sont importantes en Afrique de l'Ouest. On dénote plusieurs raisons à ces déplacements comme pour des besoins économiques cependant le plus souvent elles sont le résultat des tensions entre pays (et sont toujours en lien avec l'environnement naturel). « D'après les Nations Unies, l'Afrique subsaharienne compterait en 2010, 16 millions de migrants, ce qui est sans doute très sous-estimé étant donné l'importance des migrations clandestines. »⁴ La facilité avec laquelle les populations migrent est en particulier liée à l'entraide familiale dans la région : « parents et alliés constituent autant de points d'appui, au moins de repères, balisant les déplacements dans l'espace. »⁵ Matthew Taylor, dans son article sur les conséquences du changement climatique, parle d'écoréfugiés : « Ce sont des personnes ou groupes qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affectée leurs conditions de vie »⁶.

D'après les observations du GIEC, le climat, et donc l'environnement ouest-africain, a évolué au cours des 40 dernières années comme on peut l'observer sur les cartes suivantes.

4 POURTIER Roland, *Afriques noires, héritages et mutations*, Hachette Supérieur, Paris, 2014
5 ibid
6 TAYLOR Matthew, *Climate change will create world's biggest refugee crisis*, novembre 2017

Alliances économiques de l'Afrique de l'Ouest

La sous-région de l'Afrique de l'Ouest dispose de deux organisations inter-gouvernementales rassemblant une partie des pays de la région.

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, qui regroupe huit pays dont le Burkina Faso, le Mali, le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Niger et le Sénégal. Créée en 1994, l'objectif de cette alliance est de renforcer les activités économiques entre ses pays par un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest se compose de l'ensemble des pays ouest-africains du sud (sauf la Mauritanie). Son objectif est de promouvoir la coopération et l'intégration d'une union économique et monétaire en Afrique de l'Ouest.

« Les tendances climatiques régionales observées au cours des 40 dernières années dans le Sahel montrent une hausse globale de la température, des sécheresses fréquentes et graves, des inondations plus fréquentes et plus intenses ainsi que des précipitations généralement en augmentation. »⁷ La fragilité dont souffre l'Afrique de l'Ouest est directement liée à ces changements climatiques et environnementaux or, ils risquent de s'amplifier dans le futur. L'adaptation au changement climatique doit être une priorité en plus de faire face aux problèmes urgents du continent : sous-alimentation, désertification, scolarisation, accès aux équipements rudimentaires...

⁷ GIEC, Changements Climatiques 2013, les éléments scientifiques, OMM, PNUE, 2013

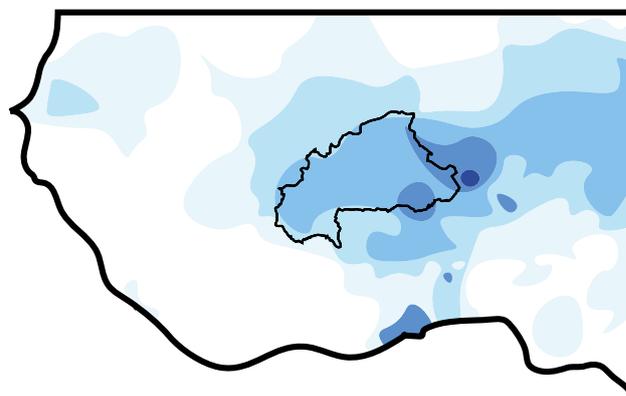


Fig 2 : Nombre d'épisodes d'inondation (entre 1985 et 2009)

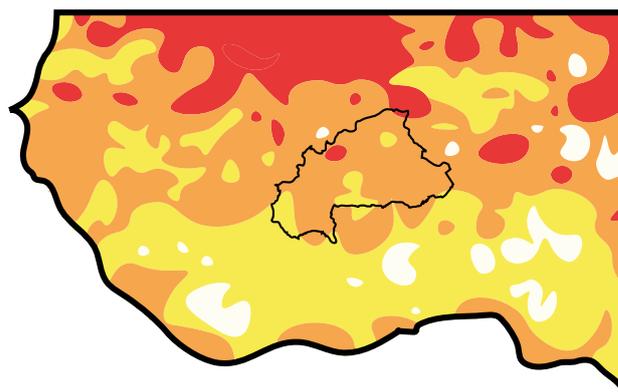


Fig 3 : Nombre de saisons affectées par la sécheresse (entre 1987 et 2009)



Yacouba SAWADOGO, « l'homme qui arrête le désert »

Au Burkina Faso des habitants changent la donne. Malgré des conditions difficiles, certains habitants comme Yacouba SAWADOGO font de leur quotidien une lutte et transforment leurs environnements.

Élu prix Nobel alternatif le 24 septembre 2018, Yacouba SAWADOGO est un paysan burkinabé qui a (contre toute attente de son village natal) reverdi une partie du Sahel dans la région de Yatenga (au nord du Burkina Faso). C'est en améliorant la technique ancestrale du « Zai » (technique consistant à creuser un trou dans un sol aride pour y introduire de la bouse et planter du mil ou du sorgho) « il a fait pousser près de 90 espèces d'arbres et d'arbustes sur des terres arides, des sols dégradés et stériles réputés incultivables »¹. Interviewer par le journal le Monde, Yacouba explique son parcours : « Dieu m'a donné la connaissance de la terre. Pour moi, c'était une évidence, il fallait utiliser les techniques traditionnelles pour rendre au sol sa fertilité et éliminer la famine ». Le fermier a connu la famine entre les années 1970 et 1980 et a développé un moyen d'y échapper. « Il fallait que je travaille la terre, celle qui nourrit et qui soigne. C'était elle qui pouvait nous sauver ».

L'acte de « bravoure écologique » de Yacouba afin de reverdir le Sahel n'est pas un cas isolé, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisation, FAO) recense une multitude d'actions locales² qui permettent de régénérer les terres sahéliennes. Ces actions à échelle humaine portée par les communautés et les habitants sont une fierté et un espoir pour l'avenir de la région.

¹ lemonde.fr Le journal le Monde, Yacouba SAWADOGO le cultivateur qui a repoussé le désert (en ligne) consulté le 25 décembre 2018 https://www.lemonde.fr/climat/vi-suel/2018/12/13/au-burkina-faso-yacouba-sawadogo-le-cultivateur-qui-a-repousse-le-desert_5396993_1652612.html

² Site internet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture : <http://www.fao.org/home/fr/>

Le Burkina Faso, « pays des hommes intègres »

Un environnement naturel contrasté

Le Burkina Faso est un état d'Afrique de l'Ouest traversé par la région du Sahel. Celui-ci est enclavé par le Niger, le Mali, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Ghana, il n'a pas d'accès direct à la mer.

Dans l'ensemble, le territoire est plutôt plat, avec une altitude moyenne de 400 mètres et un massif gréseux, au sud-ouest du pays, dont le point le plus haut, le Tenakourou, s'élève à 749 mètres d'altitude. Trois grands bassins hydrographiques traversent le territoire :

- le bassin de la Volta,
- de la Comoé
- du Niger.

Le pays tient son ancien de nom (donné par les colons français) : la Haute-Volta «aux trois cours d'eau qui le traversent : le Mouhoun (Volta Noire), le Nakambé (Volta Blanche) et le Nazinon (Volta Rouge). Le Mouhoun est le seul fleuve permanent du pays avec la Comoé qui coule au sud-ouest». L'approvisionnement des autres cours d'eau dépend exclusivement de la mousson : les variations de la pluviométrie ont donc une influence directe sur ces cours d'eau et les populations qui s'y approvisionnent.

Fig 1 : Le Burkina Faso, contexte



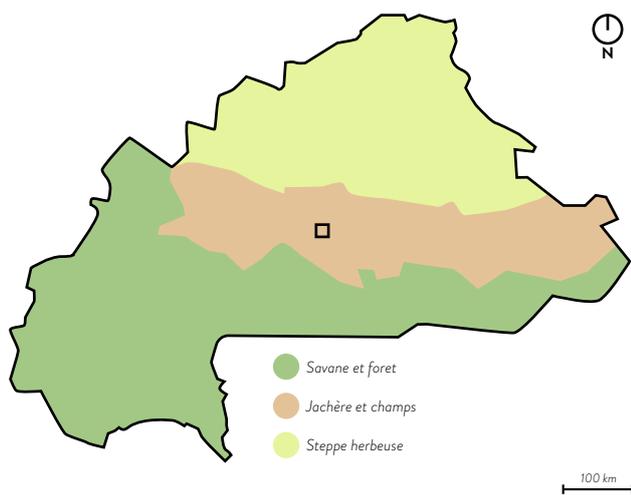


Fig 2 : Carte schématique du couvert végétal du Burkina Faso. La végétation du Burkina Faso varie en fonction du climat du Pays. Au nord, le climat sahélien tolère une végétation de type steppe herbeuse tandis qu'au sud le climat tropical permet une végétation plus luxuriante de type savane et forêt.

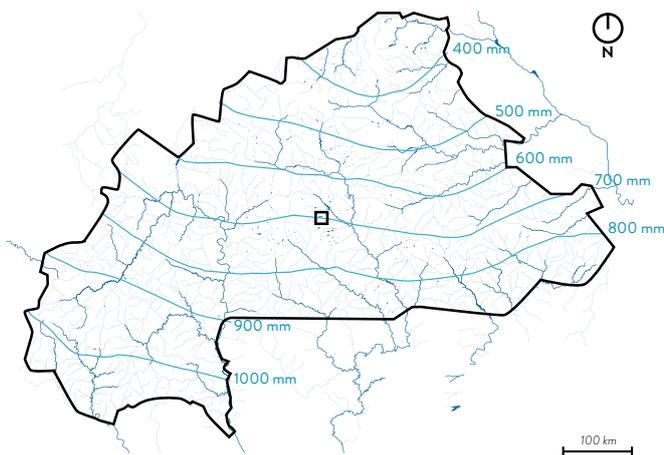


Fig 3 : Carte schématique du réseau hydrographique et isohyètes du Burkina Faso. Le réseau hydrographique du Burkina est très étendu et dessert l'ensemble du pays, en revanche seuls quelques fleuves sont alimentés par une source. Le paysage varie d'un extrême à un autre en fonction de la saison : très végétal et humide en saison des pluies et très sec et aride en saison chaude.

Une économie et une population solide pour le futur

Au Burkina Faso, l'agriculture représente 32 % du PIB du pays et occupe 80 % de la population active. Il s'agit principalement d'élevage, mais également, surtout dans le sud et le sud-ouest, de cultures de sorgo, de mil, de maïs, d'arachides, de riz. Le pays est le deuxième exportateur de coton d'Afrique. Les productions minières comme le cuivre, le fer, le zinc et surtout l'or sont très présentes au Burkina Faso.

Malgré un grand potentiel, c'est l'un des dix pays les moins développés au monde, son indice de développement humain était de 0,402 en 2015¹. Pour bénéficier des échanges internationaux, le Burkina Faso est membre de plusieurs alliances économiques africaine comme l'Union Africaine, la CEDEAO (Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest) ou l'OHADA (l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires).

La démographie atypique du pays pourrait se révéler comme une force pour le futur : « Estimée à 2135 000 en 1890, à 4 432 647 habitants en 1960 et à 19 034 397 habitants en 2016, la population du Burkina Faso pourrait atteindre 37 millions en 2040, selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie »² la densité du Burkina Faso est de 51,8 habitant par kilomètre carré (en 1985 elle était de 29 hab/km²). La population burkinabé est jeune, l'âge moyen est de 21,7 ans (70 % de la population à moins de 25 ans).³

De nombreuses ethnies (Mossis, Samos, Peul, Gourounsi, Bobo, etc.), religion (musulmans, catholiques, animistes, etc..) et cultures (traditionnelle, moderne, etc..) cohabitent sur le même territoire. On ne compte pas moins de 60 langues différentes même si le français est la langue officielle. Les croyances sont en majorité musulmane (60 %) suivie du catholicisme (19 %), de l'animisme (15 %) et des protestants (4 %).

1 Undp.org, le site internet des Nations Unies (en ligne) consulté le 5 janvier 2018 http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2015_statistical_annex.pdf
 2 Document du SNADDT : Schéma National d'Adaptation et de Développement Durable du Territoire
 3 ibid

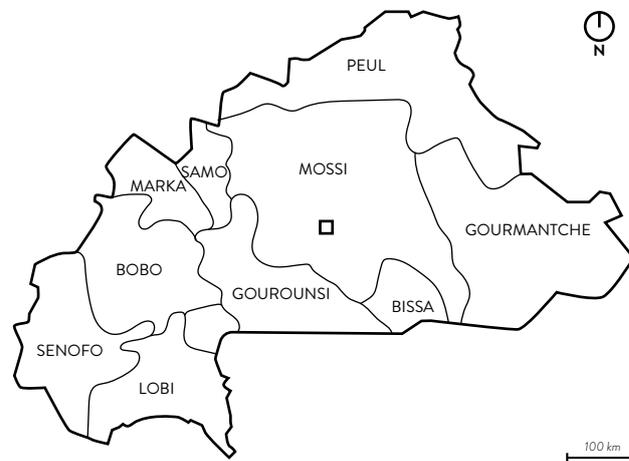


Fig 4 : Carte schématique des principaux groupes ethniques du Burkina Faso

La culture et l'événementiel moteur de la vie du pays

La culture artistique est très présente au Burkina Faso, on la retrouve à chaque coin de rue par les commerces de l'artisanat local, mais aussi par les nombreux festivals que ce soit de musique (SOKKO Festival, Festival international des cultures urbaines Waga Hip Hop, le Festival Jazz à Ouaga, etc.) de cinéma (FESPACO : Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, Festival Ciné Droits Libres), des manifestations théâtrales (les Récréatrices, le Festival international de théâtre et de développement, Festival international de théâtre et de marionnettes, etc.) et une exposition reconnue mondialement : Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) qui dispose de son propre espace dans Ouagadougou.

L'artisanat (art textile, sculpture, travail du cuir, poterie, etc.) est très présent au Burkina Faso. Aujourd'hui le pays est reconnu mondialement pour les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel et est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La capitale, Ouagadougou est une ville jeune, caractérisée par une diversité ethnique et une pluralité culturelle qui est l'une des plus dynamiques en Afrique. Tous ces atouts lui ont valu de remporter le titre de capitale culturelle de l'Afrique, décerné par l'Observation des politiques culturelles en Afrique en 2009 et de « ville créative » de l'UNESCO en 2017.

Une urbanisation inégale

L'implantation de villes et de villages au Burkina Faso se caractérise par l'accès à l'eau : les habitations et activités se concentrent (le plus souvent) autour d'un barrage permettant de retenir les eaux pluviales de la saison des pluies.

L'urbanisation du territoire est très inégale : la majorité de la population et des équipements urbains se concentre dans les deux grandes villes du pays : Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

Le réseau routier centré sur ces deux villes rayonne ensuite vers les autres régions. La longueur totale des routes du pays équivaut à 61367 km, mais peu de portions sont bitumées.

Le chemin de fer reliant le port d'Abidjan (Côte d'Ivoire) à Kaya (Niger) passe par Ouagadougou. Une autre ligne relie la capitale à Bobo Dioulasso en passant par Toussiana, Banfora jusqu'à Niangoloko (517 km). La vitesse moyenne est de 50 km/h pour les trains de passagers et 30 km/h pour les trains de marchandises.

Trente-trois aéroports sont répartis dans le pays, mais seulement l'aéroport de Ouagadougou et l'aéroport de Bobo Dioulasso possèdent des pistes goudronnées.

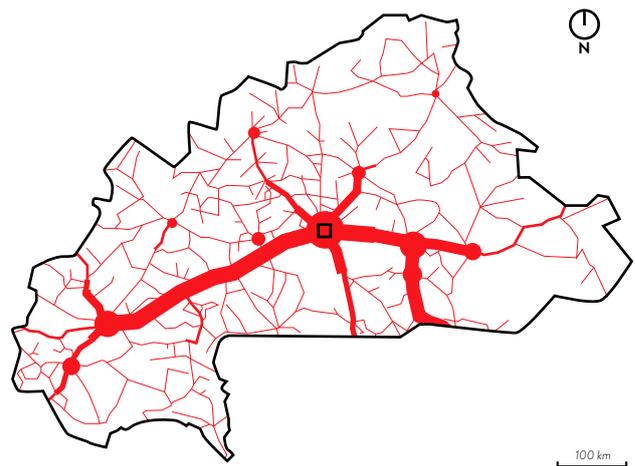


Fig 5 : Carte schématique du trafic routier en fonction des déplacements journaliers

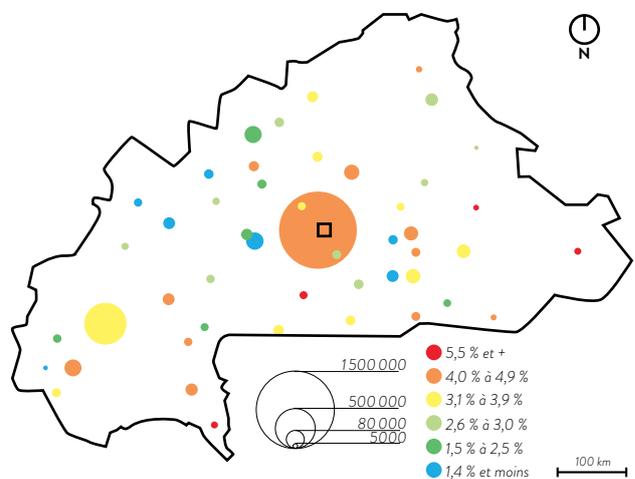


Fig 6 : Carte schématique du taux de croissance de la population dans les villes entre l'année 1996 et 2006

De nombreuses politiques nationales

Face aux enjeux actuels et futurs, le pays déploie une multitude de politiques nationales comme la PNH DU (Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain), le PNDES (Plan National de Développement Economique et Social) et plus particulièrement :

La politique nationale d'aménagement du territoire⁴ reposant sur les orientations du SNADDT : le schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire. C'est dans une vision de développement que ce schéma s'intègre, par une analyse fine et holistique du territoire. L'idée est de cerner les mécanismes territoriaux afin de les enrainer s'ils sont néfastes ou alors de les consolider s'ils sont vertueux. La volonté à long terme pour le Burkina Faso est celle-ci : «A l'horizon 2040, le Burkina Faso, une nation solidaire, qui assure une planification spatiale et une croissance socio-économique, sur la base des potentialités nationales, dans la perspective d'un développement harmonieux et durable du territoire, réducteur des disparités inter et intra régionales.»⁵

Le PNA : le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques. Proposé en février 2014, le PNA a pour but l'adaptation du secteur des infrastructures et de l'habitat (SIH) au changement climatique. «L'objectif global est d'accroître la résilience des populations et de l'environnement bâti aux changements climatiques en vue d'atteindre un développement durable. L'impact global du plan est l'augmentation de la durabilité des logements, des infrastructures et des équipements sociocollectifs, gage de l'accroissement de la sécurité des personnes et des biens.

Les trois objectifs spécifiques dénombrés sont : favoriser l'accès au logement décent pour les couches sociales défavorisées à travers le logement locatif, l'appui à l'auto construction et la

construction des logements sociaux ; parvenir à des équipements sociocollectifs, des infrastructures routières, hydrauliques et d'évacuation des eaux pluviales et usées qui soient utiles et résilients à travers une bonne conception/réalisation et un bon entretien ; faire des villes du Burkina Faso des pôles de croissance économique et de développement durable afin de réduire la pauvreté urbaine.»⁶

6 Rapport du PNA infrastructure et habitat dirigé par Valérie Fabienne SANOU

4 Décret N° 2006-362/PRES/PM/MEDEV/MATD/MFB/ MAHRH/MID/MECV du 20 juillet 2006 portant adoption de la politique nationale d'aménagement du territoire.
5 Rapport du SNADDT de 2017

Ouagadougou, une capitale en devenir

Ouagadougou, capitale politique et administrative du Burkina Faso, est située au centre du Pays dans la province du Kadiogo et dans la région du Centre. La ville couvre une superficie de 51800 ha avec une population de 3 millions d'habitants.

la ville, les évolutions qui s'en sont suivis depuis l'arrivée des premiers occupants du territoire actuel de Ouagadougou, jusqu'à nos jours.

L'histoire des premiers occupants permet de mieux comprendre la morphologie actuelle de

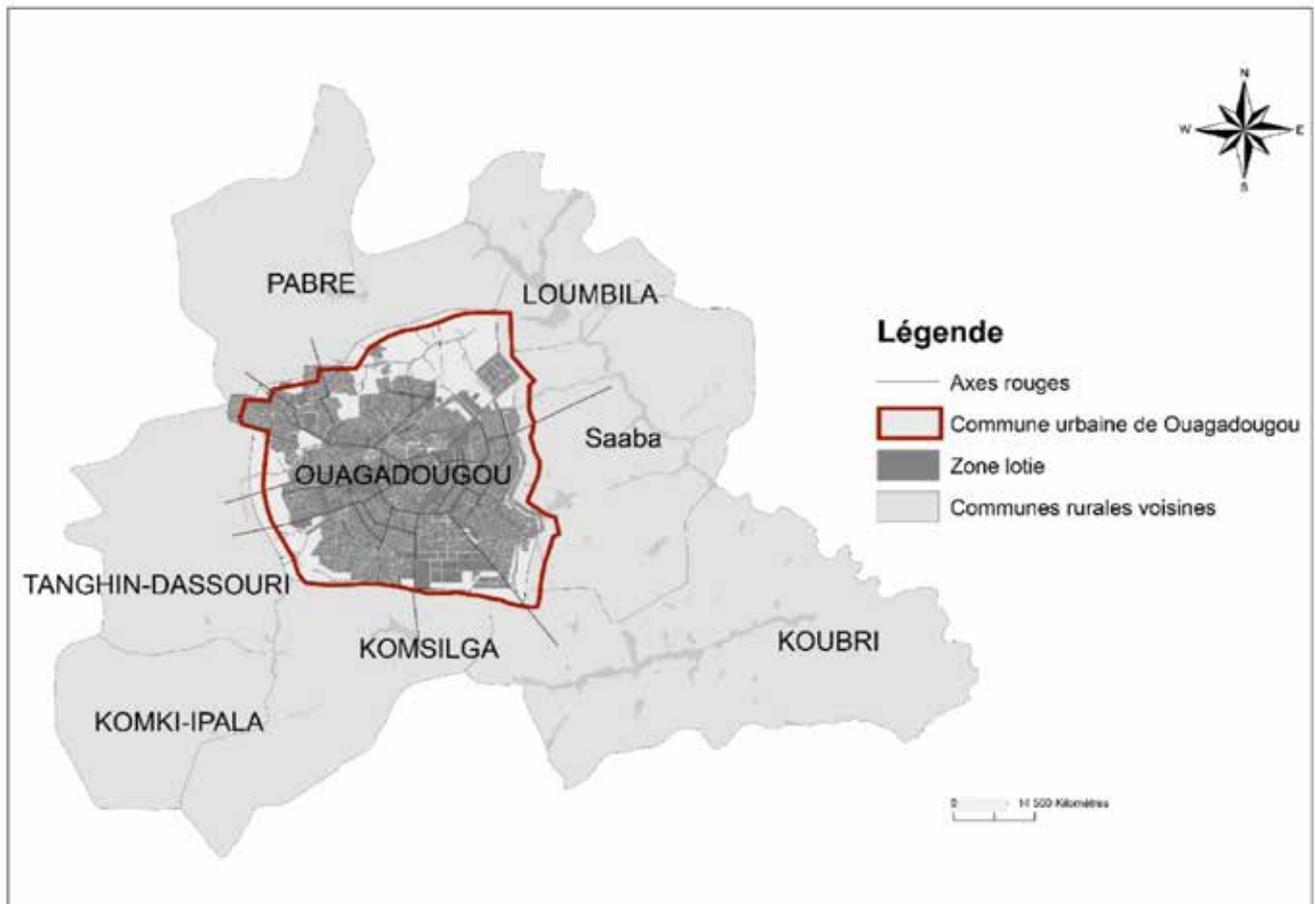


Fig 1 : Ouagadougou et l'aire du grand Ouaga

Une histoire poétique ancrée dans la tradition

L'histoire du peuplement de la ville de Ouagadougou reste assez vague et diversifiée. Elle se fonde sur les récits, les traditions orales et écrites des explorateurs et des colonisateurs. Par ailleurs, elle a été racontée de père en fils. Nonobstant cette variété, l'historique de peuplement des mossis reste la vitrine de l'histoire de la ville de Ouagadougou. L'un des récits relate que déjà au 12^{ème} siècle, cette localité jouait le rôle de capitale du royaume moagha. À cette période, deux populations cohabitaient sur le territoire de l'actuel Ouagadougou. Il s'agissait des «Yonyonsé» et des «Ninsi». Après plusieurs attaques des Ninsi, les Yonyonsé prirent leurs revanches grâce à Wubri, fils de Naaba ZOUNGRANA. Par la suite, Wubri débaptisa toute la zone qui était sous l'autorité des Ninsi et qui portait le nom de «kumben-Tenga» en «Wogodogo» qui veut dire «là où on reçoit les honneurs et le respect». Le terme Ouagadougou est de ce fait une déformation de «Wogodogo».



Fig 2 : Le Mogho Naba

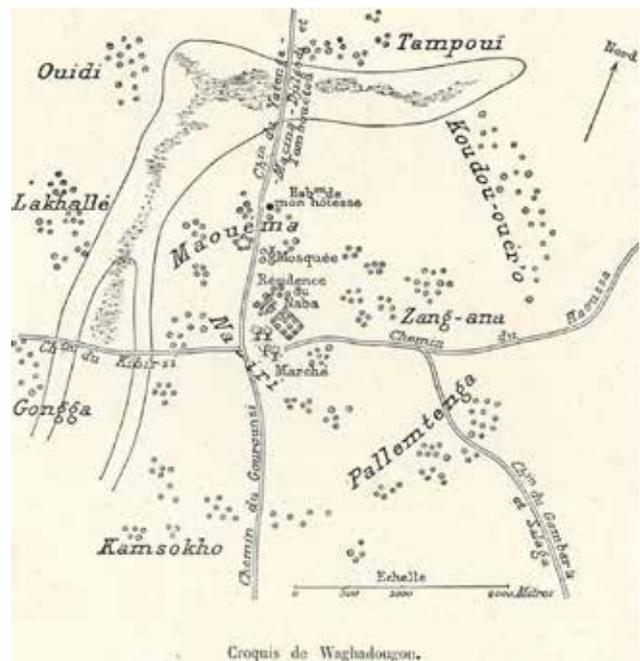


Fig 3 : Croquis de Waghadougou

L'origine de l'appellation Ouagadougou ou Wogodogo reste toujours un mystère, il existe de nombreuses versions. Le Capitaine Binger, évoque deux versions pour la signification de Ouagadougou, celle des Bambaras où nous retrouvons la racine Djougou : « Waghadougou veut dire en mandé : village de la brousse ou, encore, pays des paniers», et celle des Moose : « Ouor'odor'o, en mossi, veut dire : beaucoup de cases : ouor'o, beaucoup ; dor'-o, case ». Au-delà des versions rapportées par le Capitaine Binger, taxées de fantaisistes par la communauté scientifique, il existe de nombreuses hypothèses formulées par des linguistes. Deux interprétations basées sur la tradition orale sont les moins contestées. On raconte que par la sympathie des autochtones qui se soumettent à Wubri, le fondateur légendaire de Ouagadougou, lors de l'invasion, Wubri nomma le lieu Wogodogo, ce qui signifie « respect » en Moore. La deuxième version se fonde sur l'existence d'un marché qui se nommait Wogodogo avant l'arrivée de Wubri et pourrait fonder aussi la provenance du toponyme. Jusqu'alors le toponyme Wogodogo reste sujet à débat. Jusqu'alors le toponyme Wogodogo reste sujet à débat.¹

¹ Halimatou Mama Awal « La métropole-village(s) contemporaine de Ouagadougou Explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural », Page 7, Janvier 2015.

Une croissance démographique et spatiale exponentielle

Ouagadougou est marquée par une urbanisation horizontale. En effet, l'urbanisation de la ville s'est caractérisée ces dernières années par une croissance démographique qui a été parallèle à un développement spatial spectaculaire. Cela s'est traduit par une occupation de certains espaces de culture, et de nombreux villages se sont vus phagocytés de par cette extension spatiale.

La structure traditionnelle d'occupation de l'espace a été modifiée avec l'arrivée de l'administration. L'évolution urbaine s'est alors poursuivie autour du marché central «Rood Woko» autour duquel se trouvent les immeubles et les autres édifices qui

abritent les commerces, les services et les lieux de distractions. Les installations administratives, les écoles, les logements de fonction vont occuper l'éminence située à l'Est du marigot central. Le chemin de fer qui arrive en 1954 occupe lui une vaste emprise au Nord du quartier commercial.

À partir des indépendances du Burkina Faso, la croissance démographique de Ouagadougou s'est effectuée de manière extrêmement rapide. La ville qui ne représentait que 1,3 % de la population du pays en 1960-1961, est passée successivement à 3 % en 1975, à 5,5 % en 1985. Ouagadougou doublait presque sa population de 1960-1961. Au recensement de décembre 1985, on dénombrait 441 514 habitants dans la capitale, soit deux fois plus qu'elle n'en comptait six ans auparavant. Dans la même période (entre 1960 et 1984) l'espace aménagé de la capitale était de 1040 hectares et 4900 hectares de quartiers spontanés soit une superficie totale de 6860 hectares, dont 28,6 % de lotis.

Avec la croissance démographique accélérée, Ouagadougou va vite atteindre, en 2006, 1 273 355 habitants. En 2008, la demande foncière va amener la capitale à s'étendre et couvrir une surface de 268,3 km² (POS, 2012).

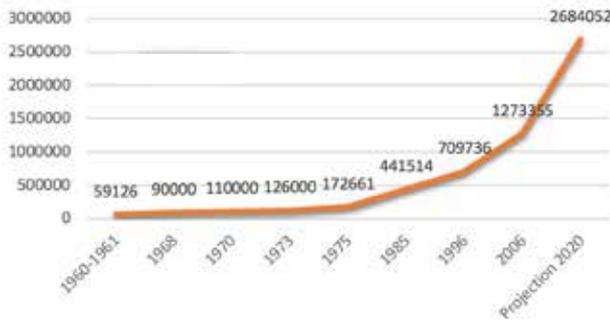


Fig 4 : Courbe de croissance démographique

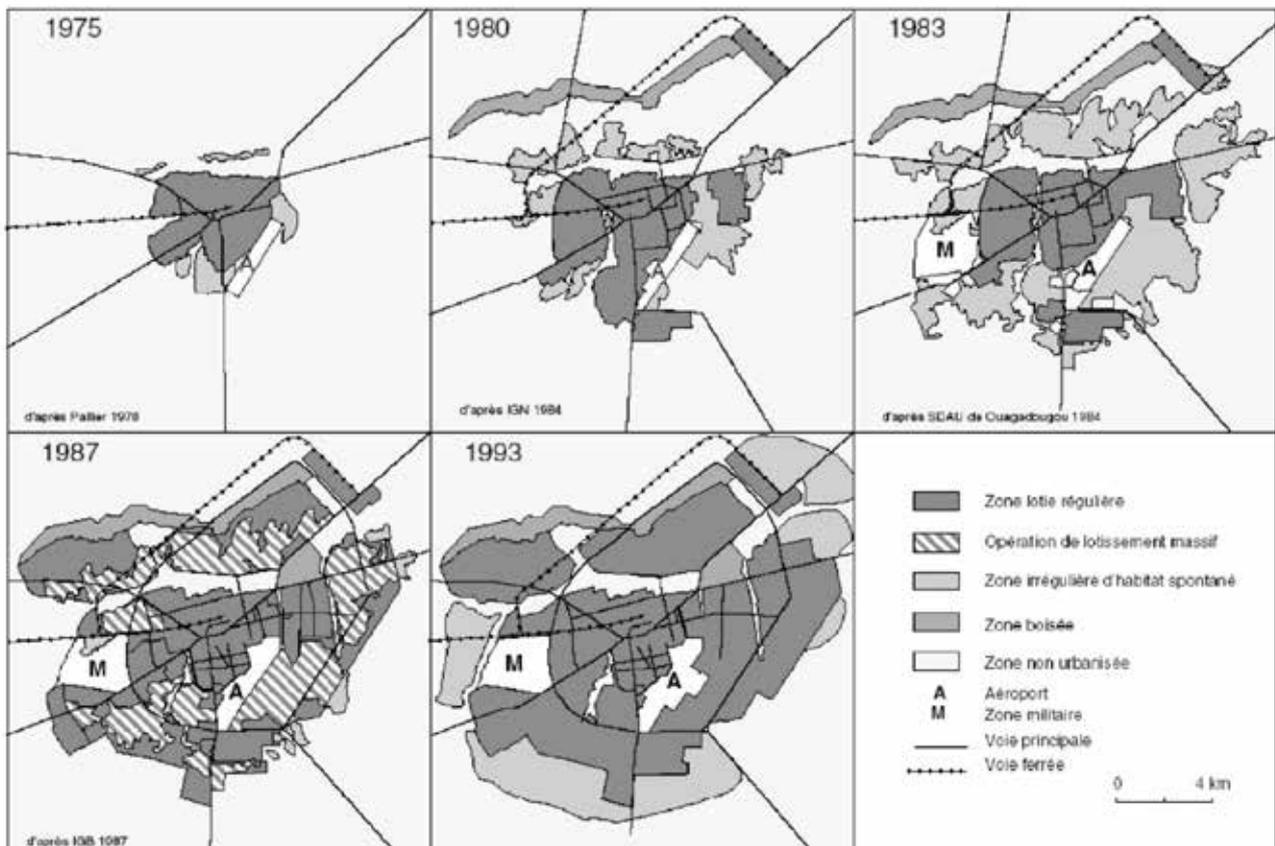


Fig 5 : Évolution de la ville entre 1975 et 1993 par Alain PRAT

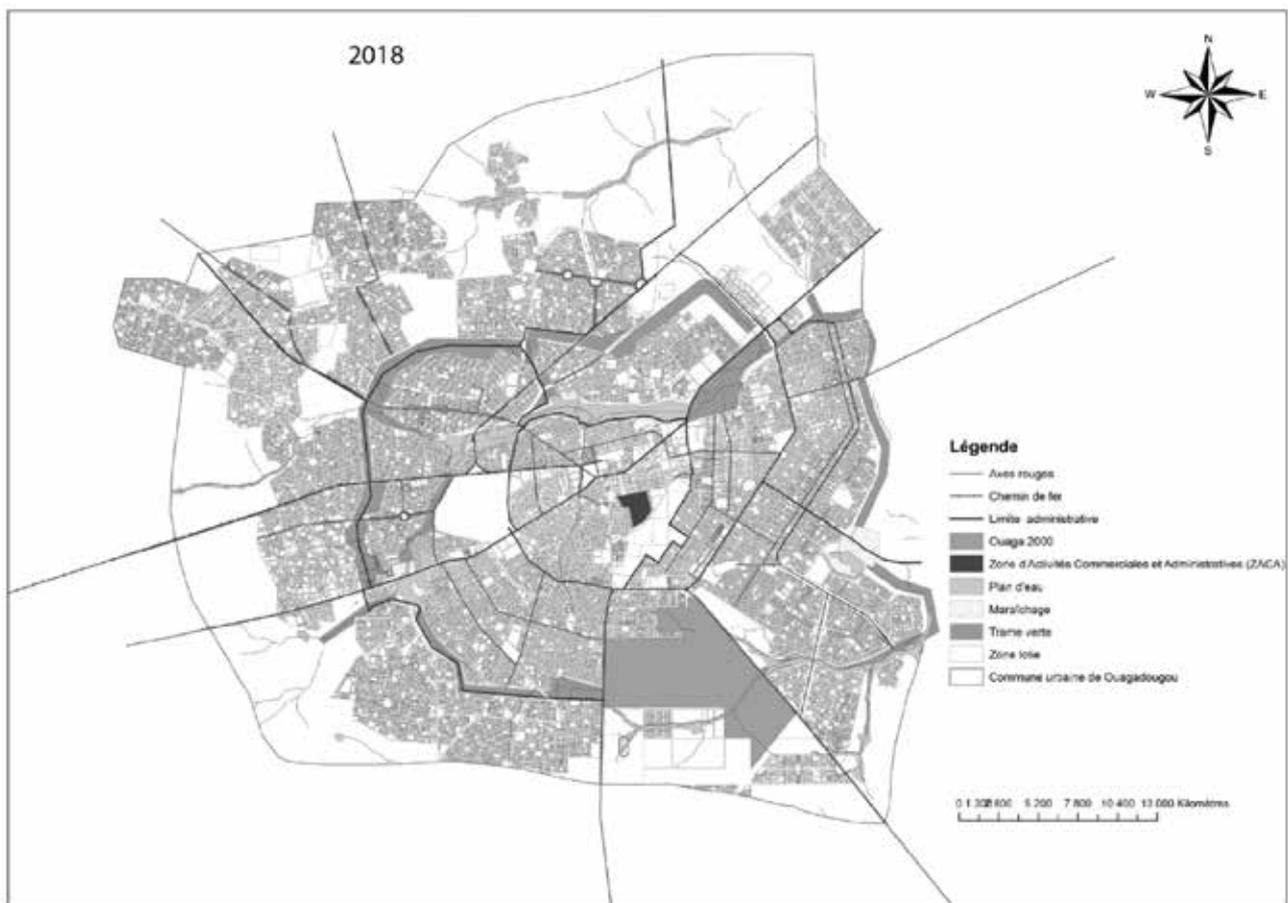


Fig 6 : État de l'urbanisation de la ville en 2018

En 2017, les projections démographiques faites à partir des données de l'INSD (Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie) estiment la population de la capitale à 2 388 725 habitants. Selon les mêmes projections démographiques de l'INSD, Ouagadougou pourrait compter 2 684 052 habitants en 2020.

La ville de Ouagadougou couvre de nos jours une superficie de 51 800 ha avec encore une grande partie de zones d'habitats spontanés en attente de régularisation foncière.

Cette urbanisation galopante de Ouagadougou ayant rejoint les communes rurales voisines, donne naissance « au territoire de grand Ouaga ».

Le Grand Ouaga, vers une nouvelle métropole d'Afrique de l'Ouest

Le grand Ouaga couvre ainsi une superficie d'environ 3 300 km², et s'étend sur les territoires de la région du Centre et de la commune rurale de Loubila dans la région du Plateau Central pour

une population estimée à 4 713 077 habitants à l'horizon 2025.¹

La naissance du concept du Grand Ouaga est l'aboutissement d'un processus de planification et d'interventions dans la banlieue de Ouagadougou. Ce concept a en parallèle conduit à l'élaboration d'un document de planification (SDAGO) qui couvre l'espace géographique formé par la commune urbaine de Ouagadougou avec sept (07) communes rurales périphériques à savoir : Komki Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba, et Tanghin-Dassouri, dans la région du centre ; et la commune rurale de Loubila, dans la région du Plateau central.

Dans le territoire du Grand Ouaga, le taux de croissance des communes périphériques est très contrasté, avec des taux records dans les communes rurales de Saaba et Komsilga et des taux très faibles dans les autres communes rurales. L'accroissement du Grand Ouagadougou représente près de 60 % de l'accroissement urbain national.²

¹ SDAGO 2025

² Étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire du Burkina Faso, Bilan diagnostic, orientations, synthèse du diagnostic, Rapport N° 1, Décembre 2009

Une gouvernance en construction : l'agence du Grand Ouaga

La décentralisation est un processus en cours au Burkina Faso. Les communes sont administrées par un maire. Il administre toutes les affaires du ressort communal et organise les services à caractère administratif, industriel et commercial aux fins de sauvegarder les intérêts de la commune et de promouvoir le domaine public et privé communal. Ouagadougou est une commune urbaine à statut particulier dirigé par un maire central élu et part douze (12) maires d'arrondissements. Le maire central est le chef de l'administration communale.

À ce jour, le grand Ouaga n'a pas d'existence formelle. Aucune institution n'incarne administrativement cette échelle de territoire. Il faut toutefois noter, dans une logique de structuration de cette échelle et dans la dynamique de décentralisation en cours que des rencontres entre les maires des communes du grand Ouaga ont lieu.

Plusieurs coopérations décentralisées sont en cours à Ouagadougou avec la ville de Lyon, Grenoble, Loudun, San Miniato, Koweït City, Québec, Ville Leuze-en-Hainaut en Belgique, Turin, Kumasi, Genève, Eragny-sur-Oize, Marrakech et Bordeaux.

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Grand Lyon, Ouagadougou travaille de nos jours en collaboration avec l'agence d'urbanisme de Lyon, à la mise en place d'une agence d'urbanisme et d'une intercommunalité.

La création de l'Agence d'Urbanisme du Grand Ouaga vise à résoudre les problématiques d'une ville dont la planification a été occultée, engendrant une croissance spatiale incontrôlée et englobant sept (07) communes rurales voisines qui forment à présent le Grand Ouaga.

Les différents élus locaux appréhendent avec grands intérêts la création de cette nouvelle agence d'urbanisme dont les enjeux sont majeurs pour l'aire métropolitaine du grand Ouaga notamment pour :

- _ L'aide à la décision auprès des élus locaux
- _ Une meilleure planification de l'espace dans le grand Ouaga
- _ La mise en place d'une police d'urbanisme
- _ Le suivi des projets

- _ La meilleure prise en compte d'une participation de la population aux projets urbains
- _ Une meilleure gestion de l'espace...

Un socle économique diversifié et sain

La population de Ouagadougou est majoritairement jeune. Elle contribue au développement économique de la ville. Le taux d'activité de la population de 15 ans ou plus était de 54,5 % en 2009.³

L'économie de la capitale est la plus dynamique du pays. Elle embrasse une diversité de branches économiques allant de l'agriculture urbaine aux services. En général, l'économie de la ville est essentiellement alimentée par le secteur tertiaire et secondaire, comme le témoigne ce

³ Ministère de l'Economie et des Finances ; Monographie de la Commune de Ouagadougou, Décembre 2009.

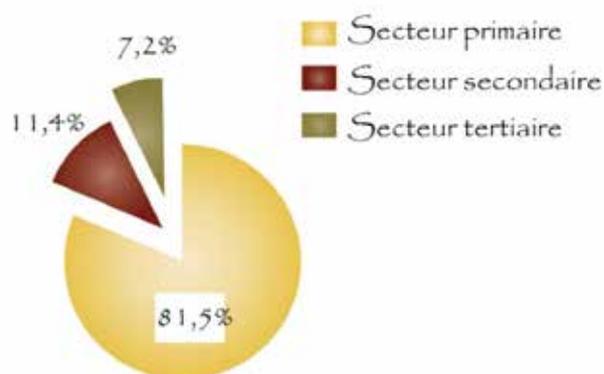


Fig 7 : Proportion d'actifs par secteur d'activité

graphique dont les données sont issues de l'institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD).

Secteur Primaire :

L'agriculture et l'élevage sont moyennement développés dans le centre-ville de Ouagadougou. La production agricole se fait essentiellement dans le Ouaga rural, tout autour du Ouaga urbain. On rencontre cependant dans la ville de Ouagadougou quelques activités d'agriculture urbaine, pratiquées en période de pluie sur de petites superficies.

- o L'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine se fait le plus souvent sur des espaces verts, des réserves administratives, ou des terrains non mis en valeur. On y cultive du mil. Les rendements sont faibles et servent au petit

commerce.

À Ouagadougou, le maraîchage urbain est très développé au niveau de certains espaces interstitiels de la ville, aux abords des barrages et des cours d'eau. Il ravitaille les citoyens en légumes frais et en fruits. Des associations de personnes y cultivent des légumes. La production maraîchère est en conséquence très importante dans le centre. Les inventaires estimaient en 2009 à plus de 5000 le nombre d'exploitants agricoles existant à



Fig 8 : Jardin de maraîcher-culture

Ouagadougou, à 15 000 le nombre de personnes pratiquant cette activité (y compris les ouvriers, les saisonniers) et à 75 000 le nombre de personnes vivant de cette activité.⁴

Les exploitants agricoles ont un âge compris entre 30 et 45 ans et proviennent du milieu rural⁵. Par contre, cette activité maraîchère est handicapée par les tarissements des points d'eau en saison sèche, l'insuffisance d'outils de jardinage et de semence, le manque de locaux (chambre froide) pour la conservation de la culture...

Des stratégies de développement de l'agriculture urbaine profiteraient à ce secteur, car les produits de l'activité maraîchère sont commercialisés au niveau national et international.

o L'élevage

L'élevage est très peu développé à Ouagadougou. On rencontre cependant l'élevage à petite échelle surtout dans les quartiers non lotis et dans certains quartiers lotis (dans un coin de la cour). Les produits de l'élevage domestique sont le plus souvent utilisés pour la consommation familiale ou pour la vente lors des fêtes (Tabaski, Ramadan, Noël ...). On retrouve l'élevage à moyenne et grande échelle (élevage de bataille, de volaille...) dans les communes rurales qui forment avec la commune urbaine de Ouagadougou le



Fig 9 : Barrage, pêche à la pirogue

grand Ouaga (Komsilga, Pabré, Koubri...).

- o La pêche

La pêche quant à elle se pratique dans les points d'eau tels que les lacs, barrages. Elle est pratiquée artisanalement, et ne donne pas de bons rendements. Les embarcations de pêche se font essentiellement avec des pirogues.

Le tarissement des eaux et le débit d'eau des barrages ne permettent pas le développement de cette activité. Cette situation s'est accentuée au cours des dernières décennies avec le phénomène de dégradation de l'écosystème.

En somme, les activités du secteur primaire contribuent très peu aux performances de l'économie urbaine, cependant elles ne sont pas à négliger, car elles contribuent à diminuer le taux de chômage.

Le secteur secondaire, il regroupe l'artisanat et l'industrie :

o L'industrie

L'industrie regroupe principalement les branches de bâtiments et travaux publics (cimenteries, manufacture d'ouvrages métalliques, etc.), de transformation et de conditionnement de produits alimentaires.

La ville de Ouagadougou dispose de deux zones industrielles aménagées. La plus ancienne est celle de Gounghin située en plein centre-ville. Elle a été aménagée dans les années 1950 pour le développement de la filière industrielle. Cette première zone industrielle a été rattrapée par la croissance spatiale de la ville. Ce qui a valu la création d'une seconde zone industrielle à Kossodo à la sortie Nord de la ville (dans l'arrondissement 4) dans les années 70. Après la création de la zone industrielle de Kossodo, plus de 80 % des industries

4 POS, 2012
5 ibid

à Gounghin ont été déployées vers Kossodo. De nos jours, Ouagadougou concentre à elle seule près de 60 % des entreprises industrielles du Burkina Faso.

o L'artisanat

L'artisanat à Ouagadougou, regroupe diverses productions, dont les principales sont, les cuirs et peaux d'animaux, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture. L'artisanat contribue à la formation du PIB et à la conservation du patrimoine culturel. Il participe à la valorisation des matières locales. Il apporte par ailleurs, des outils nouveaux nécessaires au secteur de l'agriculture, du bâtiment et de l'hydraulique⁶. L'artisanat est valorisé grâce à des éditions telles que le SIAO, qui a le mérite de réunir chaque deux ans, des artisans qui viennent de la sous-région ouest-africaine et même de l'Afrique tout entière. Cette édition développe le tourisme dans la ville et soutient l'artisanat qui est en voie de développement.

Secteur Tertiaire :

L'économie de la ville de Ouagadougou est dominée par le secteur tertiaire. L'administration, le commerce, l'hôtellerie, les banques, la restauration, les débits de boisson ... sont les plus développés. Une prédominance est donnée au commerce, qui se développe le long des principales artères, occupant dans certains cas une partie de la chaussée, et étant à l'origine des accidents... Par ailleurs, le commerce se développe dans les marchés.

Le secteur tertiaire emploie une grande partie de la population. Les activités se développent le plus souvent dans le centre-ville engendrant les mouvements pendulaires au quotidien à destination du cœur de ville. Il reste le refuge d'une myriade d'activités du secteur informel, employant une concentration de pauvres urbains.

L'exemple de deux centralités en construction

La ZACA :

Ouagadougou a été marqué par deux grands projets urbains qui sont la ZACA (Zone d'Activités Commerciales et Administratives) et Ouaga 2000 (Zone résidentielle, commerciale et administrative) respectivement édifiés dans le centre-ville et dans la périphérie Sud de la ville.

Ces deux projets d'aménagements ponctuels ont été très déterminants dans l'édification de l'image actuelle de la capitale.

Les préludes du projet ZACA (Zone d'Activités Commerciales et Administratives) tiennent d'une politique volontariste de l'État Burkinabé, qui était de reconstruire le marché central de Ouagadougou. En effet, en 1985, le CNR (Conseil National de la Révolution) décide de reconstruire le marché central de Ouagadougou (dénommé marché de Rood Woko). L'ampleur du projet a donné suite à des réflexions en vue d'aménager la zone à proximité du marché et de créer par la même occasion un environnement harmonieux. Ce qui a abouti à la naissance du projet ZACA qui a été approuvé par un décret en 1990 et regroupe le plan de restructuration de la zone commerciale et la cité An IV A qui couvrent une superficie de 115 hectares.

À la suite de cette première opération s'en est suivie l'extension de la ZACA qui est partie du constat d'une pression spatiale de l'activité économique, qui s'opérait dans une trame inadéquate créant de multiples dysfonctionnements du centre-ville. Ainsi, ce projet a évolué à partir de simples dispositions réglementaires (cahier des charges) donnant suite à un inévitable projet de rénovation urbaine. Cette vision futuriste de la ZACA a permis l'édification de plusieurs immeubles de commerce, administratifs, des cités résidentielles, etc. dans le centre-ville de Ouagadougou.

Près de deux décennies après l'aménagement de la ZACA, le bilan est lourd pour les acteurs locaux. En effet, les résultats d'une étude faite par le MUH et publiée par la presse font ressortir que le taux des parcelles mises en valeur de la ZACA est de 25 %. Suite à ce constat, le Ministère en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat, à invité les propriétaires des différentes parcelles à partir d'une conférence de presse parue le 24 août 2018, à respecter les cahiers de charge, et à mettre en valeur les parcelles vides sous un délai d'un mois. Passé ce délai, les parcelles non mises en valeur devaient être retirées à leurs propriétaires et réattribuées. Cette mesure prise a conduit à une procédure de mise en valeur de plusieurs parcelles par leurs propriétaires. Pour l'heure, les délais de mise en valeur qui avaient été donnés sont passés, et d'après les données du Ministère en charge de

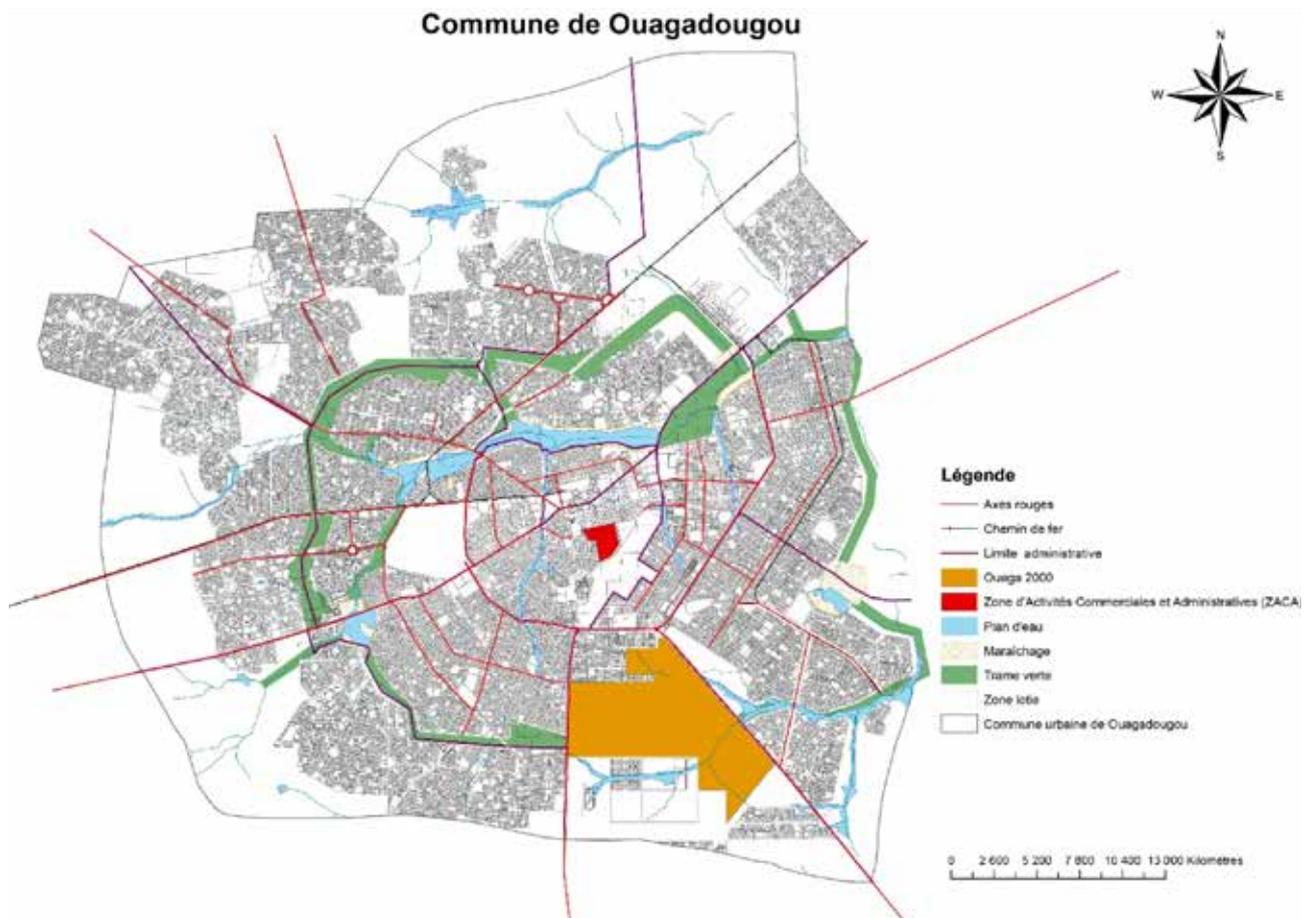


Fig 10 : Localisation de la Zaca et de Ouaga 2000

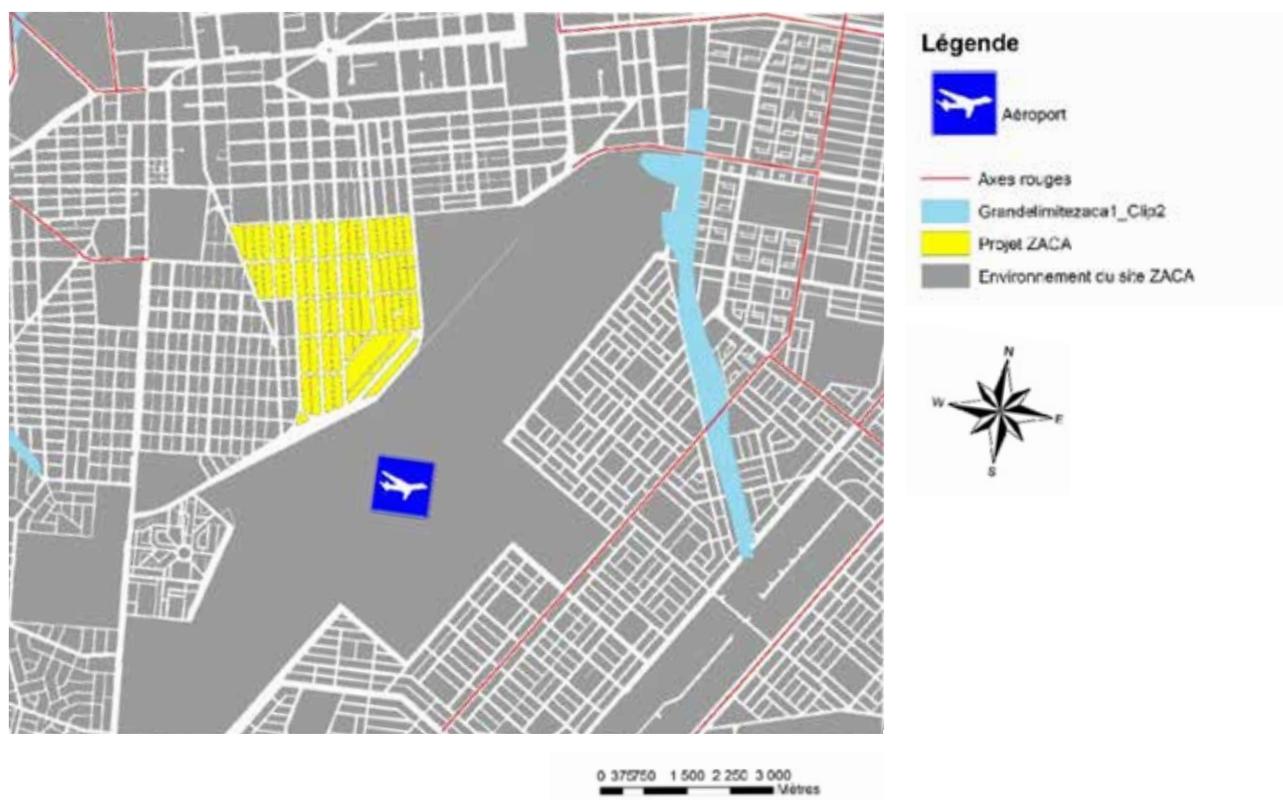


Fig 11 : Lotissement de la ZACA

l'Urbanisme « plus de la moitié des propriétaires immobiliers à la ZACA n'ont pas respecté les injonctions du communiqué ». En novembre 2018, a été mis en place par le MUH, un comité d'examen et de validation des dossiers des souscripteurs qui voudraient se voir réattribuer des parcelles non mises en valeur ou non effectives.

Ouaga 2000 :

Le projet zone d'aménagement Ouaga 2000 a été créé en 1990. Située au sud de la trame d'accueil de la « Patte d'oie », relevant de l'arrondissement 12, la zone aménagée Ouaga 2000 est un ensemble de constructions d'infrastructures et d'équipements.

Ce projet s'est développé dans une vision de décongestionner le centre-ville. Il s'orientait également dans une logique d'accueillir le palais présidentiel, ses dépendances et certaines institutions à la périphérie, en dehors de l'hyper centre. Avec une superficie de 730 hectares subdivisée en trois zones dénommées (zone A, B et C). Un cahier de charge a été élaboré en 2007 afin d'améliorer le taux d'occupation spatiale de Ouaga 2000. Cependant jusqu'à nos jours cette zone vit la même problématique que ZACA, liée à l'occupation spatiale.

Après un premier constat qui est celui de la faiblesse de l'occupation spatiale de la zone, l'élaboration d'un nouveau cahier de charge s'est

fait suite en 2007. Ce nouveau cahier de charge qui a été précédé par une modification du zonage (privilégiant une affectation des zones, réglementation pour chaque zone, la surface autorisée pour les constructions, les matériaux, les coloris des constructions, la hauteur des immeubles, l'usage des espaces publics, le traitement, l'accès et le raccordement des voies, le stationnement.

Même si l'occupation spatiale n'est toujours pas achevée, les immeubles poussent encore, et les zones à proximité de Ouaga 2000 ont pris de l'importance.

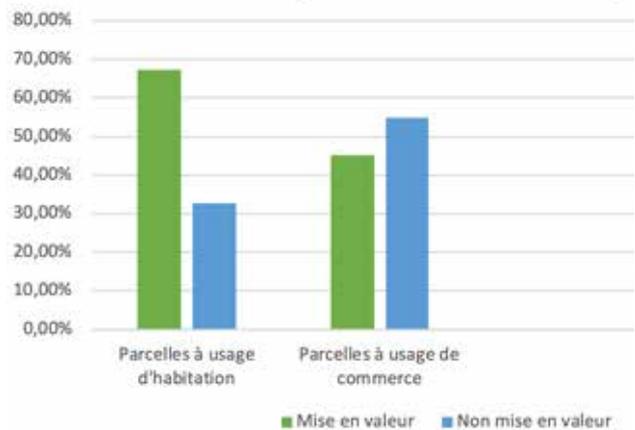


Fig 11 : En 2018, une étude réalisée par la Direction Générale du Contrôle sur le taux d'occupation spatiale, partant de 4281 parcelles à usage d'habitation et sur 431 parcelles de commerce, permet de connaître les taux d'occupation.

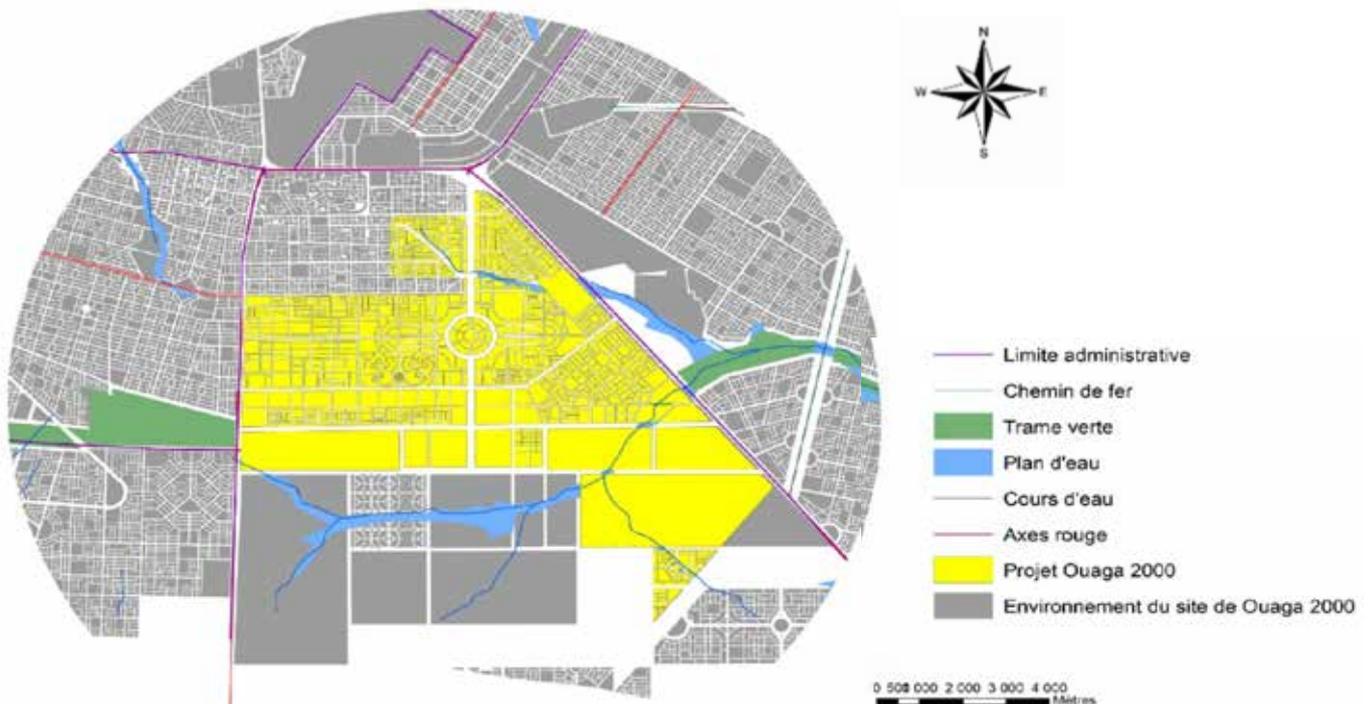


Fig 12 : Lotissement de Ouaga 2000



PARTIE 2 : Enjeux et vulnérabilité de la capitale burkinabée

L'habitat à Ouagadougou, le mode de vie ouagalais au cœur de la fabrication de la ville

Ouagadougou a été marqué ces dernières années par un étalement spatial très important, accentué par la demande de maison individuelle de la population. En 2013, la maison individuelle représentait 68,7 %¹ de l'habitation. Cet étalement a conduit à la naissance de certains « non-loti », à la spéculation foncière, à l'occupation inappropriée de certaines zones non loties ou avec déjà une destination, à l'occupation des sols non aedificandi...).

Le loti, organiser la ville par la planification

Le type de lotissement de la ville de Ouagadougou est celui en damier. Les zones loties se caractérisent par une voirie structurée, des îlots rectangulaires, des services urbains de base existants, une grande partie des constructions sont des logements construits en matériaux définitifs (dur) ou semi-dur (mélange de ciment et de banco)

...

¹ Projet d'assainissement des quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou; PLAN D'INDEMNISATION ET DE RÉINSTALLATION (PIR) DES POPULATIONS AFFECTÉES PAR L'AMÉNAGEMENT DU MARIGOT DU MOGHO NAABA, Rapport définitif, 2013.

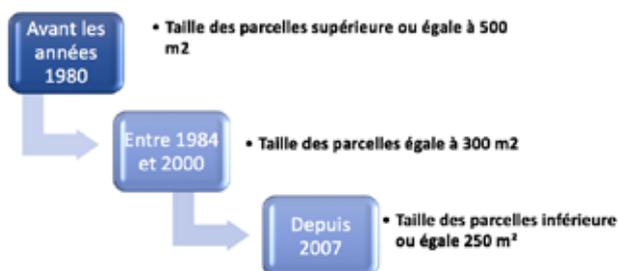


Fig 1 : Évolution de la taille des parcelles issues des lotissements

Pour remédier aux besoins spatiaux et à la faible densification, la superficie des parcelles est passée de 600 m² « d'avant les années 1980 » à une superficie comprise entre 300 et 400 m² entre 1984 et 2000 pour se limiter autour de 240 m² pour les récents lotissements (depuis 2007).

Du jeudi 24 au vendredi 25 octobre 2013, se sont tenus à Ouagadougou, les États Généraux sur les lotissements au Burkina Faso. Organisées par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, sur le thème « Les nouvelles pratiques en matière d'aménagement urbain ». L'une des conclusions de cette rencontre fut de stopper les lotissements à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Depuis lors, aucun nouveau lotissement n'a été refait à Ouagadougou.



Fig 2 : Trame loti dans le quartier de Tanghin

L'autoconstruction et l'autopromotion comme moteur de diversité et de résilience urbaine

Ouagadougou est une ville où le secteur de la construction est en développement. Depuis 1984, l'autoconstruction produit annuellement 2000 logements dans la ville et assure près de 85 % de la production de logements, allant de la réalisation en matériaux précaires dans les zones non loties aux villas de standing², l'autoconstruction est très importante dans les zones non loties. Le propriétaire assure à partir des services d'un tâcheron ou par lui-même, les étapes de la construction (la fondation du bâtiment, la construction des briques en banco ou en parpaing...) jusqu'à la finalisation du chantier. Les raisons économiques («l'autoconstruction se dit être moins onéreuse») accentuées par une insuffisance de mécanismes d'aide financière ou technique facilitant la construction du logement, sont à l'origine de l'autoconstruction d'où résulte en grande partie les habitats précaires.

L'État Burkinabé a engagé plusieurs projets pour répondre aux besoins de logement à Ouagadougou comme les cités An, le projet 40 000 logements sociaux en 2007 sur le site de Bassinko.

Par ailleurs, l'État accompagne les sociétés privées de gestion immobilière dans le système de production de l'habitat. On assiste à l'apparition de nouveaux acteurs immobiliers. La naissance d'une politique des cités périphériques privées voit le jour. Ainsi, certains acteurs immobiliers privés tels que la SOCOGIB, AZIMMO, GELPAZ... complètent le système de production de l'habitat.

L'habitat urbain, entre tradition et mondialisation

L'habitat est en majorité tributaire du secteur géographique dans lequel il est construit. On retrouvera en effet plus de maisons 8 tôles (environ 9,6 m²) dans un secteur non loti que dans les autres secteurs.

Le type d'habitat dominant à Ouagadougou est la «maison individuelle simple», il représente 68,7 % de l'habitation. Le deuxième type d'habitat le



Fig 2 : Auto-construction/ Tôlage



Fig 3 : Maison à cour et commerce en autoconstruction et autopromotion

plus important est constitué par les bâtiments à plusieurs logements (17,1%), suivi des villas (10,7%)³. En résumé, 96,5 % des ménages de la commune urbaine de Ouagadougou appartiennent à l'une de ces trois catégories. Les immeubles à appartements et les cases constituent aussi des types d'habitats que l'on retrouve dans la ville de Ouagadougou, mais ils sont faiblement représentés⁴.

La ville de Ouagadougou, est caractérisée par une large variété des formes architecturales de l'habitat.

La diversité est aussi présente dans les matériaux utilisés : l'architecture traditionnelle (case construite en banco, voûte nubienne), l'architecture semi-moderne (mixage entre les matériaux traditionnels et modernes) et l'architecture moderne (BLT, BTC, Parpaings, Tôles, Tuiles, dalles, etc.).

L'architecture et l'aménagement de Ouagadougou se caractérise aussi par ses quartiers non-lotie. Pour en savoir plus reporter au fascicule «Le «Marteau», un coup dur sur l'homogénéisation des quartiers de Ouagadougou» par Léandre GUIGMA.

² Rapport introductif à la session du CASEM des 28 et 29/09/00 «Réflexion sur les stratégies en matière d'habitat et d'urbanisme.

³ Projet d'assainissement des quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou ; PLAN D'INDEMNISATION ET DE RÉINSTALLATION (PIR) DES POPULATIONS AFFECTÉES PAR L'AMÉNAGEMENT DU MARIGOT DU MOGHO NAABA, Rapport définitif, 2013.
⁴ ibid



Fig 3 : Publicité d'un constructeur

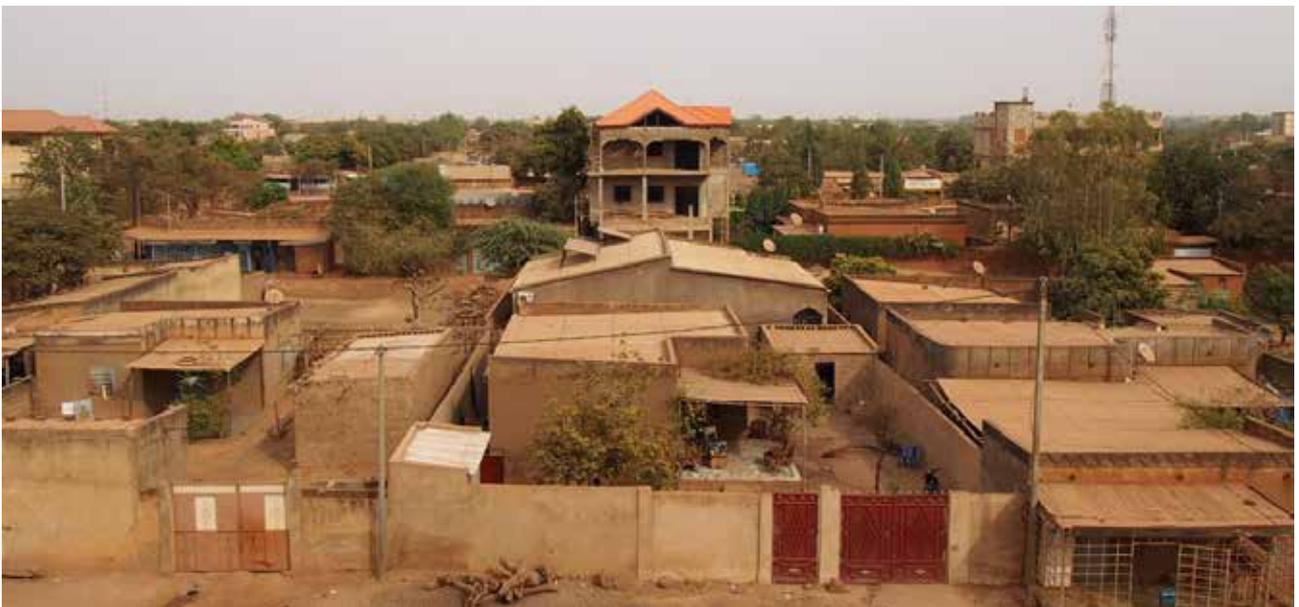


Fig 4 : En premier plan : la maison à cour, en second plan : une maison à étage

Yaam solidarité, une association qui révèle le non loti

Yaam solidarité est une association basée à Ouagadougou dans le quartier Boassa, dans l'arrondissement 7, qui s'attelle à répondre à la problématique du logement décent au Burkina Faso. Elle a été créée en 2009 et a pour principal objectif l'amélioration des logements précaires à travers des programmes de reconstruction ou de réhabilitation. Elle promeut l'utilisation des matériaux locaux dans la construction, accompagne les populations des quartiers non lotis à l'auto construction à travers des :

- o Formations théoriques et pratiques des maçons sur les techniques de construction en terre,
- o Chantiers démonstratifs en milieu scolaire et chez l'habitant
- o Sensibilisations des ménages sur les techniques de construction durables et sur l'entretien des logements.



La mobilité, facteur d'inégalité sociale

Les espaces de flux : goudron et 6 mètres

Les 6 mètres sont les voiries non bitumées de la ville. Elles sont réservées à la desserte des habitations. L'emprise de ces voies ne correspond plus aux dimensions de 6 mètres de la période coloniale. Cependant, toutes les voies tertiaires, internes aux quartiers, qui ont des emprises de 12 à 15 m sont appelées « 6 mètres » par la population en rappel aux voies de six (06) mètres des anciens quartiers.

Ces voies sont majoritairement aménagées sous l'initiative des habitants qui tentent autant que possible de faire de temps en temps des remblais de terre, de gravats. On assiste à des aménagements improvisés de ralentisseurs « dos d'âne » par les riverains, pour contraindre les usagers de ces voies à ralentir afin d'éviter les accidents de circulation dans les rues. Les « 6 mètres » sont souvent envahis de nids-de-poule et de stagnation d'eaux de ménage usées dû au fait que certains ménages déversent directement les eaux usées dans la rue.



Fig 1 : 6 mètres (voie 14 m d'emprise)

La marche, un mode de déplacement malmené

L'insuffisance et/ou le manque de trottoir ne favorisent pas la marche à Ouagadougou. Le piéton a difficilement la possibilité de se déplacer dans le centre-ville. Sur certains axes, il n'existe pas de trottoirs aménagés. Les trottoirs existants sont pratiquement engouffrés par les activités marchandes, le stationnement des véhicules, etc.

Les transports en commun, un modèle difficile à appliquer

Le transport en commun est peu développé à Ouagadougou. Le service public de bus urbains, délégué à la SOTRACO, dessert 145 km de réseau en 12 lignes à l'intérieur de la ville. La faible disponibilité de ces bus (certaines zones ne sont pas couvertes par le réseau de la SOTRACO), le manque ou l'insuffisance de bus et d'arrêts de bus dans certains quartiers, la fréquence moyenne est supérieure à 50 minutes¹... Ne favorisent pas le développement de l'utilisation du bus par la population. Par ailleurs, le manque de voie réservée uniquement aux bus le conduit à rester souvent coincé dans les embouteillages d'où la faible motivation des populations à l'emprunter.

¹ Référentiel Hiérarchie des Voiries Ouagalaises, Juin 2017

Omniprésence de la moto et de la voiture, symbole de liberté

Ouagadougou, encore appelée capitale des deux roues («Ouaga deux roues») est une ville où la moto est le moyen privilégié pour le déplacement. On retrouve en moyenne une moto dans chaque ménage. Ce moyen de déplacement est utilisé par 73 % de la population de la ville. Avec l'avènement des véhicules : «au revoir la France» (véhicules n'étant plus en état de circuler à l'occident, et exportés en Afrique) qui sont relativement à moindre coût, on assiste peu à peu au développement de la voiture particulière comme moyen de déplacement.

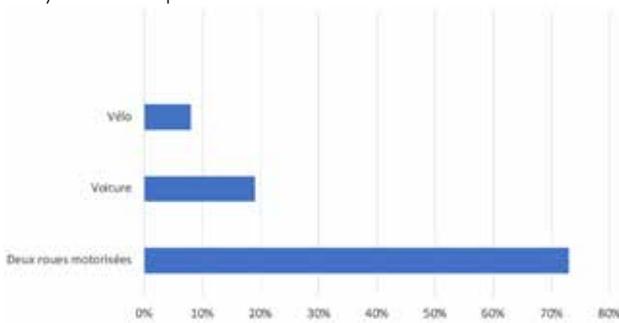


Fig 2 : Pourcentage d'utilisation des moyens de déplacement dans le trafic routier

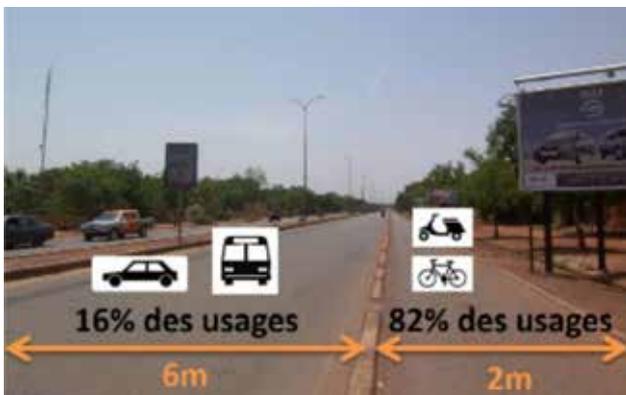


Fig 3 : Usage de la voirie

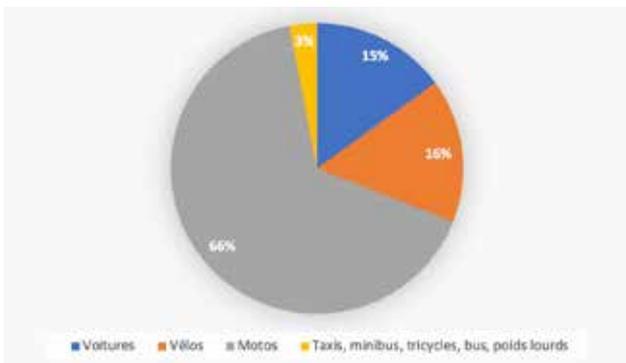


Fig 4 : Types d'engins qui constituent le trafic du centre de Ouagadougou (arrondissement 1 et 2)

Taxi partagé et tricycle, une réponse informelle aux problèmes du transport

Les taxis partagés sont des transports en commun dont le véhicule est généralement de couleur verte. Une association de conducteurs de taxis existe à Ouagadougou, et chaque taxi a des lignes de courses qui lui sont propres et qui sont généralement des voies goudronnées. Ainsi, une personne X voulant se rendre à un point A doit s'arrêter au bord d'une ligne H où elle est sûre de trouver un taxi qui se rend au point A. Les coûts du taxi vont de 250 FCFA à 3000 FCFA en fonction de la destination du client. Si le client souhaite avoir une destination qui est au bord du goudron, alors il débourse en moyenne 300 FCFA. S'il souhaite se rendre à l'intérieur des quartiers contraignant le taxi à emprunter les 6 mètres non goudronnés, alors il devra payer jusqu'à 2000 FCFA ou plus. Ces taxis sont partagés et peuvent embarquer au maximum six (06) personnes à la fois qui ont des destinations différentes.

Les mototaxis qui sont généralement des tricycles servent quant à eux au transport des marchandises.

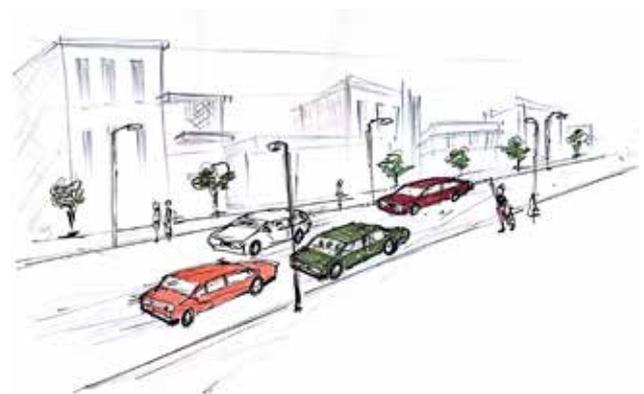


Fig 5 : Croquis du fonctionnement des taxis partagés, le goudron devient un arrêt sur toute sa longueur



Fig 6 : Les tricycles acheminent les marchandises



Fig 7 : une habitante du quartier de Tampouy à vélo



Fig 8 : l'attente au feu rouge dans le quartier de Tampouy

La faiblesse des offres alternatives aux transports individuels.

En général, que ce soit la voiture ou la moto, la mobilité individuelle est le mode de déplacement le plus développé à Ouagadougou. D'après les données issues du référentiel de voirie à Ouagadougou, chaque jour, 1 million de personnes et 600 000 engins entrent et sortent du centre de Ouagadougou. L'insuffisance et la faible efficacité des transports en commun contraignent les populations à se tourner vers la mobilité individuelle.

L'État burkinabé dans son but d'améliorer le transport urbain à Ouagadougou a signé en Juin 2018 lors du Salon européen de la mobilité, un protocole d'accord pour la modernisation du réseau de bus de Ouagadougou avec la RATP et le groupe Scania. Ce projet vise à travers un plan (horizon 2018-2020), à densifier le réseau de transport collectif à Ouagadougou en déployant 550 véhicules neufs sur les lignes de bus actuelles et futures. Il permettra en outre de développer le futur réseau hiérarchisé multimodal qui s'appuiera sur 4 lignes structurantes de Bus à Haut Niveau de Service.

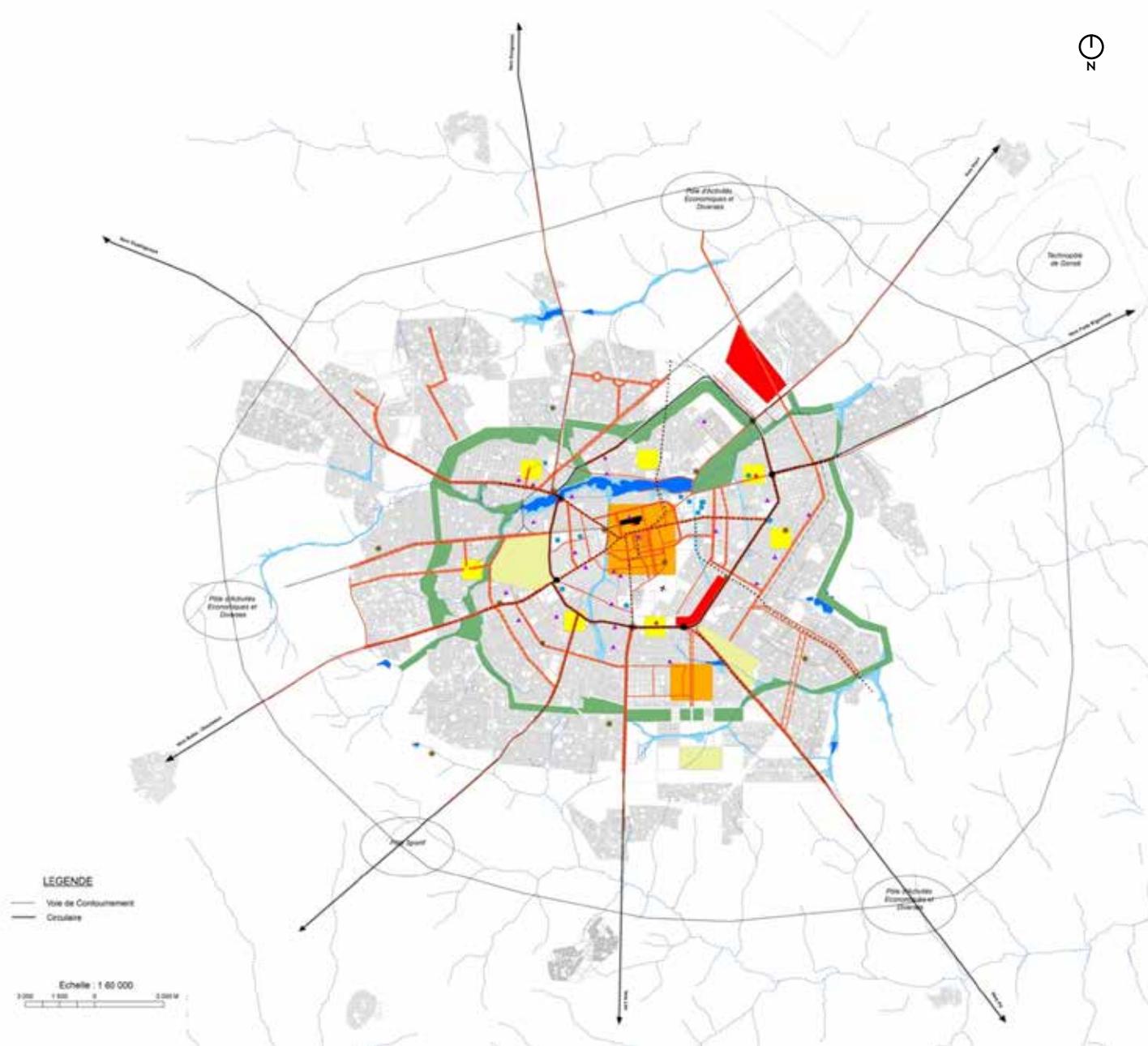


Fig 9 : vue de la circulaire et de la voie de contournement

Des grands projets urbains en cours pour construire une cité moderne

Des projets visant à l'amélioration de la mobilité sont en cours dans la ville de Ouagadougou et sur l'espace du Grand Ouaga. Ce sont entre autres le projet de contournement nord, la circulaire, l'étude pour l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement, etc.

Le projet de la circulaire est un projet conçu dans les années 1990 pour éviter que les gros véhicules de transport international de marchandises ne pénètrent dans la ville de Ouagadougou. De nos jours, le boulevard circulaire est devenu une avenue en plein centre-ville, les gros porteurs circulent alors en pleine ville, créant des engorgements, des accidents de circulation...

Pour pallier cela, une autoroute de contournement nord a été lancée en 2018. Longue de 125 kilomètres, cette autoroute part de Gampèla pour revenir à Loumbila en passant par Koubri, Saponé, Tanghin-Dassouri, Pabré. Elle sera réalisée en 2 fois 2 voies. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Programme National de Développement Economique et Social (PNDES). Ce projet dont le lancement a été fait le 30 octobre 2018 vise à favoriser le contournement des gros porteurs ce qui contribuera à résoudre les problèmes de sécurité et de mobilité dans le centre-ville.

L'aéroport de Donsin, une libération du centre-ville

La ville de Ouagadougou a engagé depuis 2017 un projet de construction d'un nouvel aéroport à la sortie Nord de la Ville à Donsin. Le nouvel aéroport de Donsin vise à délocaliser l'actuel aéroport situé en plein centre et à répondre à la demande croissante du trafic aérien. Les travaux

sont prévus pour être terminés en 2021,

La maîtrise d'ouvrage du nouvel aéroport est sous la tutelle du premier ministre. Ce projet est déjà passé par la phase de délocalisation, d'indemnisation et de relogement des personnes affectées par les activités.

Des stratégies et visions d'aménagement opérationnelles

Le Burkina Faso dispose d'un Code de l'Urbanisme et de Construction établie par la LOI N° 017-2006/AN. Il a pour objet d'organiser et de réglementer les domaines de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso.

Le Burkina Faso a amorcé en 1984 une politique nationale d'aménagement qui vise à doter à terme, toutes les entités administratives et décentralisées d'outils d'orientation de la destination des sols au Burkina Faso, notamment :

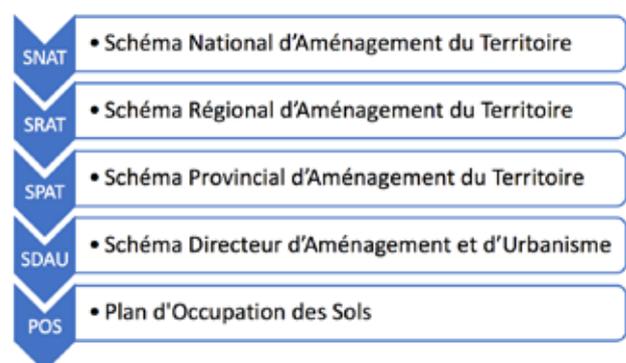


Fig 1 : les différents schémas et plans d'aménagement

Ainsi, toutes les communes urbaines devront être dotées d'un SDAU. Ouagadougou dispose d'un SDAGO et d'un POS (Plan d'Occupation des Sols) en instance d'adoption.

Le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga

La ville de Ouagadougou a connu une phase d'évolution spatiale incontrôlée ce qui a conduit les acteurs locaux à proposer un document de planification nommé SDAGO. Ce Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga, est un outil de planification du territoire du Grand Ouaga qui prend en compte la commune urbaine de Ouagadougou et les communes rurales voisines (Saaba, Pabré, Komsilga, Tanghin-Dassouri, Komki-ipala, Ouahigouha, Koubri). Ce document de planification vise à maîtriser l'occupation spatiale sur le territoire du Grand Ouaga. Élaboré en 2008, il est en cours d'actualisation en vue de son adoption.

Le Plan d'Occupation des Sols et les centres secondaires

Ouagadougou dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS élaboré en 2012). Bien que n'étant pas encore adoptées, les orientations de ce document de planification sont utilisées dans la planification de la ville. Tels sont le cas des sept (07) centralités secondaires proposées par le POS, dont trois (Tampouy, Katr-Yaar, grand Est) ont déjà fait l'objet d'une étude et une quatrième (centralité de Tanghin) est en cours d'étude par le groupement : urbaplan, agem et G2 conception. Ces centralités secondaires ont pour but de désengorger le centre-ville de Ouagadougou caractérisé par son hyper centralité et de mettre à proximité des populations des centralités secondaires qui apporteront des équipements de superstructure de proximité.

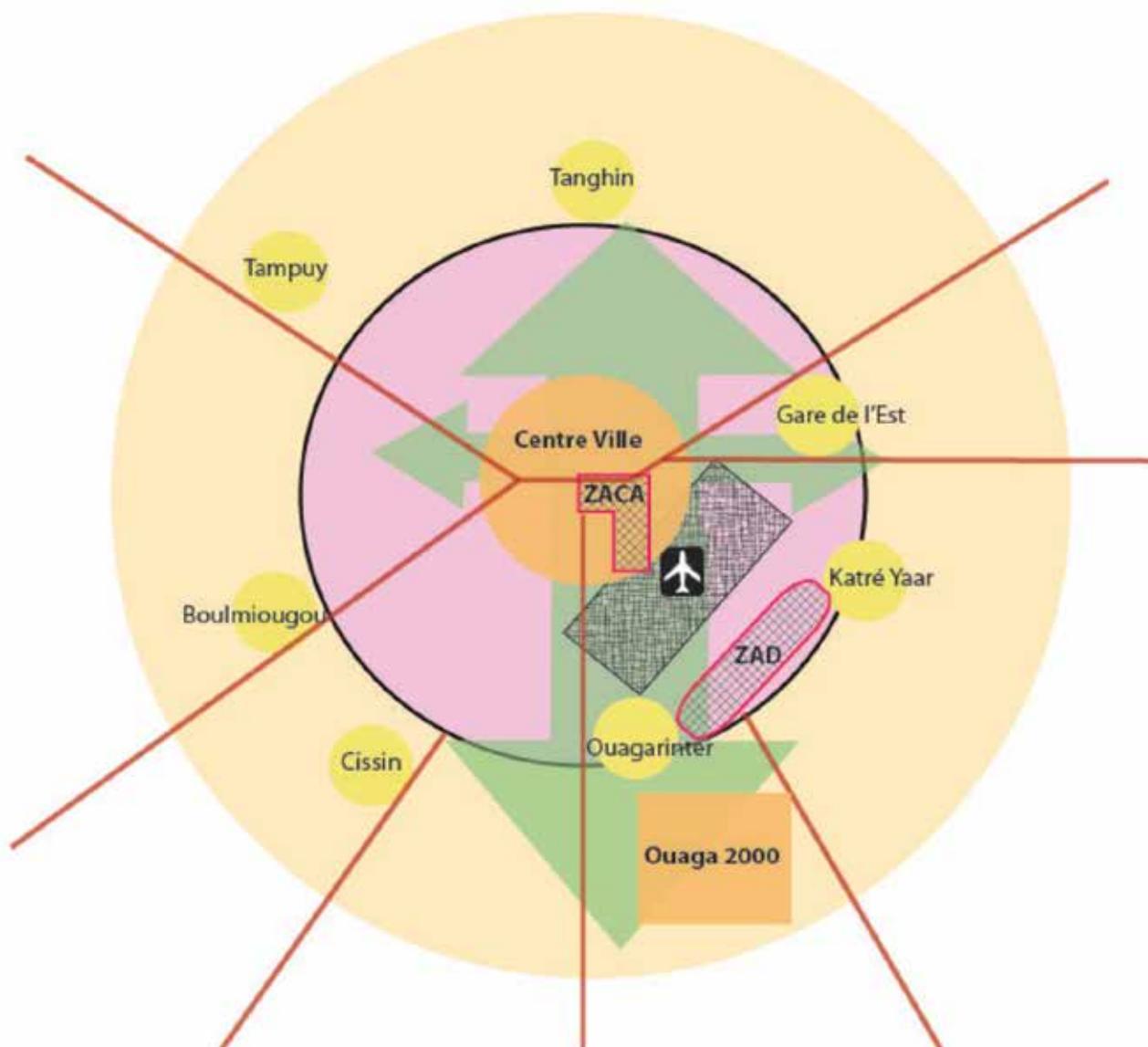


Fig 2 : centralités secondaires proposées par le POS

Les centres du Nord, enjeux d'aujourd'hui

Dans son processus de désengorger le centre-ville, Ouagadougou est en phase d'accueillir des centralités secondaires proposées par le POS. Dans la partie Nord de la ville, on retrouve la centralité de Tampouy et la centralité de Tanghin aujourd'hui en cours d'étude.

Situé dans l'arrondissement 3 de la ville de Ouagadougou, le projet d'aménagement de la centralité secondaire de Tampouy vient répondre aux besoins d'une population grandissante et d'un centre-ville accusant des difficultés à répondre aux besoins en équipements et services urbains de la population située dans les périphéries. Selon le terme de référence, il s'agit d'identifier les investissements nécessaires aux projets urbains à l'échelle du centre secondaire incluant les projets d'équipements structurants. L'horizon défini pour la finalisation de l'aménagement de la centralité de Tampouy est de 05 ans (2017-2021).



Fig 3 : L'échangeur Nord-Ouest, dernier grand investissement du pays à Ouagadougou

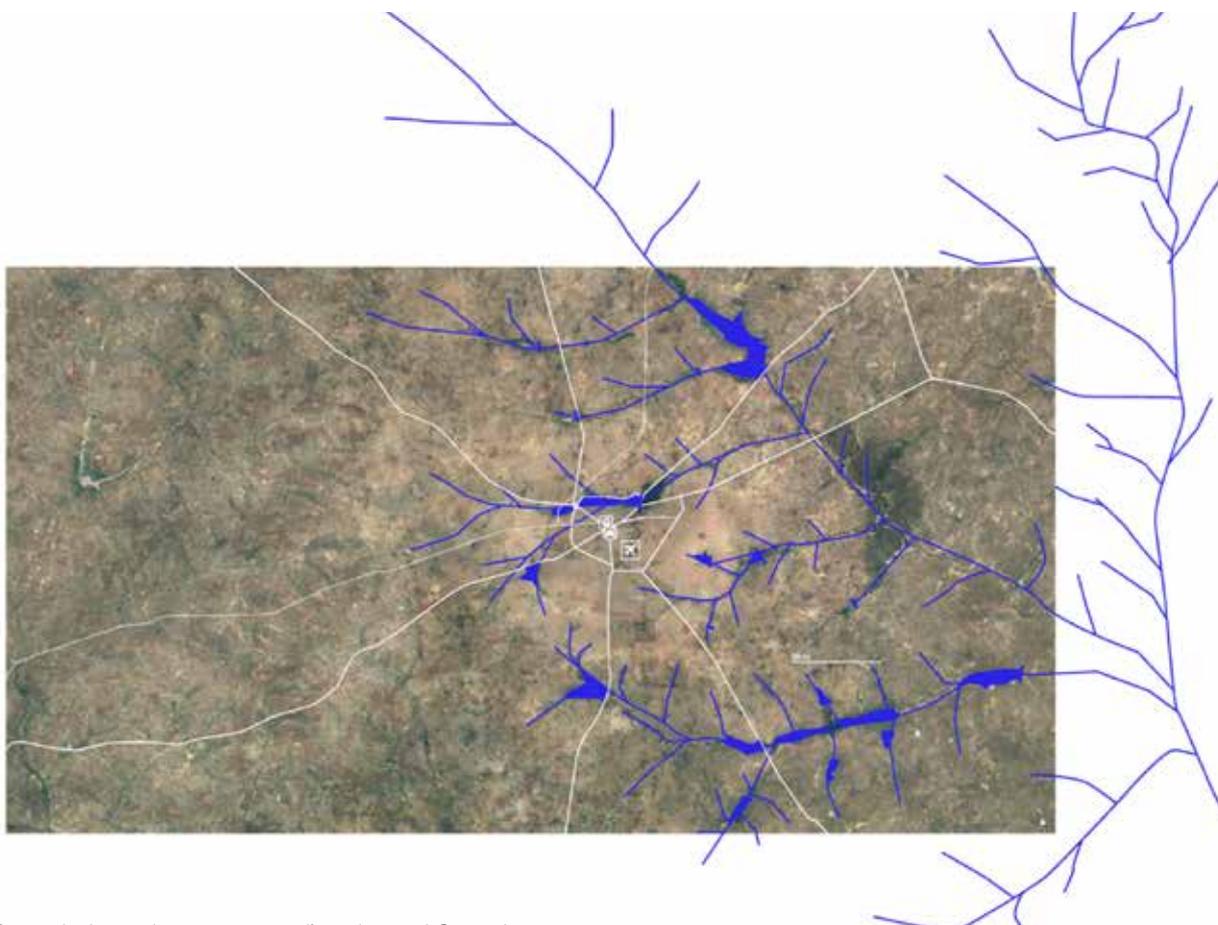


Fig 1 : Réseau hydrographique et retenue d'eau du grand Ouagadougou



Fig 2 : Vue aérienne du barrage 3 de Ouagadougou

L'eau, une ressource latente

À l'origine, la ville de Ouagadougou s'est implantée sur un site marécageux afin de se protéger d'éventuels envahisseurs. Les marigots d'autrefois sont devenus des barrages intra-urbains. L'eau et en particulier l'eau potable est un enjeu majeur et multidimensionnel pour cette ville située en zone sahélienne.

En moyenne, le volume annuel précipité sur l'ensemble du pays est estimé à 206,9 Mrd de m³. À titre de comparaison, le volume annuel des précipitations est plus faible à Paris (650 mm) qu'à Ouagadougou (800 mm). Cependant, le rythme des pluies n'est pas le même. Réparti sur toute l'année pour la capitale française il ne s'étend que de juin à septembre à Ouagadougou.

Gestion de l'eau, une stratégie à l'échelle de la ville

L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est en charge de la gestion des eaux de pluie, de la distribution en eau potable et de l'assainissement au Burkina Faso. L'ensemble de la ressource qu'elle exploite dépend essentiellement des eaux de pluie. Elles sont puisées directement dans des réservoirs dits « souterrains » (nappes phréatiques), ou dans des réservoirs dits de « surface » (retenue d'eau)¹.

Le rapport de 2010 du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique note que les « nappes phréatiques ne pourront pas être considérées comme des ressources renouvelables »

et que les eaux de surface doivent être considérées comme étant « la seule ressource disponible à long terme »². En plus des trois barrages intra-urbains (au sud de Tanghin) qui alimentent la ville en eau, deux barrages Loumbila (20 km de Ouagadougou) et Ziga (50 km de Ouagadougou) ont été construits pour faire face à la demande en eau et aux sécheresses.³

Le système actuel capte les eaux de ruissellement et les stocke dans de grandes retenues. Le barrage permet alors d'utiliser l'eau directement ou bien de la pomper pour l'acheminer vers les châteaux d'eau puis les bornes-fontaines ou les habitations. Or cette eau est stockée à l'air libre et subit directement les aléas naturels dont le plus important est l'évaporation. Chaque année, elle est responsable de la perte de plus de 80 % des eaux de pluie.⁴

À cela s'ajoute le risque de pollution des eaux de ruissellement lors de leur acheminement vers les réservoirs. À Ouagadougou c'est un système de canaux drainants à l'air libre qui gère la récupération des eaux de pluie. Organisé en un réseau de canaux primaires, secondaires et tertiaires⁵ ils sont souvent encombrés de déchets et ne sont pas assez entretenus, ce qui aggrave le risque de contamination. Cela implique pour l'ONEA de mettre en œuvre des moyens techniques et financiers pour filtrer et dépolluer l'eau.

Les phénomènes d'inondation se sont intensifiés ces 10 dernières années. Ainsi entre

1 BOUBACAR, Ibrahim, « Caractérisation des saisons de pluies au Burkina Faso dans un contexte de changement climatique et évaluation des impacts hydrologique sur le bassin du Nakambé », Université Pierre et Marie Curie Paris VI, Paris, 2012

2 Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, « Annuaire statistique 2010 de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta », Ouagadougou, février 2014, p.8

3 Ouagadougou, un urbanisme différencié, IRD, 2009

4 op. cite BOUBACAR

5 Gouvernement du Burkina Faso, « Inondations du 1er septembre 2009 au Burkina Faso Évaluation des dommages, pertes et besoins de construction, de reconstruction et de relèvement », 2010

2000 et 2009 ce ne sont pas moins de 7 inondations⁶ qui ont affecté plus de 164 000 personnes et ont fait plus 33 000 victimes.

Lors de l'inondation de 2009, le secteur de l'habitat a été le plus gravement touché. Ce sont plus de 33 000 logements qui ont été détruits, dont 90 % en banco situé dans les quartiers « non lotis » et dans les quartiers lotis à proximité des barrages comme Dapoya. Les constructions en banco sont particulièrement vulnérables aux inondations notamment par l'absence de soubassement en ciment ou en pierre. Le sol de Ouagadougou est lui aussi un problème : il est en grande majorité composé d'un socle cristallin qui provoque une faible infiltration dans le sol et le rend imperméable. C'est pourquoi après chaque épisode pluvieux les rues non bitumées sont souvent rendues inaccessibles par les eaux stagnantes. En plus de gêner la circulation, elles contribuent à la propagation de moustiques, vecteurs du paludisme et il faut alors attendre plusieurs jours pour que les flaques d'eau s'évaporent.⁷

6 Gouvernement du Burkina Faso, « Inondations du 1er septembre 2009 au Burkina Faso Évaluation des dommages, pertes et besoins de construction, de reconstruction et de relèvement », 2010

7 ABATINELLI G., LAMBIZANA L., « Le paludisme dans la ville de Ouagadougou ».

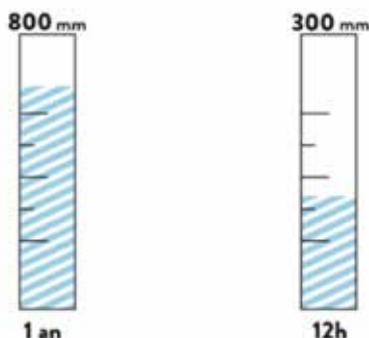


Fig 3 : Comparatif pluviométrique à Ouagadougou entre la moyenne annuelle et la journée du 1er septembre 2009.



Fig 4, 5 et 6 : Photos de l'inondation de 2009

Insalubrité et maladies, conséquence directe de l'utilisation et de la gestion de l'eau

En Afrique, le paludisme est l'une des principales causes de mortalité. En 2016, on recense plus de 216 millions de cas de paludisme dans le monde, dont 90 % en Afrique¹. À Ouagadougou, les « petites flaques d'eau stagnantes, troubles, exposées au soleil et présentes pendant la saison des pluies dans toute la ville » sont des « gîtes larvaires » qui permettent aux moustiques de se développer et propage la maladie.²

1 mashable.france24.com, Mashable & France 24, « L'Afrique est de très loin la première victime du paludisme » (en ligne), url : <http://mashable.france24.com/monde/20180425-afrique-victime-paludisme-malaria>
2 op. cite ABATINELLI

La borne-fontaine : le partage de l'eau

Bien avant les raccordements individuels en eau, les bornes-fontaines ou points d'eau collectifs sont le premier moyen d'approvisionnement de Ouagadougou. Cette infrastructure publique promue par l'ONEA vise à partager la ressource et à diversifier le système de distribution. Cela a permis à la ville de s'étendre tout en offrant à ses habitants un accès à l'eau potable. Les bornes-fontaines disposées plus ou moins tous les 500 mètres alimentent 400 à 500 familles chacune. Aujourd'hui la ville en compte plus de 340 000. Les habitants peuvent venir directement récupérer de l'eau avec des bidons ou bien faire appel à des porteurs d'eau. Plus rarement, on retrouve dans la ville de Ouagadougou des forages privés qui pompent directement dans les nappes phréatiques sans passer par un opérateur (ONEA). La demande en eau de la part de la population est toujours plus importante avec certaines dérives comme le lavage automobile ou bien l'arrosage de la pelouse qui utilisent une ressource rare pour un besoin superflu. En plus de sa rareté, l'eau est contaminée par

«une utilisation abusive et souvent mal contrôlée des intrants agricoles, les rejets industriels et domestiques menacent significativement la qualité des eaux du bassin»⁸.

L'assainissement, un enjeu prioritaire

L'ONEA et plusieurs entreprises spécialisées privées ont la responsabilité générale de la collecte et de l'élimination des eaux usées domestiques et industrielles dans les zones loties. Dans le centre-ville et certaines zones loties, il existe un système d'égout ou d'assainissement collectif. Autrement, les parcelles sont équipées de fosse septique individuelle. La majorité des Ouagalais dispose de fosse (maçonnée ou non). Les fosses non maçonnées (que l'on retrouve très souvent dans le non loti) diffusent les déchets dans le sol : le risque de contamination des nappes phréatiques est donc très élevé. En plus des problèmes de fosse, s'ajoute un problème « d'habitude » : une grande partie des eaux usées (vaisselle, douche, ou bien lessive) sont souvent directement déversées dans les rues.

⁸ Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie, CONCHITA M. G. KÉDOWIDÉ, MICHEL P. SEDOGO ET GUÉLADIO CISSÉ, Ouagadougou 2010



Fig 9 : Photos de l'inondation de 2009

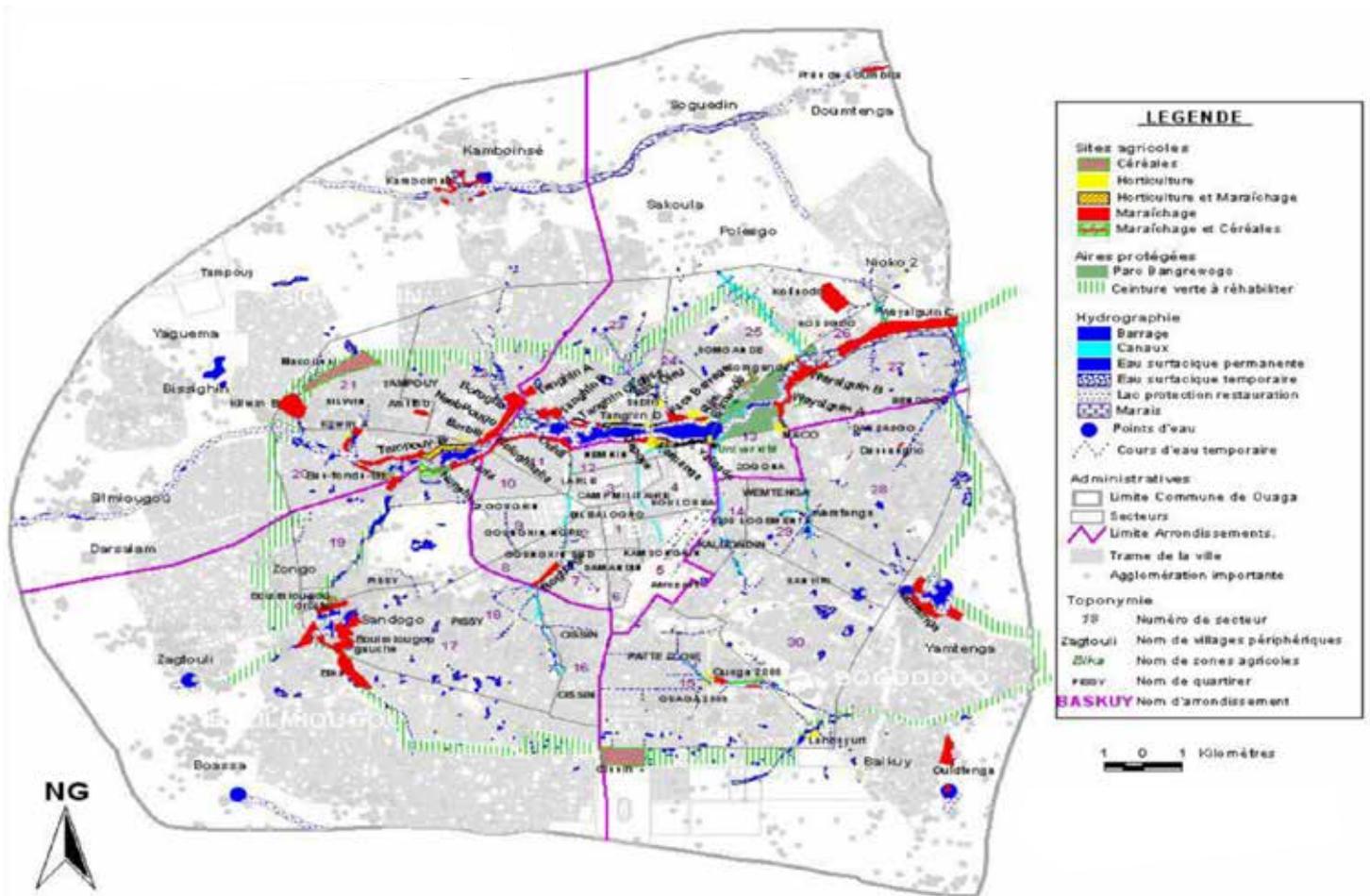


Fig 1 : Localisation des sites agricoles dans la commune de Ouagadougou



Fig 2 : Maraîchage en bord de barrage

L'agriculture urbaine, un concept déjà d'actualité à Ouagadougou

L'agriculture urbaine et périurbaine, une pratique saine pour nourrir la cité

L'histoire de l'agriculture urbaine remonte aux années 1920-1930 quand les colons occidentaux ont commencé à créer des potagers dans leurs concessions pour leurs consommations personnelles. Depuis 1996, la réforme agraire et foncière interdit tout type de production agricole en ville. Malgré cette interdiction, les cultures urbaines sont très présentes à Ouagadougou et jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la ville. « Ces fonctions sont notamment l'enjeu alimentaire (le maraîchage approvisionne la ville à plus de 90 % de sa consommation en fruits et légumes), l'insertion des groupes sociaux (l'activité maraîchère est menée par des personnes provenant de l'exode rural et ne disposant pas d'autres qualifications pour mener une activité professionnelle), la participation à l'assainissement de la ville (la réutilisation des eaux usées de Kossodo, les composts effectués à partir des déchets et utilisés comme engrais organique), la création d'espace vert (ceinture verte) »¹.

¹ Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie, CONCHITA M. G. KÉDOWIDÉ, MICHEL P. SEDOGO ET GUÉLADIO CISSÉ, Ouagadougou 2010

	Saison pluvieuse	Saison Sèche
	Cultures plus fréquemment cultivées	Cultures plus fréquemment cultivées
Sites de maraîchage	Laitue Amarante Gombo	Laitue Amarante Choux
Champs de cas	Mais Gombo Arachide	Laitue Patate douce Amarante
Villages périurbains	Sorgho Mais Mille	Oignon Choux Tomate

Fig 3 : Tableau des plantations en fonction des saisons

L'agriculture est directement liée aux saisons : la saison des pluies permet une utilisation des eaux de surface temporaire que ne permet pas la saison sèche. Ainsi pendant la saison des pluies l'agriculture se retrouve un peu partout dans la ville tandis qu'à la saison sèche les plantations se concentrent autour des eaux permanentes (barrages, eaux usées).

Des contraintes et des problèmes sanitaires

L'agriculture urbaine est contrainte par plusieurs paramètres liés à l'environnement urbain : la rareté de l'eau, la rareté du foncier disponible et le manque de texte juridique protégeant les exploitants en ville². L'agriculture urbaine utilise trois ressources en eaux : les sources naturelles (marigots permanents ou non), les sources d'eau aménagées (barrage, canaux, forage) ou les sources d'eaux usées (domestique ou industrielle). Les quantités d'eaux fluctuent en fonction des saisons et la qualité de l'eau est parfois très dangereuse pour la santé humaine (eaux usées).

Le foncier est de plus en plus contraint : pour les agriculteurs il est de plus en plus compliqué de trouver des parcelles à cultiver. Les plantations sont souvent en zone inondable et les agriculteurs peuvent à tout moment se faire déguerpir, car l'installation est illégale. Malgré ces contraintes l'agriculture dans la ville crée aussi de nombreux espaces végétalisés agréables pour les Ouagalais : la fraîcheur des plantations génère de véritables espaces publics accessibles à tous.

² DOCUMENT D'ORIENTATION POLITIQUE SUR L'AGRICULTURE URBAINE A OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, Urban Food, Ouagadougou 2016

La ferme-pilote de Guiè, un exemple de planification avec le monde du vivant

L'association Zoramb Naagtaba vise d'une part à expérimenter des techniques nouvelles pour stopper la dégradation des sols de la région causée par la désertification, et d'autre part à former les populations à ces techniques durables de gestion des sols, et à mettre en application ces techniques dans la région Sahélienne.

« Là où il y a de la pluie, même si elle se fait rare, il y a la possibilité de gérer l'eau pour maintenir la terre en vie, voire de raviver les sols désertifiés »¹.

Afin de favoriser le maintien des terres et la possibilité d'exploitation malgré le climat aride, Henri Girard a importé la technique du bocage en l'adaptant au climat du Sahel. Il définit cette pratique comme un « milieu équilibré créé par l'homme où il associe l'arbre, les cultures et l'élevage de manière rationnelle »². L'association expérimente aussi des techniques pour restaurer les sols désertifiés ou appauvris par l'agriculture intensive. Notamment avec la technique de Zai qui consiste à garder l'eau de la pluie dans un trou rempli de compost et ainsi enrichir le sol lors de son infiltration. Les différentes expérimentations font leurs preuves depuis maintenant presque 30 ans. Elles augmentent la productivité des paysans et élargissent les temps d'exploitation agricole dans l'année tout en pérennisant les sols.

¹ TERRE VERTE, « Wegoubri, le film », la ferme-pilote de Guiè présente le bocage sahélien, 2016

²

ibid

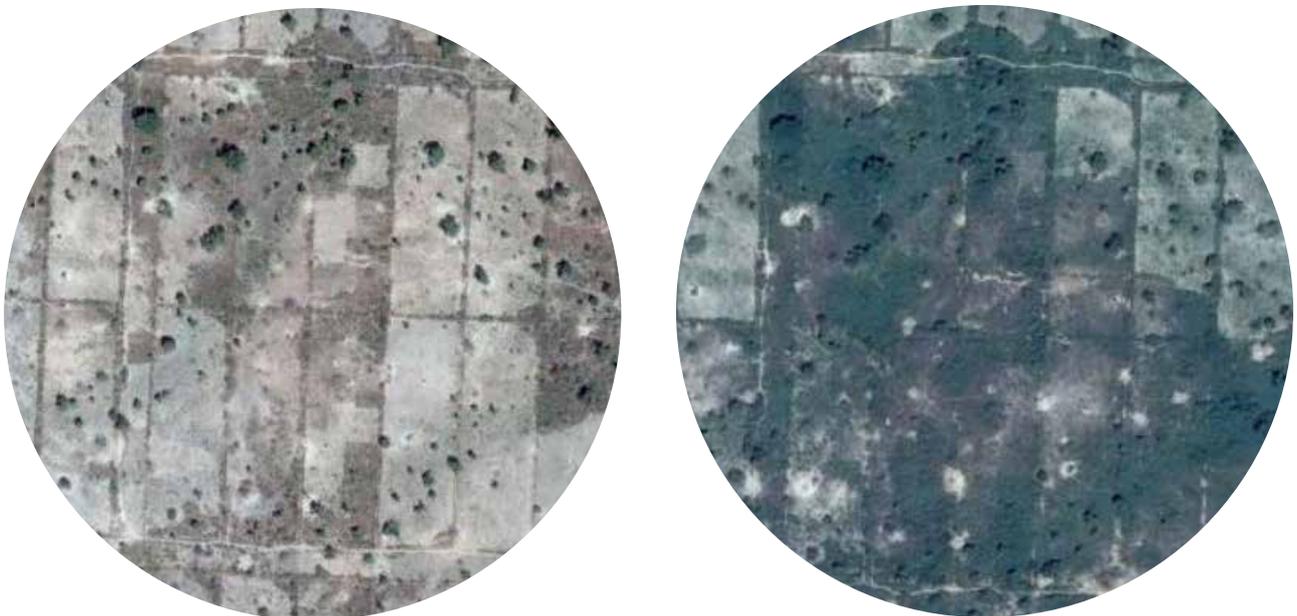


Fig 4 : Vue aérienne en mai 2016 et en octobre 2016 (avant et après la saison des pluies) sur des champs de la ferme de Guiè



Fig 5 : Vue aérienne des jardins de l'AMIFOB



Fig 6 : la source des jardins de l'AMIFOB, les femmes au cœur du projet

Les jardins de l'AMIFOB, une gestion qui fonctionne

Les jardins de l'AMIFOB sont implantés sur un vaste terrain au nord de Ouagadougou. Autrefois ce terrain servait de « poubelle » pour la ville. L'association se compose d'une soixantaine de femmes veuves venues chercher un soutien moral et financier. L'organisation met à leur disposition des parcelles cultivables pour qu'elles puissent y faire pousser des légumes tout au long de l'année et un espace commercial pour les vendre.

L'association intègre un centre de formation, des bâtiments en location (pour financer les cultures) et un arboretum. Cet « espace vert » joue un rôle important dans la vie du quartier : il est une sorte de parc agroforestier urbain où les habitants du quartier viennent jouer, s'y reposer, se divertir.

La Ceinture Verte, un grand projet contrasté

Le projet de la Ceinture verte de Ouagadougou a été engagé par le gouvernement de la Haute-Volta en 1976 avec l'appui technique de l'Allemagne. À l'époque il représente une bande de 21 km de long sur 500 m de large autour de la capitale (fig.2). Avant son arrêt en 1986, le projet a évolué de 100Ha par an pour représenter au final 1032Ha de terres plantées.

La fonction initiale de la ceinture était de protéger la ville face aux vents et à la poussière du désert, mais aussi des créer une nouvelle économie pour la ville et d'améliorer la compétitivité des produits agricoles face aux importations.

Le manque de textes juridiques visant à préserver la ceinture autour de Ouagadougou a fortement contribué à sa détérioration. Son absence de statut jusqu'à aujourd'hui a favorisé l'investissement de ces espaces par des activités humaines qui nuisent à ses fonctions initiales.

L'habitat informel a déjà investi une grande partie des terres disponibles : 200 000 personnes l'habitent. Des carrières de terre se sont installées. Le problème de gestion des déchets à Ouagadougou incite les dépôts sauvages dans la zone. Pour finir, l'exploitation incontrôlée du bois de chauffage et de construction a provoqué la déforestation quasi totale de la zone.



Fig 7 : Vue aérienne de la ceinture verte, un vélo la traverse



Fig 8 : Vue aérienne de la ceinture verte

Les déchets, entre contrainte et ressource

Une gestion individuelle pour traiter les déchets ménagers

La gestion des déchets solides à Ouagadougou se fait à partir des ménages. Ainsi, chaque ménage gère individuellement les ordures ménagères. Certains passent par des méthodes non favorables à l'écosystème (incinération à l'air libre, rejet des ordures à l'air libre, dans les dépotoirs sauvages ou même dans les caniveaux...) d'autres s'orientent vers la collecte des déchets par des sociétés de collecte.



Fig 1 : Incinération des déchets à proximité du mur de la cour

Les ménages ou structures qui choisissent la collecte par des sociétés s'acquittent d'un montant mensuel de 5000 FCFA en moyenne variant en fonction du standing de l'habitat et de la quantité de déchets. Les déchets sont par la suite évacués vers les centres de collecte de la ville. La ville est subdivisée en 12 zones de collectes affectées à des Groupements d'Intérêt Économiques (GIE) ou à des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

En 2005, la ville comptait 35 centres de collecte. Les déchets collectés des ménages sont par la suite acheminés au Centre de traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) situé au nord du quartier de Tanghin. D'une superficie de 70 hectares, la durée d'exploitation de ce site est prévue pour 20 ans¹ à compter de 2005. De ce site, les déchets sont transformés en biogaz, enfouis ou recyclés.

La grande utilisation des sachets plastiques pour les courses domestiques et pour le transport des marchandises ne profite pas à l'environnement, car ces plastiques sont le plus souvent jetés après usage dans la nature. Pourtant ces plastiques ne sont pas tous biodégradables.

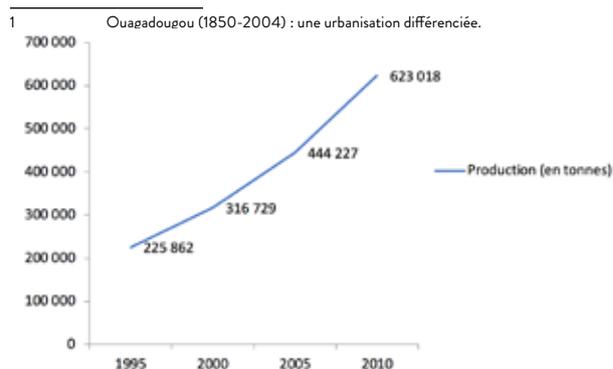


Fig 2 : Évolution de la production de déchets et photo d'un dépôt sauvage

La ville dispose de deux zones industrielles : la zone industrielle de Gounghin située au centre-ville et celle de Kossodo située à la sortie nord de la ville. La gestion des déchets dans ces zones industrielles n'est pas toujours évidente et comporte des défaillances. Par ailleurs, les populations riveraines (Kossodo) de ces zones industrielles se plaignent des nuisances sonores et olfactives des industries, dont certaines usines déversent les déchets dans la nature.

Le recyclage, un gisement durable pour la ville

Le recyclage des déchets est un secteur encore embryonnaire dans la ville de Ouagadougou. Malgré le fait que le taux de recyclage est faible par rapport à la quantité de déchets produits, force est cependant de reconnaître qu'il a évolué au cours des années.

Depuis quelques années, plusieurs ONG, associations et structures contribuent au développement économique et environnemental de la ville en recyclant les déchets. Certaines associations de femmes SWOP (Sachet Woogdba Ouagadougou Paagba) par exemple transforment les déchets plastiques. Cette activité de recyclage permet de créer de l'emploi pour les couches sociales défavorisées et du même coup protéger l'environnement.

Une approche stratégique de gestion des déchets

Dès les années 2000, on assista à la mise en place d'une politique via la mise en œuvre du Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD) et la construction du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD). Ce schéma a abouti à la création en avril 2005 du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (CTVD) de Polesgo (70 ha) situé à une dizaine de kilomètres au Nord de la ville dans l'arrondissement 4.



Fig 3 : Pavé en plastique recyclé



Fig 4 : Sac en plastique recyclé

Les potentiels de l'économie et de l'informalité

Outre le système économique classique et mondialisé que connaît la ville de Ouagadougou, la ville se distingue par une économie populaire et innovante issue de l'informalité des pratiques des habitants. Cette économie dite « informelle » reste le principal moyen de subsistance d'une grande partie des habitants de Ouagadougou et sans doute un des moyens de résilience de la ville face aux changements (politique, sociaux et environnementaux).

L'appropriation et l'adaptabilité du secteur informel

La ville de Ouagadougou est rythmée par les différentes relations et interactions entre les habitants et l'environnement qu'elle génère. Les espaces ouverts (espaces non clôturés public ou privés appropriables par les habitants) de la ville de Ouagadougou permettent aux pratiques informelles (maraîchage, commerce, service, etc..) de se développer en fonction des spécificités qu'elle proposent (accès à l'eau, à la lumière, à l'électricité, un espace de circulation, un nœud de passage, ombre, etc..).

Les différentes appropriations se font par les habitants du quartier ou de la ville, en fonction de leurs ressources financières et avec l'accord ou non de la mairie. Les installations se créent par la négociation avec les autres habitants déjà présents et s'embellissent en fonction de la confiance de l'installateur vis-à-vis des autorités publiques. Plusieurs espaces de la ville sont caractéristiques de ces appropriations :

Les « goudrons » comme appelés communément à Ouagadougou sont les voies bitumées de la ville. Elles sont très embouteillées à l'heure de « la descente »¹. Le bitumage n'est, en général, pas réalisé sur l'ensemble de la voie et crée des espaces interstitiels appropriables. Par le trafic, les axes constituent des opportunités pour les acteurs de l'économie informelle. Les abords des goudrons sont alors investis spontanément par des kiosques, des stands de vente et des vendeurs ambulants.

« Les 6 mètres sont des voiries en terre battue que l'on retrouve de part et d'autre des voiries goudronnées, c'est-à-dire au cœur des quartiers lotis de la métropole. »² On constate une réelle appropriation des 6 mètres par l'habitant devant leur « cour » que ce soit pour en prolonger l'espace de vie (en y installant des tables et des chaises) ou pour pratiquer des activités pécuniaires (vente ou artisanat). Les activités (informelles ou formelles) sont intégrées à l'habitation, l'activité se déroule dans la cour familiale, mais l'activité peut aussi s'étaler sur l'espace public/commun. De nombreux commerces ou ateliers bordent les rues des « 6 mètres » transforment la cité dortoir en cité productive et commerciale. Les installations sont évolutives et réversibles tout comme les activités qu'elles accueillent.

Les espaces vacants sont très nombreux dans la capitale. En fonction de leur position et des services qu'ils proposent, un programme et des constructions informelles se créent naturellement. Ainsi il est courant de voir apparaître de nombreux

¹ Expression ouagalaise pour exprimer l'heure de pointe.

² Halimatou Mama Awal « La métropole-village(s) contemporaine de Ouagadougou Explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural »

services (coiffeur, dentiste, barbier, transfert d'argent, lave-auto), commerce (épicerie, artisanat, fruit et légume, plat cuisiné, gâteau et confiserie, atelier (briquetier, soudeur, menuisier, tapissier) et production (maraîchage, pépinière, élevage). Ces espaces évoluent au fil du temps : le cycle humain (fortement influencé par la mobilité, elle-même influencée par les horaires de travail), le cycle jour/nuit et le cycle saisonnier.

Sont nommés «maquis» l'ensemble des espaces dans lesquels on peut s'asseoir, se reposer et consommer des boissons, des plats cuisinés et acheter toutes sortes d'objets courants ou non (du pommeau de douche aux sandales passant par les sachets de serviettes en papier). Le maquis s'organise autour d'un espace où les clients s'assoient. Il y a, en général, une personne qui s'occupe de la boisson (bière, jus de fruits ou soda appelé «sucrerie») et une ou plusieurs personnes s'occupant des plats et grillades (frite, alloco, riz soumbala, poulet à l'ail). Ces commerçants «fixes» sont installés dans différents kiosques et les autres commerçants déambulent dans le maquis et proposent leurs services. Le maquis dans son usage se rapproche du restaurant classique, mais la diversité des services grâce aux mini-entreprises qui le composent, rend le maquis unique dans son fonctionnement. Cette gestion permet une liberté (si un commerçant n'est pas présent, le maquis fonctionne tout de même) et une entraide (si un commerçant est pénalisé, l'ensemble du maquis est pénalisé) impossible par une gestion classique (fonctionnement hiérarchique, contrainte d'emploi du temps).

Le maquis est très souvent installé dans un jardin : les plantes créent de la fraîcheur et un environnement qui attire les clients. Les décorations (fresque, objet d'art, couleur, etc.) et animations (spectacle, concert, musique, télévision) sont courantes dans les maquis. La gestion de l'espace est commune, il appartient alors à l'ensemble des commerçants d'en prendre soin.

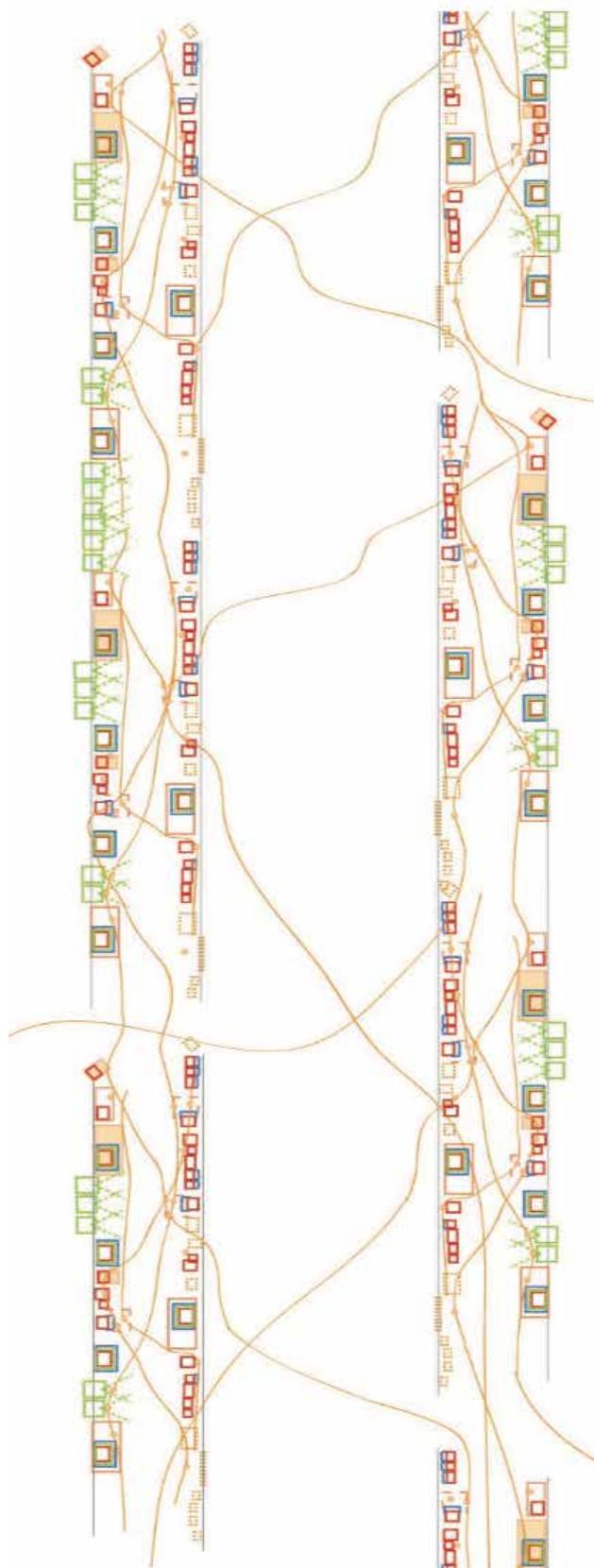


Fig 1 : Le goudron et ses activités, figure schématique par Halimatou MAMA AWAL

L'itinérance commerciale, une méthode efficace et équitable

Les activités (commerciales, de service, de production) ne sont pas forcément soumises à un lieu et des horaires fixes : elles s'adaptent dans le temps et l'espace.



Fig 2 : Le vendeur ambulancier



Fig 3 : Le vendeur semi-ambulancier



Fig 4 : Le vendeur semi-ambulancier

Les tontines, une autre forme de prêt

On retrouve les tontines tant dans les secteurs professionnels (exemple des marchés) que dans le domestique/familial.

La tontine est une forme de gestion de l'argent très répandue en Afrique. « L'idée est simple : un groupe de personnes décide de créer un panier commun où chacun versera la même somme d'argent régulièrement. Cette somme profite à chacun à tour de rôle sous forme d'un prêt sans intérêts. C'est donc l'opportunité pour les plus pauvres, qui n'ont pas accès au crédit bancaire, de s'offrir un bien qu'ils désiraient. » Ainsi cette pratique très répandue à Ouagadougou permet de créer une épargne à moindre coût et d'utiliser cet argent pour des dépenses exceptionnelles et importantes. Cette pratique, même si décriée par les professionnels de la finance à cause de son manque d'égalité (le premier participant qui reçoit la somme bénéficie d'un prêt gratuit tandis que le dernier n'en tirera aucun intérêt, de plus celui-ci risque de diminuer sa mise s'il y a une inflation.), a l'avantage de générer du lien social : les participants se connaissent et parfois s'entraident. Des fêtes de tontines sont aussi organisées.

« On parle des problèmes ; on s'encourage ; on s'aide. Les cotisations servent à répondre aux coups du sort qui frappent le plus durement l'une ou l'autre famille de la communauté. Grâce à la tontine, de nombreuses femmes retrouvent leur indépendance. »



Fig 1 : Grand Territoire avec une mise en relief des quartiers de l'arrondissement 4

PARTIE 3 :

De Tanghin à Loumbila, le territoire du Grand Nord

Circonscrire le Grand Nord ouagalais, un territoire à plusieurs échelles

L'arrondissement 4, le secteur 17, 18, 19 et 20 et le quartier de Tanghin

L'arrondissement 4 couvre la partie nord de Ouagadougou (au nord des barrages 2 et 3 de Ouagadougou). L'arrondissement 4 est bordé à l'Ouest par l'arrondissement 3 et le quartier de Tampouy et à l'Est par le parc Bangr Weogo. Il est l'arrondissement le plus vaste de la capitale avec une superficie de 25 995 km².

L'arrondissement est subdivisé en plusieurs secteurs : les secteurs 17, 18 et 19 eux-mêmes subdivisés en quartiers de la ville : « Tanghin, Bang-pooré (secteur 17), Koulweog, Sambin, ancien abattoir (secteur 18), Somgandé, Toukin, Silmissin, Roumtenga, Nioko 2 (partie gauche), Kossodo, Sourgou, Bour-yiri (secteur 19), Polesgo, Wapassi, Toubweogo, Songdin (secteur 20). »¹ Les limites de ses quartiers sont subjectives et varient en fonction de l'habitant interrogé.

Ces différents quartiers sont gérés et gouvernés par la mairie de l'arrondissement 4 qui perçoit des taxes sur les appropriations foncières (commerce, maquis, maraîchage, marché). Le budget de la mairie (environ 50 millions de Francs CFA pour l'année 2016)² est en majorité consacré au fonctionnement de la mairie et pour des petits investissements. Les investissements plus importants sont financés par le budget de la mairie centrale.

Les chefs coutumiers jouent, eux aussi, un rôle important pour la cohésion sociale : très

respectés des populations, ces chefs de quartier sont amenés à gérer les litiges entre habitants (en général en lien avec le foncier). Même si par le passé les chefs délimitaient les terres aux demandeurs de terrain, aujourd'hui ils n'ont plus cette prérogative : les terrains sont achetés et vendus entre particuliers. La population de l'arrondissement correspondait à 9,42 % de la population de la commune de Ouagadougou, soit 180 428 habitants (en 2012).

Loumbila, une commune rattachée au Grand Nord

Loumbila est une commune rurale située à 25 km de Ouagadougou, au nord-est de Tanghin, plus précisément dans la province de l'Oubritenga. Elle partage ses limites Sud-Ouest avec l'arrondissement 4 de la commune de Ouagadougou. Loumbila et toutes les communes de la province du Kadiogo qui sont (Ouagadougou, Saaba, Komsilga, Tanghin-Dassouri, Komki-Ipala, Pabré), forment ensemble le Grand Ouaga. La commune de Loumbila compte une dizaine de retenues d'eau à débit saisonnier. Le barrage de Loumbila contribue dans une grande proportion à l'alimentation de la ville de Ouagadougou en eau potable³. Ce barrage est également grâce aux aménagements connexes tels que Loumbila Beach, un lieu récréatif le week-end pour les Ouagalais.

La commune dispose de plusieurs sites de maraîchage culture dont l'un des plus productifs est le site de maraîchage autour du barrage de Loumbila⁴. Les produits maraîchers sont entre autres : les

1 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT 4 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU 2018
2 ibid

3 op. cite PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT 4
4 Plan Communal de Développement de Loumbila, Rapport définitif, 2013.

(oignons, tomates, aubergines, concombres, courgettes, haricots verts ...). D'après le Plan Communal de Développement de la commune de Loumbila, une transformation des tomates est faite sur place par les femmes de l'ASK (Association Song-Koadba de Donsin) qui conditionnent la tomate liquide dans des bouteilles de 200 g. La production maraîchère est commercialisée au principal marché de Goué (à Loumbila), aux abords de la voie principale... Une grande partie de la clientèle des produits maraîchers vient des pays voisins du Burkina (Ghana, Togo, Côte d'Ivoire).

À partir d'un taux d'accroissement de 1,87 %, et des résultats des deux (02) RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) 1996 et 2006, les projections faites dans le Plan Communal de Développement de la commune de Loumbila estiment la population de ladite commune à 34 925 habitants en 2018.

Les travaux de construction de l'aéroport de

Donsin, le projet de contournement, le projet de desserte en potable déjà en cours⁵, etc., sont autant de projets qui devrait profiter à l'urbanisation future de Loumbila.

Zone industrielle de Kossodo

Le secteur 19 accueille la zone industrielle de Kossodo : la plus importante de la Commune de Ouagadougou. Les unités industrielles sont entre autres : les cimenteries, les industries de productions de matériaux de construction (fer, peinture, tôles), une brasserie, des huileries, une industrie de traitement des peaux et cuirs, etc. Sa présence offre de l'emploi à la jeunesse et a occasionné l'installation de quelques ouvriers des usines, dans la zone non lotie de Kossodo. De nos jours, la cohabitation entre les industries et la zone d'habitation (lotie et non lotie) semble difficile à cause des nuisances (sonores, auditives, olfactives...).

5 op. cite Plan Communal de Développement de Loumbila



Fig 2 : Navigation sur le barrage de Loumbila



Fig 3 et 4 : Usines de la zone industrielle de Kossodo

Le quartier de Tanghin, évènements, usages et planifications

À l'image des autres quartiers de l'arrondissement 4, les limites de Tanghin ne sont pas précises : selon certains habitants, Tanghin regrouperait le secteur 17 et le secteur 18, d'autres pensent qu'il se concentre dans le secteur 17 et certains par contre définissent des limites physiques au quartier (ceinture verte, voie ferrée, maraîchage, ligne électrique).

Le quartier de Tanghin : centralité secondaire

Le quartier de Tanghin est né au nord des barrages 2 et 3 et a été aménagé pendant les politiques de lotissements massives de la période révolutionnaire (1983-1987). Il constitue l'une des centralités secondaires du Plan d'Occupation du Sol (POS). Le quartier est également une centralité du Grand Nord de Ouagadougou qui s'étend à partir des trois barrages jusqu'à la zone industrielle et au futur aéroport de Donsin. Le Grand Nord concentre un certain nombre d'investissements structurants, dont l'échangeur du Nord et des projets de promotion immobilière, en prélude de la délocalisation de l'Aéroport de Ouagadougou vers Donsin¹.

Le quartier se compose de zones loties et tout comme de zones non-loties. Pour en savoir plus sur les zones non-loties, notamment sur la zone-non loties du marteau, reporter au fascicule «Le «Marteau», un coup dur sur l'homogénéisation des quartiers de Ouagadougou» par Léandre GUIGMA.



Fig 1 : Vue aérienne de Tanghin

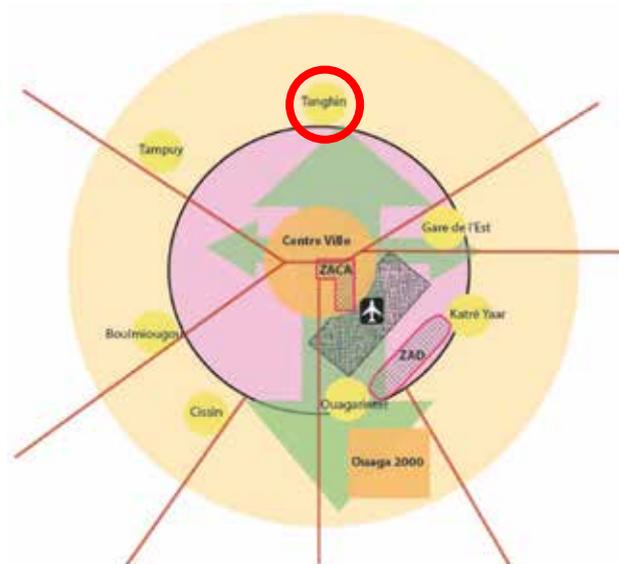


Fig 2 : Les centres secondaires de Ouagadougou d'après le POS

¹ Document sujet ; les ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine ; Ouagadougou 2050, vivre le quotidien à l'échelle du Grand Ouaga, 2018.

Un imaginaire mystique

Le Centre Delwendé :

Entre 1966 et 2006, Tanghin hébergeait le centre Delwendé qui accueillait les femmes accusées selon les croyances autochtones, de sorcellerie et bannies de leurs villages respectifs. Accuser une femme de sorcière est en général une façon de se débarrasser d'un poids économique : ces femmes sont en général veuves et âgées. Dans le centre ces femmes pouvaient retrouver une protection et une vie normale autour du maraîchage et du commerce. Suite aux inondations de 2009, ce centre a été transféré à Sakoula à 15 km de Ouagadougou. Durant ces années où ce centre était à Tanghin, la population était très peu réceptive à sa présence, craignant que leurs enfants « soient mangés » par ces femmes accusées de sorcellerie. Aujourd'hui, ces femmes sont bien intégrées à Sakoula.

Les deux Cimetières :

Tanghin dispose de deux cimetières. Le cimetière de Tanghin, et celui de Toudoubwéogo. Ces espaces associés aux rites et sacrifices sont différemment traités avec plus ou moins une intégration et entretien du cimetière de Toudoubwéogo et un abandon relatif au cimetière de Toukin qui est (sans éclairage ni clôture et qui est un site de dépôts sauvage) attirant des activités illicites ou criminelles.



Fig 1 : Une tombe dans le cimetière Toudoubwéogo

Les futurs projets structurants du quartier, la mobilité comme enjeu principal

Tanghin a été identifié par le Plan d'Occupation des Sols de la ville de Ouagadougou, comme un des centres secondaires devant structurer le développement futur de la ville.

Un projet d'aménagement durable de la centralité de Tanghin entrant dans la vision de faire de Ouagadougou une capitale multipolaire a débuté en décembre 2018. Le Projet a pour objectif d'appuyer cette centralité secondaire de Ouagadougou par la proposition d'aménagements d'équipements et d'infrastructures structurants en vue de répondre à certains besoins des populations et de contribuer à une dynamique de cette partie de la ville. D'après le prérapport de février 2019

du Projet d'aménagement durable de la centralité de Tanghin, l'aire d'influence retenue pour cette centralité comprend l'arrondissement 4 et s'étend sur une large périphérie septentrionale et englobe des localités comme Ziniaré ou Loumbila. Cette aire d'influence touche près de 500 000 personnes.

Parallèlement, plusieurs études et projets sont de nos jours en cours dans le quartier de Tanghin. Il s'agit du projet de bouclage du boulevard circulaire, de l'étude en vue du prolongement de l'avenue Kwame N'Krumah jusqu'à la rocade par la création d'un troisième pont sur le barrage, du projet de prolongement de la rue de la concorde jusqu'au centre d'enfouissement des déchets, de l'aménagement de la voie de desserte jusqu'à l'aéroport de Donsin, etc.

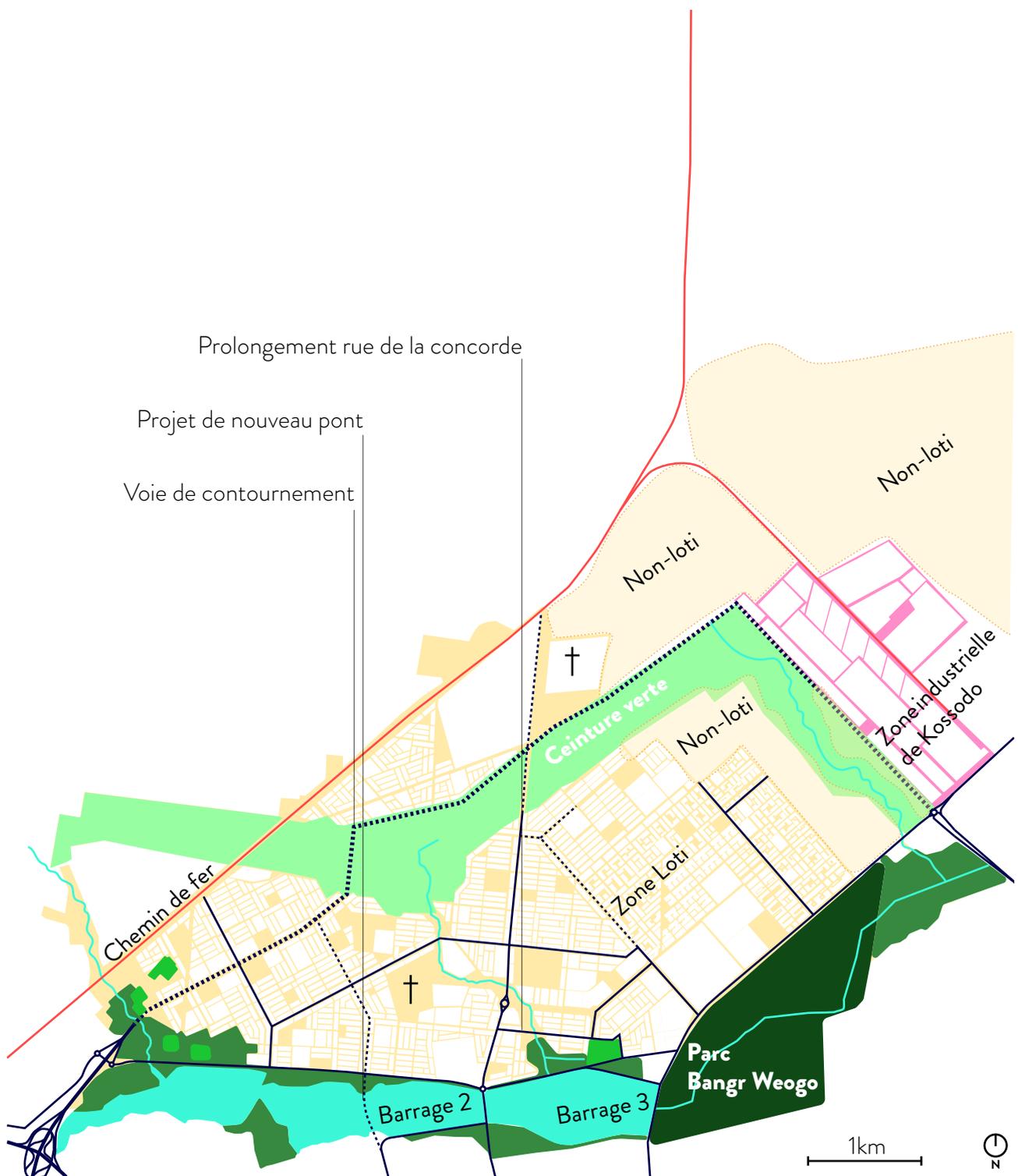


Fig 2 : Plan du quartier de Tanghin et ses environnements proches

Le FESTANG, un festival qui rassemble le quartier

Le FESTANG est un festival qui regroupe la jeunesse de Tanghin dans une optique de valorisation de la culture, de compétition sportive, etc. Depuis deux années, il est dédié au quartier. Le festival a lieu chaque année au stade Olympique Naba Baongo au mois de novembre. Son fondateur, Claude SAWADOGO, décrit l'évènement comme « un cadre de retrouvailles de la jeunesse, fondé sur l'expression culturelle, artistique et sportive et l'idée est de créer des opportunités commerciales, des rencontres d'échanges et stimuler la solidarité entre frères burkinabè. »¹

1

<https://burkina24.com/2018/11/08/festang-2018-tous-a-tanghin/>



Fig 3 : Vue aérienne du quartier non loti du marteau



Fig 4 : Vue aérienne de la partie lotie de Tanghin



56 Fig 5 : Carte des repères forts du quartier de Tanghin



1
Maraîchage en bord de barrage



2
Le château d'eau Nord



3
Le verger de manguiers



4
Un jogger au bord du barrage



5
Centre de tri des déchets



6
Une partie de la ceinture verte



7
L'hôtel Silmande



8
Le marché aux bétails



9
La mosquée



10
La mairie de l'arrondissement 4



11
La grande église de Tanghin



12
Le non loti de Toudoubweogo

Barrages et marigots, un écosystème naturel menacé

L'ensemble des eaux de pluie qui tombent sur le quartier sont drainées par la pente naturelle du quartier vers des marigots puis vers les barrages 2 et 3 (communément appelé barrages de Tanghin). Le réseau de drainage par caniveau se retrouve essentiellement au niveau des goudrons. La présence de sols hydromorphes (à faible capacité d'absorption), aggravés par l'érosion, contribue au lessivage des sols et à l'envasement des barrages. Ainsi, en cas de pluie, l'eau a tendance à envahir les habitations et les rues et à y stagner à défaut de pouvoir s'infiltrer². Une grande partie du quartier, par sa proximité avec le barrage et la faible absorption de son sol, est soumis au risque

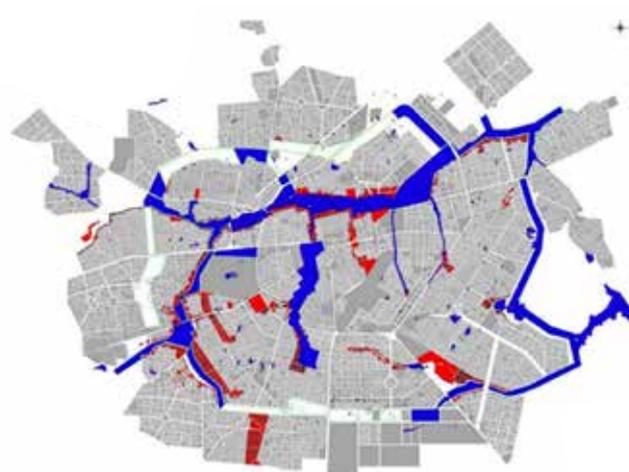


Fig 6 : Carte des inondations de 2009 sur la ville de Ouagadougou

² Plan de développement de l'Arrondissement 4 de la commune de Ouagadougou ; rapport diagnostic, Version finale, mars 2018.



d'inondation.

Un pôle agricole à l'échelle de la ville

Du fait de l'approvisionnement régulier et facile en eau notamment par la proximité des barrages, le quartier est particulièrement concerné par l'agriculture urbaine. Tout au long de l'année, les vergers et les maraîchages approvisionnent le quartier de fruits et légumes. L'agriculture se développe autour des points d'eau : barrage, marigot, forage privé. Les aliments produits sont en majorité destinés à une consommation familiale, mais une partie est aussi vendue directement sur les marchés à proximité et au bord des goudrons. Les cultures concernées : «les légumes feuilles (laitue, céleri, choux, oseille, amarante, épinard, persil); légumes fruits (concombre, poivron, piment, tomate, etc.); légumes bulbes et racines (oignons, carotte, etc.); les fruits : papaye et mangue». De nombreuses pépinières sont aussi installées le long du barrage. Ces espaces très végétalisés sont souvent des espaces de repos et de loisir pour les habitants du quartier, mais aussi des arrondissements voisins.

Par «les rejets des déchets solides et liquides, l'utilisation des pesticides et herbicides (souvent non homologués), l'usage à forte dose

des engrais minéraux, l'épandage à large échelle de la fumure organique à la lisière des barrages pour le maraîchage», ces pratiques menacent l'écosystème naturel de la ville³.

L'élevage, une activité répandue

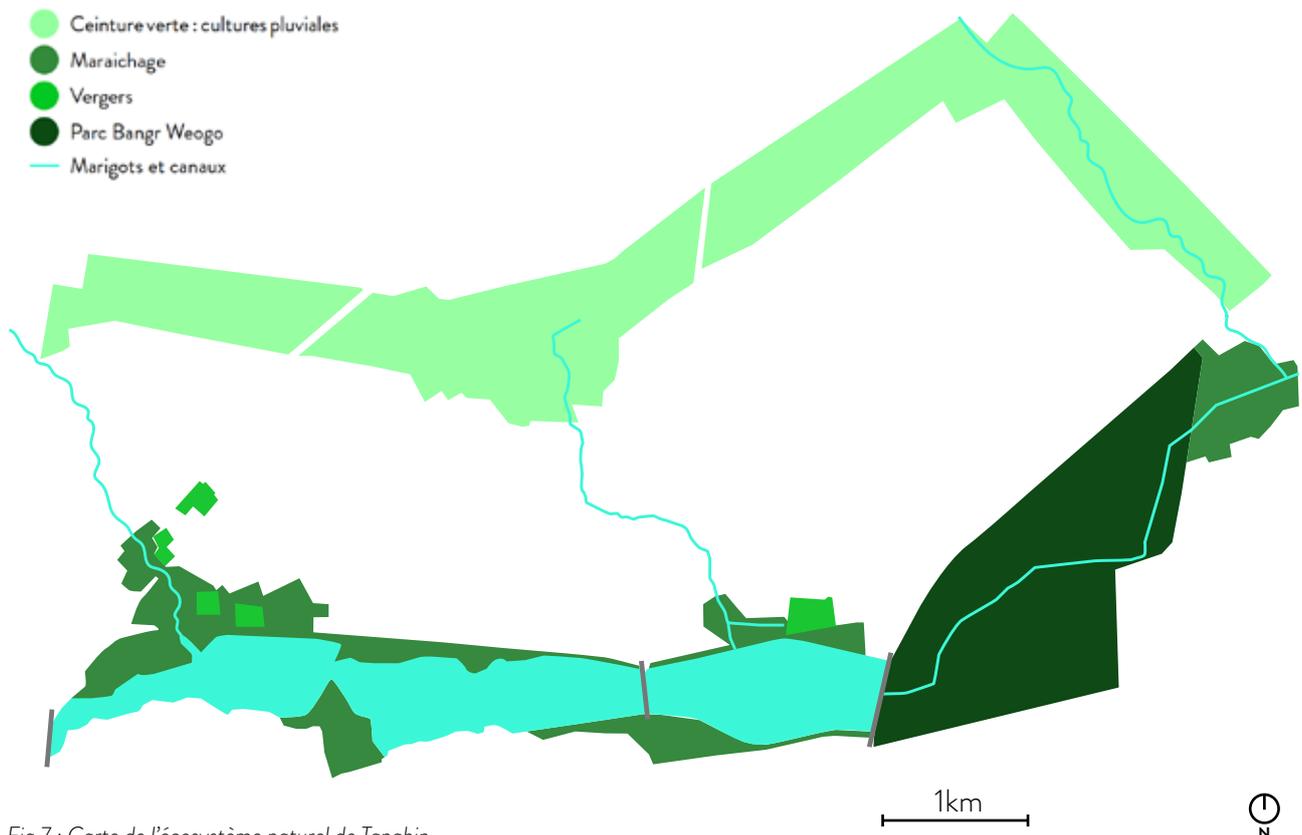
Fort de son marché au bétail, l'élevage (petits ruminants, gros ruminants, etc.) est très pratiqué dans le quartier de Tanghin. Les élevages (porcs, petits ruminants, volailles) les concessions ou devant les cours d'habitations. Il n'est pas rare d'apercevoir des troupeaux traverser les 6 mètres. En plus des nuisances olfactives, «l'élevage des animaux dans l'arrondissement est une source de maladies, dont singulièrement le paludisme pendant la période de saison pluvieuse.»

La pêche, une activité menacée

Les pêcheurs sont une communauté menacée de Tanghin : la contamination⁴ du barrage entraîne la baisse des populations de poisson. Les pêcheurs sont regroupés autour du «bureau des pêcheurs de Tanghin» et disposent d'un marché

3 Plan de développement de l'Arrondissement 4 de la commune de Ouagadougou; Rapport diagnostique, Version finale, mars 2018

4 Entretien avec un pêcheur, d'après son constat de baisse des poissons



au nord du pont du second barrage. Équipés de pirogues et de filets de pêche, ils traquent silures et carpes.

Le Parc Bangr-Weogo, le poumon vert de la capitale

Le parc Bangr-Wéogo est situé au nord-est des barrages n° 2 et 3 entre la route nationale n° 3 et 4. Le parc s'étend sur une superficie de 240 hectares et est distant de 12 Kilomètres.

Sa forêt est restée préservée, car considérée comme sacrée par le passé. Il fut constitué forêt classée domaniale par le gouverneur de l'AOF⁵, sous l'appellation « bois de Boulogne ». C'est en 1999, avec l'avènement du Ministère de l'Eau et de l'Environnement que naquit l'idée d'aménagement en un parc urbain à but éducation environnementale et de loisirs. Le 5 janvier 2001, la forêt classée du barrage de Ouagadougou, aménagée et baptisée Parc Urbain Bangr Weogo est rétrocédée par le Ministère de l'Eau et de l'Environnement à la commune de Ouagadougou.

Le parc Bangr-wéogo s'organise autour de trois unités. Il s'agit de l'unité scientifique et pédagogique, l'unité économique, et l'unité de détente et loisirs. L'unité scientifique est composée du parc Zoologique où on retrouve les animaux résiduels (tortue, caïmans, paons, etc.), le jardin botanique, du musée qui est un centre d'exposition sur l'environnement au Burkina Faso composé d'une salle d'exposition constituée de trophées et d'affiches murales. L'unité économique est quant à elle constituée du parking et de Faso parc (qui est un site récréatif aménagé pour les enfants). Enfin l'unité de détente et loisirs qui est en général un espace de repos constitué de quelques équipements et mobilier urbain (bâtiment de la direction, bar, restaurant, banquette de repos...).

L'église de Tanghin, un lieu symbolique en construction

C'est la plus grande église catholique paroissiale de Ouagadougou en termes de superficie bâtie. Elle est en majorité le fruit de la contribution des fidèles de Tanghin.

5 Afrique-Occidentale Française suivant l'arrêté n° 2376 du 9 octobre 1932



Fig 9 et 10 : Entrée du parc et arrêt de bus dans le quartier de Somgande



Fig 11 : L'église encore en construction de Tanghin

La partie Nord de la Ceinture Verte

La ceinture verte de Ouagadougou borde le quartier de Tanghin au nord. On la retrouve également au sud de la zone industrielle où elle est aménagée par le non loti. La ceinture verte s'anime en fonction de la temporalité saisonnière : en saison sèche, il y a quelques maraîchers ponctuellement en fonction de l'approvisionnement en eau et en saison humide des champs de mil et de sorgho la régénèrent grâce aux pluies abondantes.

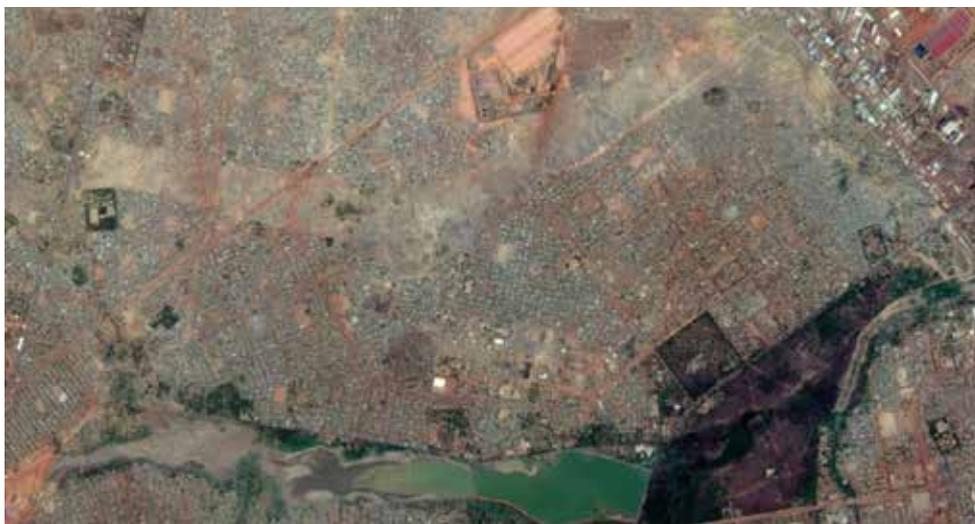
La ceinture verte est traversée en fonction des axes des quartiers lotis environnants, des constructions bordent les voies et se pérennisent avec le temps. L'appropriation de la ceinture permet à un grand nombre d'habitants du quartier de subsister, mais c'est aussi une des causes de sa dégradation.



Fig 11 : Vue aérienne de la ceinture verte en 2016 entre le mois d'octobre et le mois de mai



Fig 12 : Vue aérienne du quartier en 2016 entre le mois d'octobre et le mois de mai



Les goudrons, 6 mètres et espaces ouverts à Tanghin, lieux de relations et d'appropriations

Les goudrons, 6 mètres et espaces ouverts de Tanghin se caractérisent par un grand nombre d'activités à leurs abords.

Les commerces et services se répartissent en fonction de leur situation dans le quartier : sur un axe traversant goudronné, on retrouve en général des commerces et des services destinés aux habitants du quartier, mais aussi aux pendulaires qui le traversent : Maquis en dur, poulet à emporter, téléphonie, habillement, informatique, etc. Dans les 6 mètres, les activités sont en général destinées aux consommations de proximité : épicerie, vente de légumes, moulin, alocos grillés, etc. Les espaces

ouverts concentrent en général les activités qui nécessitent plus d'espace et moins de visibilité qu'un accotement : réparation ou démontage automobile, maquis en plein air, terrain de sport, artisans (soudeur, menuisier, tailleur) ...



Fig 13 : Vue aérienne de la rue de la concorde à Tanghin et d'un 6 mètres de Tanghin



Fig 14 : Mariage dans le quartier, un usage quotidien des espaces ouverts

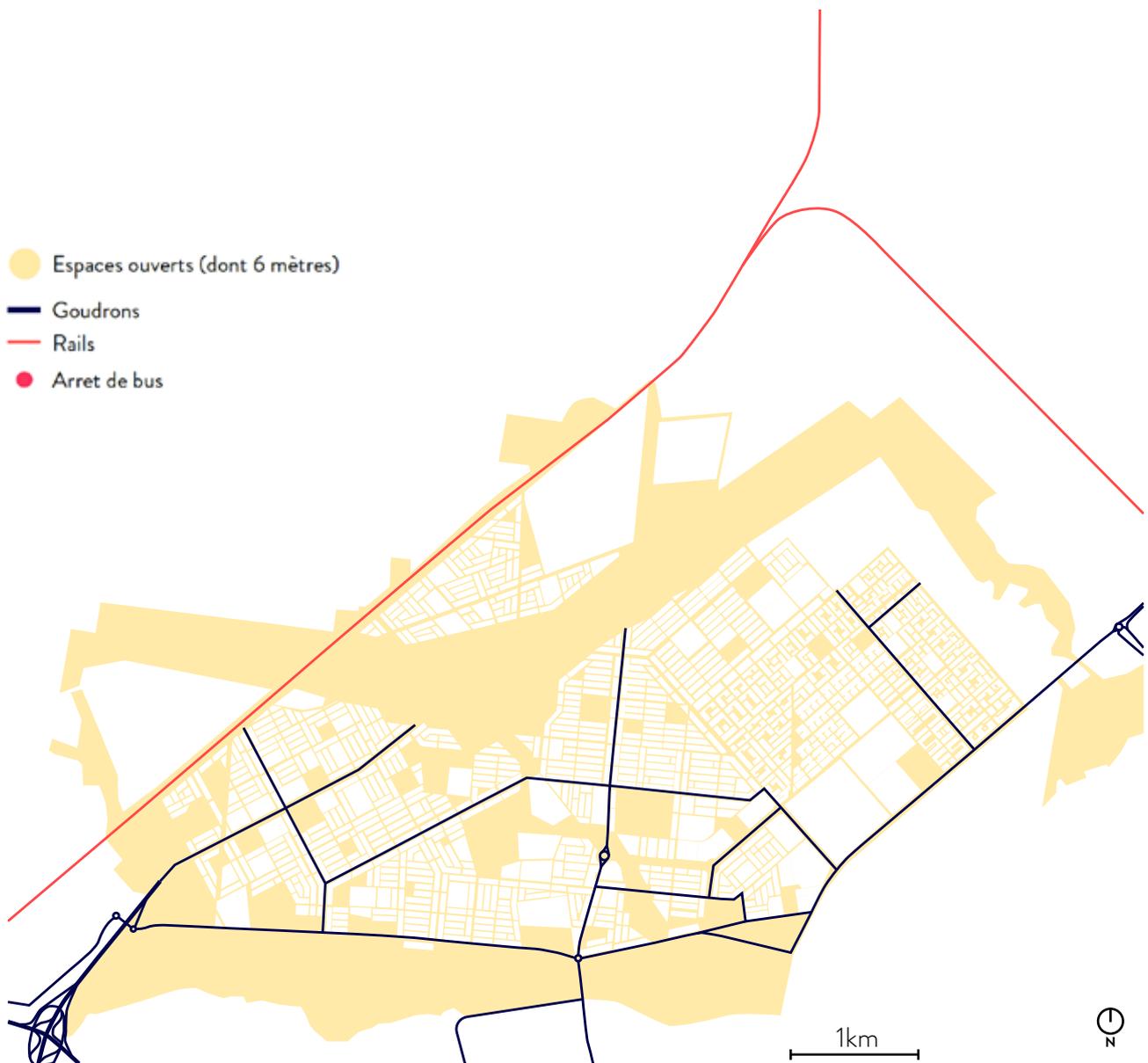


Fig 15 : Carte des voies de déplacement de Tanghin : Rails, goudron, 6 mètres et espaces ouverts

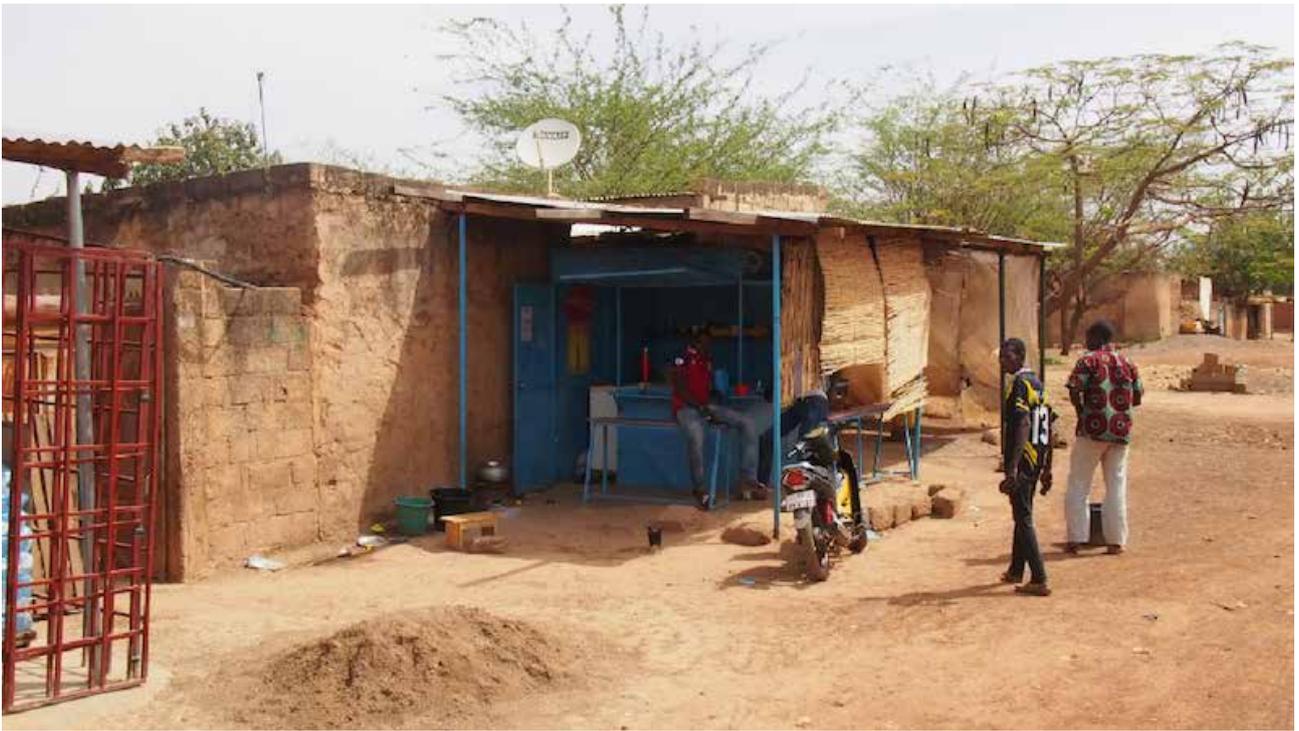


Fig 15 : Dispositifs commerciaux disposés en bordure d'un 6 mètres, temporalité jour/nuit

On distingue plusieurs degrés d'installation : comme dans le non loti, les aménagements sont plus ou moins aboutis en fonction de la confiance de l'installateur envers les autorités (risque de déguerpissement) et sa capacité de financement (de l'installation éphémère à l'installation en dur).

Les aménagements de la ville : goudron, éclairage, borne-fontaine, barrage ; ou bien par l'habitant : maraîchage, verger, maison à court,

etc. génèrent des appropriations différentes en fonction de leurs besoins. Les installations et les activités s'adaptent au contexte : le bâtiment d'un commerçant peut s'appuyer sur un mur de maison tout en utilisant l'éclairage public et l'accessibilité du goudron, le distributeur de boissons peut s'installer dans un verger pour profiter de l'ombre et de la fraîcheur des maraîchages ou bien les cultivatrices peuvent utiliser la visibilité du goudron pour vendre leur production aux pendulaires.



Fig 16 : vue aérienne de la rue de la concorde à Tanghin

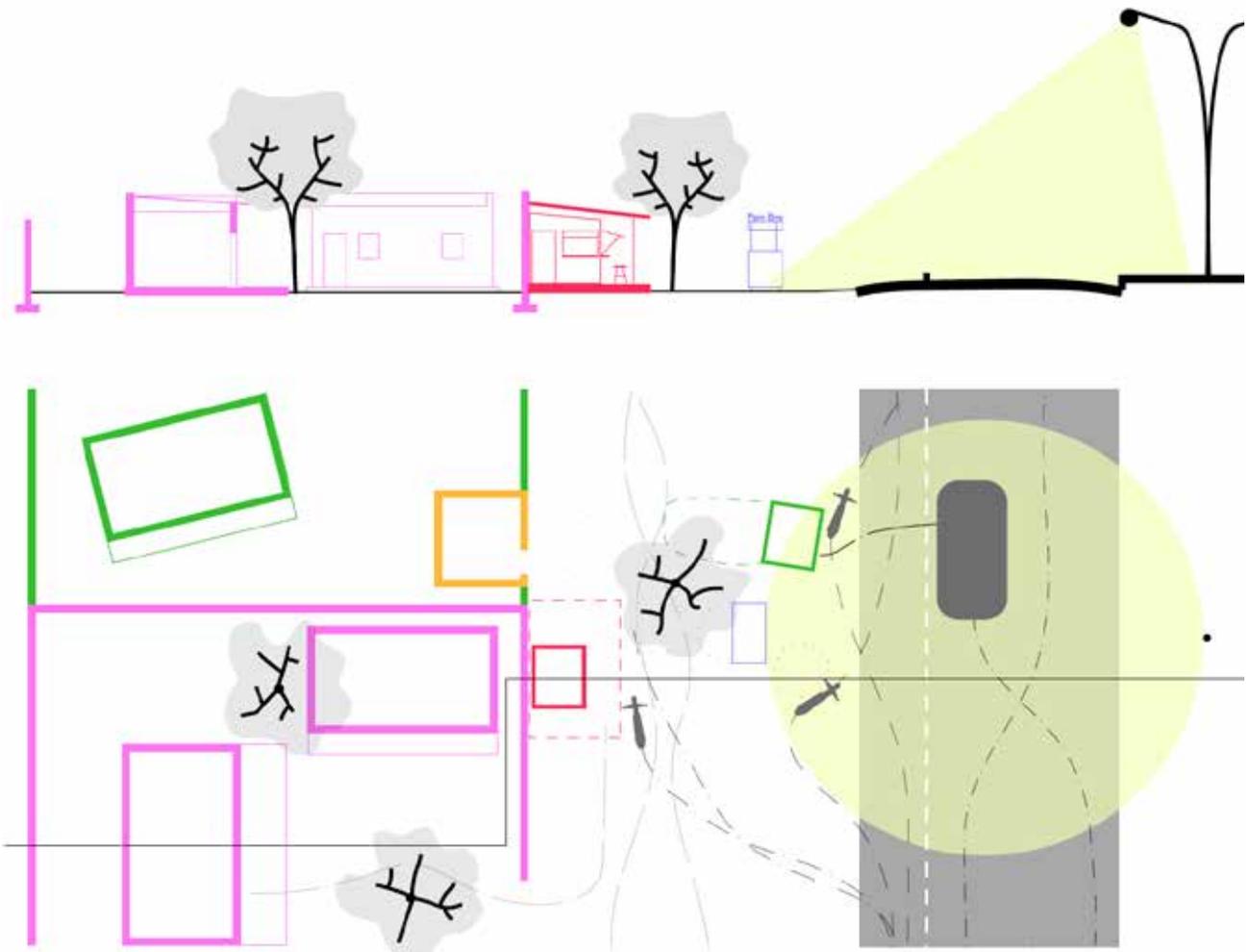
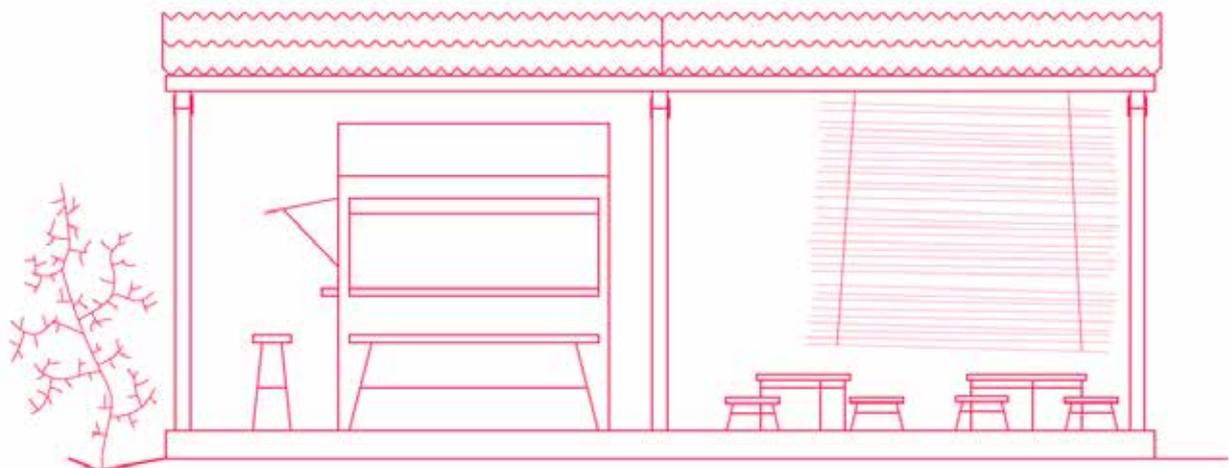
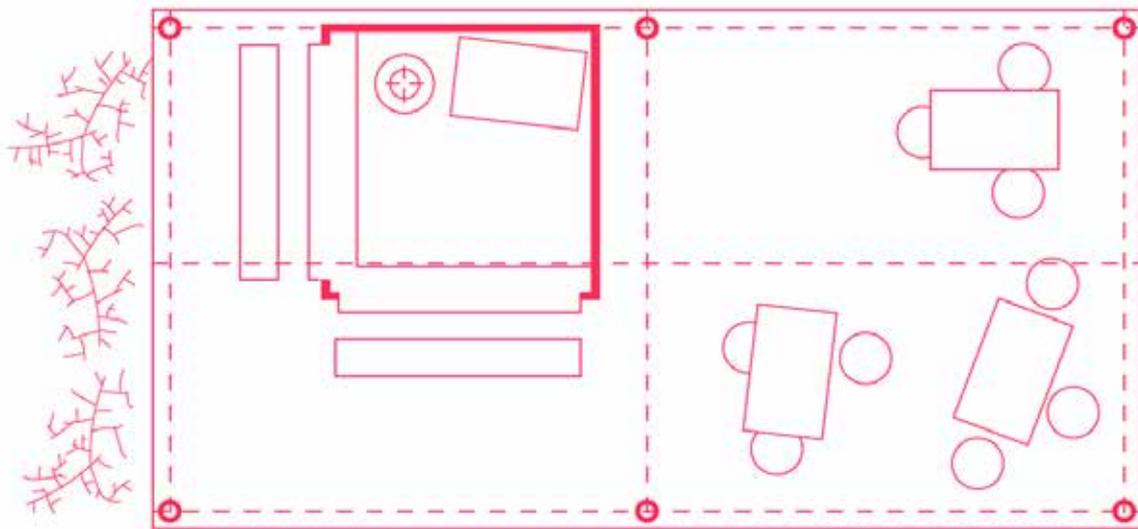


Fig 17 : Schéma représentant l'appropriation par les habitants des bordures de voies

PARTIE 3 : De Tanghin à Loumbila, le territoire du Grand Nord



Fig 18 : Différentes appropriations dans les 6 mètres



66 Fig 19 : Schéma de l'architecture courante des kiosques de restauration/café

Sous les manguiers, une institution informelle à l'échelle de la ville

Ce lieu emblématique du quartier est connu dans tout Ouagadougou. Cette appellation concerne le verger au nord-est (au-dessus du restaurant le Calin), mais aussi le verger au nord du barrage 2. Ce lieu particulier est aménagé en maquis, mais regroupe une multitude d'usages et un fonctionnement particulier. L'endroit est à la fois un restaurant, un potager, une pépinière, un marché et un espace vert. Les restaurateurs (poulet flambé, mouton braisé, plat d'alooco ou soubala, boisson, etc.) se partagent l'espace, mais aussi le mobilier, les vendeurs ambulants déambulent entre les clients qui eux-mêmes profitent de la fraîcheur des plantations (maraîchage et pépinière).

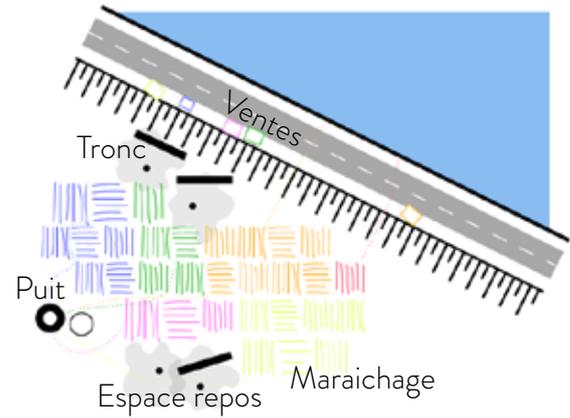
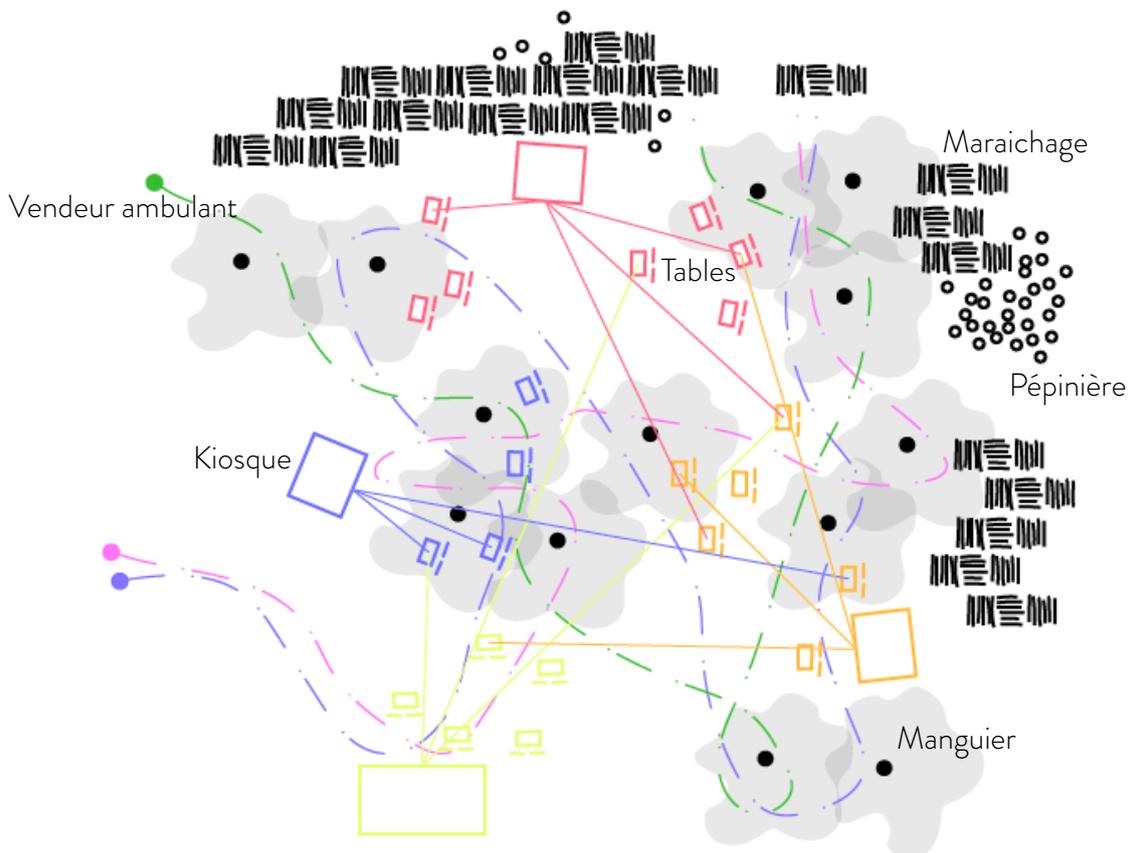


Fig 20 : Schéma de fonctionnement de l'espace en bord de goudron et du barrage



Fig 21 : Sous les manguiers

Fig 22 : Schéma de fonctionnement de l'espace sous les manguiers



Les Marchés, lieu traditionnel de rencontre et d'échange

Tanghin dispose de plusieurs «petits marchés» de commerce de produits de produits alimentaires, de marché de bétails, de marché de poisson qui n'est plus fonctionnel de nos jours et dont le site est en friche.

- Marchés alimentaires

Encore appelés Yaar, les marchés alimentaires (marché de Tanghin, marché de Toukin, etc.) ont approximativement la même configuration. L'organisation du marché est tel qu'il est subdivisé en plusieurs parties avec des installations plus ou moins structurées en fonction des usages. Ainsi, dans le marché, on retrouvera des stands de légumes, des stands de fruits, des stands de féculents, des stands de produits frais...

Dans le marché de Tanghin et de Toukin, en absence d'aménagement réglementaire, la pause des stands (habituellement en paille ou en tôle) se fait individuellement par les commerçants. Ces marchés sont essentiellement des lieux de vente des produits maraîchers issus des sites maraîchers de Tanghin, Kossodo, etc. et d'approvisionnement en produits alimentaires par les populations.

- Le marché à bétail

Le quartier Tanghin dispose d'un marché de bétail (gros et petit bétail). Localisé dans le secteur 17, c'est le plus grand marché de bétail de la ville de Ouagadougou. Le bétail (bovin, ovin) arrive de toutes les villes et régions d'élevage du Burkina Faso pour y être stocké, commercialisé aux Ouagalais ou exporté dans les villes de la sous-région ouest-africaine (Côte d'Ivoire, Nigéria, Togo...)



Fig 23 : Marché informel rue de la concorde



Fig 24 : Marché de Tonkin



Fig 25 : Intérieur du marché aux bétails

Portraits d'habitants, des fragments de vie

Abdou le vendeur de poulet Bicyclette :

- 28 ans
- Vends de la volaille grillée sous les manguiers
- Installé depuis 3ans
- Habite dans le quartier Somgandé à 2 km de Tanghin

7h

Abdou, vendeur de volaille locale au niveau de l'espace de détente « sous les manguiers » quitte son domicile situé dans le quartier Somgandé.

Aux environs de 8h

Abdou arrive à Tanghin, sous les manguiers

L'activité au quotidien d'Abdou, c'est la vente de volaille locale grillée. Ainsi, il dispose d'une superficie d'environ 12 m² qui lui a été accordée par « le propriétaire de sous les manguiers », qui est en réalité la personne qui a planté les manguiers. Sous les manguiers, attire au quotidien les fonctionnaires de Tanghin, les habitants... Abdou affirme réaliser plus de vente le week-end, car sous les manguiers attirent un beau monde venant de tous les quartiers de Ouagadougou le week-end. Ainsi, Abdou vend de la volaille grillée sous son stand qu'il a lui-même réalisé. Son stand dispose d'un hangar en tôle, d'une table, d'un barbecue. La particularité de sa spécialité est le fait que la volaille est grillée naturellement, sans marinade, rien que du sel et un peu de vinaigre pour servir.

12h30-16 h

L'heure à laquelle il y'a de la clientèle

À midi et demi, Abdou voit arriver la grande partie de sa clientèle. La commande de volaille se fait sur place, et c'est Abdou qui se déplace vers le client pour lui proposer sa spécialité, comme d'ailleurs tous les autres vendeurs de sous les manguiers. À la commande du client, la volaille est égorgée sur place, déplumée et grillée sur des braises de charbon. Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour que le client reçoive sa commande. Servi dans une assiette, accompagnée de piment, Abdou met à la disposition du client un bouloir contenant de l'eau pour qu'il lave ses mains, afin de passer à la dégustation du poulet qui se fait à la main. Pendant que le client est à table, Abdou retourne sous son stand pour honorer les autres commandes, tout en gardant un œil sur le client pour prendre sa paie à la fin de sa dégustation... L'unité de volaille braisée chez Abdou coûte entre 3000 et 3500 Fr en fonction de la taille de la volaille.

17h

Abdou termine sa vente, nettoie son matériel de travail et les range sur place sous son stand. Il quitte Tanghin à 18h pour rejoindre son quartier Somgandé. Cette activité de vente lui permet de prendre en charge sa famille composée d'une femme et de deux enfants en bas âge.

Dorcas l'étudiante de Cissin :

- 23 ans
- Étudiante en Master Diplomatie et relations internationales à l'Université Libre du Burkina, située à Tanghin
- Résidente à Cissin secteur 26, à 12km environ de Tanghin

5h00

Quotidien de Dorcas les jours où elle a cours

Après sa toilette rapide, muni de son sac où elle a ses cahiers et son matériel scolaire, Dorcas enfourche sa mobylette, pour se rendre à l'Université. Le trajet dure 30 à 45 minutes. Elle arrive à destination à 7h moins le quart. Une fois sur place, elle va en classe

7h00.

Les cours commencent habituellement à 7h, à l'arrivée du professeur. Les étudiants observent une première petite pause de 30 minutes qui commence à 10h00.

10h00

Les étudiants vont à la pause.

C'est le moment pour certains de prendre le petit déjeuner au niveau des kiosques qui se trouvent à l'intérieur de la cour de l'université ou à l'extérieur. Dorcas a l'habitude de payer un sandwich de viande à 200 Fr CFA la plus petite portion.

10h30

Les cours reprennent.

En fonction du programme, ils poursuivent le cours avec le même professeur, ou un autre.

12h30

C'est la pause de midi

À la pause de midi, avec ses camarades de classe, Dorcas va manger au kiosque d'à côté. Elle paye habituellement un plat d'attiéké (couscous de manioc) à 400 Fr le plat. Avec ses camarades, s'ensuivent alors des débats plus ou moins intellectuels pendant le déjeuner.

15h

Les cours reprennent

Les étudiants retournent en classe pour suivre les dernières heures du cours.

18h00

Les cours se terminent

Les étudiants rentrent alors à la maison, ou restent préparer les exposés en groupe demandés par les profs s'il y'a lieu, et ce jusqu'à 20 h des fois. Quand elle n'a pas un exposé à préparer, Dorcas dit rentrer chez elle.

18h45-19 h

Dorcas est de retour chez elle

Elle dit vivre un combat quotidien qui est l'embouteillage. Elle avoue que la circulation au niveau du pont du barrage est quasi impossible quand les policiers sont absents pour gérer la circulation. Même fatiguée de ses dures journées, elle se réjouit pour le savoir qu'elle acquière. Après un petit repos, elle révise ses cours de la journée. Dorcas parcourt ainsi 25 kilomètres au quotidien pour son aller-retour de sa maison à Université et de l'Université à la maison.

Bibliographie

OUVRAGES :

BOYER Florence, DELAUNAY Daniel, «Se déplacer dans Ouagadougou au quotidien, moyens, contraintes et pratiques de la mobilité», Monographie Sud-Nord, Paris, 2017.
FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, «Ouagadougou (1850-2004), Une urbanisation différenciée», Institut de recherche pour le développement /Marseille, 2008.
GIEC, Changements Climatiques 2013, les éléments scientifiques, OMM, PNUE, 2013.
POURTIER Roland, Afriques noires, héritages et mutations, Hachette Supérieur, Paris, 2014.
PRAT, Alain, «Ouagadougou capitale sahélienne: croissance urbaine et enjeu foncier» (1996) Mappemonde, n°1.

THESE :

BOUBACAR, Ibrahim, «Caractérisation des saisons de pluies au Burkina Faso dans un contexte de changement climatique et évaluation des impacts hydrologique sur le bassin du Nakambé», Université Pierre et Marie Curie Paris VI, Paris, 2012
GUIGMA Léandre, «Vivre dans le non loti de Ouagadougou : processus de marchandages fonciers entre citoyens, chefs traditionnels et autorités publiques», Université Paris 8, Paris, 2017
MAMA AWAL Halimatou, La métropole-village(s) de Ouagadougou : explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural, Université Grenoble Alpes, 2015

ARTICLE :

ANGELY Christophe, dans Histoire vivante, article dans le journal La Liberté paru en avril 2017
BOST François, « SAHEL », Encyclopædia Universalis (en ligne), consulté le 15 mai 2018. url: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/sahel/>
DOUCE Sophie, «Yacouba SAWADOGO le cultivateur qui a repoussé le désert» dans le journal le Monde, (en ligne) consulté le 25 décembre 2018 https://www.lemonde.fr/climat/visuel/2018/12/13/au-burkina-faso-yacouba-sawadogo-le-cultivateur-qui-a-repousse-le-desert_5396993_1652612.html
GUIGMA Léandre, «Repenser le partage des espaces de circulation urbaine: le cas de Ouagadougou», forumviesmobiles.org, consulté le 8 mars 2018, (en ligne).
url: <http://fr.forumviesmobiles.org/southern-diaries/2017/05/22/repenser-partage-des-espaces-circulation-urbaine-cas-ouagadougou-3620>
CONCHITA M. G. KÉDOWIDÉ, MICHEL P. SEDOGO ET GUÉLADIO CISSÉ, «Dynamique spatio temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie », Vertigo, 2010
SEDOGO Laurent, «Inondations du 1er Septembre 2009 au Burkina Faso Évaluation des dommages, pertes et besoins de construction, de reconstruction et de relèvement», worldbank.org, 2010, consulté le 16 avril 2018, (en ligne).
url: <http://documents.worldbank.org/curated/en/279691468228286575/Inondations-du-1er-Septembre-2009-au-Burkina-Faso-Evaluation-des-dommages-pertes-et-besoins-de-construction-de-reconstruction-et-de-rel-232-vement>
TAYLOR Matthew, «Climate change will create world's biggest refugee crisis», The Guardian, nov 2017, (en ligne)
url: <https://www.theguardian.com/environment/2017/nov/02/climate-change-will-create-worlds-biggest-refugee-crisis>

DOCUMENTS TECHNIQUES :

SNADDT : Schéma National d'Adaptation et de Développement Durable du Territoire
SDAGO 2025 : Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga 2025
POS 2012 : Plan d'Occupation des Sols 2012
Étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire du Burkina Faso, Bilan diagnostic, orientations, synthèse du diagnostic, Rapport N°1, Décembre 2009
Ministère de l'Économie et des Finances ; Monographie de la Commune de Ouagadougou, Décembre 2009.
Gouvernement du Burkina Faso, « Inondations du 1er Septembre 2009 au Burkina Faso Évaluation des dommages, pertes et besoins de construction, de reconstruction et de relèvement », 2010
Rapport introductif à la session du CASEM des 28 et 29/09/00 « Réflexion sur les stratégies en matière d'habitat et d'urbanisme.
Projet d'assainissement des quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou ;
Plan d'indemnisation et de réinstallation (PIR) des populations affectées par l'aménagement du marigot du Mogho Naaba, Rapport définitif, 2013
Référentiel Hiérarchie des Voiries Ouagalaises, Juin 2017
Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, «Annuaire statistique 2010 de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées et excréta», Ouagadougou, Février 2014
Document d'orientation politique sur l'agriculture urbaine à Ouagadougou, Burkina Faso, Urban Food, Ouagadougou 2016
Plan de Développement de L'arrondissement 4 de la Commune De Ouagadougou 2018
Plan Communal de Développement de Loumbila, Rapport définitif, 2013.

VIDÉO :

COUDURIER Jeanne, «La Ceinture Verte de Ouagadougou, pour une métropole du 3ème millénaire durable pour tous», 2015.
url: <https://www.youtube.com/watch?v=4NANXyxPE2M>
TERRE VERTE, «Wegoubri, le film», la ferme-pilote de Guié présente le bocage Sahélien, 2016

Iconographie

Les figures non répertoriées dans cette liste (photographie, schéma et illustration) émanent directement de l'équipe des Ateliers.

PARTIE 1 : Tour d'horizon du contexte ouagalais

Page 7, fig 1 : redessin d'après original dans mémoire : la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES
Page 10, fig 2 et 3 : redessin d'après original dans mémoire : la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

Page 12, fig 2, 3, 4, 5, 6 : redessin et schématisation d'après les cartes originales du SNADTT

Page 16, fig 2 : photographie du Mogho Naba : <https://www.iburkina.com/2017/02/parente-a-plaisanterie-au-burkina-les-samo-viennent-se-prosterner-chez-le-mogho-naba/>

fig 3 : Croquis de Waghadougou : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Pg407_Croquis_de_Waghadougou.jpg

fig 4 : tracé d'après les données originales de l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso

fig 5 : évolution de la ville de Ouagadougou par Alain PRAT

Page 19, fig 7 : tracé d'après les données originales de la monographie de la commune urbaine de Ouagadougou, 2009

Page 23, fig 11 : parue dans la presse 2018 : SONATUR : étude sur les taux de mise en valeur des parcelles à Ouagadougou

PARTIE 2 : Enjeux et vulnérabilité de la capitale Burkinabé

Page 25, fig 1 : tracé d'après les données originales chiffrées du PIR

Page 28 : illustration extraite du mémoire : la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

Page 30, fig 3 : photo extraite du Référentiel Hiérarchisation des voiries ouagalaises, Juin 2017

fig 4 : tracé d'après les données issues du comptage routier de commune, novembre 2014/ Référentiel hiérarchisation des voies Ouagalaises, Juin 2017.

fig 7 et 8 : illustrations extraites du mémoire la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

Page 35, fig 3 : <http://www.fasozine.com/actualite/economie/5386-ouagadougou-l-echangeur-du-nord-ouvert-a-la-circulation-le-15-novembre-2018.html>

Page 38, fig 3 : illustration extraite du mémoire : la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

fig 4, 5 et 6 : <http://www.jacques-lacour.blogspot.com/2009/09/inondations-ouagadougou-au-burkina-faso.html>

Page 39, fig 9 : illustration extraite du mémoire : la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

Page 40, fig 1 : carte extraite de Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie, CONCHITA M. G. KÉDOWIDÉ, MICHEL P. SEDOGO ET GUÉLADIO CISSÉ, Ouagadougou 2010

fig 3 : tableau extrait de Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie, CONCHITA M. G. KÉDOWIDÉ, MICHEL P. SEDOGO ET GUÉLADIO CISSÉ, Ouagadougou 2010

Page 42, fig 4 : captures issues de google earth

Page 43, fig 5 et fig 6 : illustration extraite du mémoire : la grande muraille verte comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

Page 44, fig 7 et fig 8 : illustration extraite du mémoire : la grande muraille verte : comme bien commun par M. FAVRE, A. PELLETIER, R. ANDRÉ, C. COSTES

fig 2 : données issues du Plan d'Occupation des Sols 2012

Page 46, fig 3 : <https://observers.france24.com/fr/20160325-jeunes-cameroun-paves-plastique-recycle-roger-milla-djouman-yaounde>

fig 4 : <https://www.gafreh.org/>

Page 48, fig 1 : schéma issu de « La métropole-village(s) de Ouagadougou : explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural » de MAMA AWAL Halimatou

PARTIE 3 : De Tanghin à Loumbila, le territoire du Grand Nord

Page 58, fig 6 : carte issues du Plan d'Occupation des Sols 2012

Page 61, fig 11 et 13 : captures issues de google earth

